

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

RAPPORT | 20 | EVOLUTION
ANNUEL | 23 | ECONOMIQUE
ET MONETAIRE

Juin 2024



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	8
CHAPITRE II : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....	20
CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES PRIX	28
CHAPITRE IV : POLITIQUE MONÉTAIRE.....	39
CHAPITRE V : INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE	46
CHAPITRE VI : BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE.....	82
CHAPITRE VII : FINANCES PUBLIQUES	96
CHAPITRE VIII : ACTIVITÉ DE SUPERVISION BANCAIRE.....	104
ANNEXES : TABLEAUX STATISTIQUES	111

INTRODUCTION

Le présent rapport retrace l'évolution des principaux indicateurs économiques, monétaires et financiers de l'économie nationale et présente les mesures prises, par la Banque d'Algérie, et les résultats en matière, notamment de politique monétaire, de supervision bancaire et de stabilité financière au cours de l'année 2023 et ce, à la lumière des évolutions de l'économie mondiale.

Cette dernière a été caractérisée par un net recul de **l'inflation mondiale** après l'envolée en la matière enregistrée en 2022, passant de 8,9 % en fin de période 2022 à 6,2 % en fin de période 2023. Cette évolution favorable s'explique par plusieurs facteurs clés à savoir la chute des prix de l'énergie, la stabilisation des prix alimentaires, le durcissement des politiques monétaires et le retour à la normale des chaînes d'approvisionnement. Cependant, ce ralentissement de l'inflation a été plus prononcé dans les économies avancées (de 5,7 % à fin 2022 à 2,4 % à fin 2023) comparativement aux économies émergentes et en développement (de 10,1 % à fin 2022 à 8,4 % à fin 2023). A contrario, l'inflation demeure importante dans les régions « Moyen Orient et Asie Centrale », « Amérique Latine et Caraïbes » ainsi que l'« Afrique Sub-Saharienne » dans lesquelles l'inflation est passée, respectivement, de 15,7 %, 14,6 % et 16,1 % à fin 2022 à, respectivement, 16,7 %, 16,6 % et 16,6 % à fin 2023.

Dans ce contexte de recul de l'inflation mondiale sous l'effet, notamment de politiques monétaires restrictives conduites par plusieurs banques centrales dans le monde, **la croissance économique mondiale** a reculé en 2023,

affichant un taux de croissance réel du PIB de 3,2 % contre 3,5 % en 2022. Ce ralentissement de la croissance a concerné essentiellement les économies avancées, pour lesquelles la croissance a atteint 1,6 % en 2023 contre 2,6 % une année auparavant. Au niveau des économies émergentes et en développement, la croissance économique a été soutenue en 2023 affichant un taux de 4,3 % contre 4,1 % en 2022. Cependant, cette accélération de la croissance a été tirée par les économies émergentes et en développement d'Asie (5,6 % en 2023 contre 4,5 % en 2022) et par les économies émergentes et en développement d'Europe (3,2 % en 2023 contre 0,8 % en 2022). A l'opposé, la croissance économique a reculé dans les régions « Moyen Orient et Asie Centrale », « Amérique Latine et Caraïbes » ainsi que l'« Afrique Sub-Saharienne » affichant, respectivement, 2,0 %, 2,3 % et 3,4 % en 2023 contre, respectivement, 5,6 %, 4,1 % et 4,0 % en 2022.

L'activité économique en Algérie et après sa forte récession en 2020 (-5 %) en plein contexte de pandémie mondiale du Covid-19, a enregistré des taux de croissance appréciables en 2021, 2022 et 2023, respectivement, de 3,8 %, de 3,6 % et 4,1 %. Ces taux témoignent du rapide rétablissement de l'économie algérienne d'autant plus que le taux de croissance réel enregistré en 2023 (4,1 %) est le plus élevé de toute la période 2015-2023. Cette accélération du rythme de la croissance économique est principalement due au secteur d'activité des industries extractives qui a enregistré une croissance réelle de 4,8 % en 2023 contre une contraction de l'activité de 5,1 % une année auparavant. Il est à souligner

que ce secteur d'activité génère, en 2023, 17 % de la valeur ajoutée brute globale de l'économie algérienne, occupant ainsi le premier rang. Générant 13,7 % de la valeur ajoutée brute globale de l'économie algérienne, le secteur d'activité de la construction, qui occupe le second rang, continue d'enregistrer des taux de croissance appréciables atteignant 3,7 % en 2023 contre 4 % en 2022.

L'évolution des prix fait ressortir, au niveau du Grand Alger, une décélération appréciable de l'inflation globale qui passe de 9,29 % à fin 2022 à 7,84 % à fin 2023. Au cours de l'année 2023, cette dynamique de décélération de l'inflation est perceptible dès le début du second semestre de 2023. En effet, l'inflation est passée de 10,14 % en mai 2023 à 7,84 % en décembre 2023, soit une baisse appréciable de 2,30 points de pourcentage en un semestre. Cette tendance baissière de l'inflation globale s'explique principalement par la décélération de celle des prix des produits alimentaires (10,25 % en décembre 2023 contre 14,77 % en mai 2023 et 13,58 % en décembre 2022) ainsi que des prix des produits du groupe « Éducation, culture et loisir » (4,73 % en décembre 2023 contre 16,94 % en mai 2023 et 12,51 % en décembre 2022). De plus, l'évolution de l'inflation sous-jacente mesurée par l'indice hors produits agricoles frais, conforte cette tendance baissière affichant ainsi des taux de 5,52 % à fin 2023 contre 6,98 % à fin 2022. Cette tendance à la décélération de l'inflation caractérise aussi celle mesurée par l'indice des prix à la consommation excluant les produits agricoles frais et les produits à prix réglementés qui affiche des taux de 7,23 % à fin 2023 contre 8,45 % à fin 2022.

En matière de **politique monétaire** et face à la nature de l'inflation qui était essentiellement importée, la Banque d'Algérie a décidé de

maintenir son taux directeur inchangé à 3 %, un des taux les plus bas de la région Moyen Orient et Afrique du Nord, pour favoriser la dynamique de la croissance économique durant la période post-Covid. En parallèle, les améliorations des fondamentaux de l'économie nationale ont permis de dégager une marge pour une appréciation du dinar. Par conséquent, la Banque d'Algérie a apprécié le taux de change du dinar par rapport aux monnaies des pays partenaires commerciaux, en 2022 et en 2023, atténuant fortement l'effet de l'inflation importée. De plus et à la lumière des évolutions économiques et financières et de leurs perspectives à moyen terme, la Banque d'Algérie a décidé, en avril 2023, d'une augmentation du taux de réserve obligatoire de 1 % pour le ramener à 3 % et de renforcer les reprises de liquidité bilatérales introduites au mois de septembre 2020 pour les porter à 600 milliards de dinars. Ces mesures ciblaient, dans un premier temps, les sources de l'excès de liquidité, potentiellement inflationnistes, tout en maintenant le système bancaire en situation lui permettant le financement de l'économie nationale sans effet d'éviction et sans coûts supplémentaires. Au terme de l'année 2023, la masse monétaire, au sens large M2, a enregistré une croissance de 5,95 %, dans un contexte de progression des crédits à l'économie de 5,76 % contre 3,27 % en 2022. Aussi, la croissance des avoirs extérieurs nets a contribué à la hausse de la masse monétaire à hauteur de 56,9 % et celle des crédits à l'économie a participé à hauteur de 42,6 % alors que les crédits à l'État n'y ont contribué qu'à hauteur de 18,7 %. S'agissant de la liquidité bancaire, elle a baissé de 21,1 % entre 2022 et 2023 suite au recul des exportations notamment d'hydrocarbures et la fin des dispositifs d'allégement mis en place après la crise sanitaire, ainsi que les mesures de politique monétaire, notamment

l'augmentation du taux de la réserve obligatoire.

En termes **d'intermédiation et d'infrastructure bancaire**, la croissance des crédits à l'économie s'est poursuivie en 2023 pour atteindre 5,8 %, en hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à fin 2022 (3,2 %). En outre, le total des ressources collectées par les banques a connu une progression de 2,7 % en 2023 contre 16,4 % en 2022. En termes de solidité financière, la quasi-majorité des indicateurs demeurent confortables. En effet, le ratio de solvabilité globale et le ratio de solvabilité des fonds propres de base, principaux indicateurs des niveaux d'adéquation des fonds propres, ont affiché à la fin de l'année 2023 des niveaux nettement supérieurs aux minimums requis et supérieurs à ceux de l'année 2022. Répondant largement aux niveaux minimums réglementaires requis, le ratio de solvabilité globale du secteur bancaire a gagné 1,23 point de pourcentage à fin 2023, atteignant ainsi un ratio de 22,76 % contre 21,50 % une année auparavant. Comme pour la solvabilité globale, le ratio de solvabilité des fonds propres de base a connu une nette amélioration passant de 17,74 % à fin 2022 à 19,17 % à la fin de l'année sous revue.

Le taux de croissance des créances non performantes détenues par les banques a atteint 5,7 % en 2023 contre 4,7 % une année auparavant. En outre, le taux de créances classées par rapport au total des créances s'est stabilisé, à fin 2023, à un niveau avoisinant les 20 %.

Le solde global de **la balance des paiements** enregistre, en 2023, son deuxième excédent consécutif après huit (08) années de déficits continus (2014-2021). Cependant, cet excédent s'est fortement contracté passant de 18,468

milliards de dollars en 2022 à 6,347 milliards de dollars en 2023. Cette évolution est expliquée par la détérioration du solde des opérations courantes et de capital, sur la période, dans un contexte d'une relative amélioration du solde des opérations financières. Le recul de l'excédent du compte courant et de capital, entre 2022 et 2023, est dû essentiellement à la baisse des exportations de biens, notamment, celles des hydrocarbures et dans une moindre mesure à la hausse des importations de biens et de services. De plus et en termes **de position extérieure globale**, l'important excédent du solde global de la balance des paiements enregistré en 2022 ainsi que celui de moindre ampleur constaté en 2023 ont permis la reconstruction du stock des réserves officielles de change (or monétaire non compris). Elles ont atteint 60,944 milliards de dollars à fin 2022 et 68,988 milliards de dollars à fin 2023. Du côté des engagements au niveau de la position extérieure globale, l'encours de la dette extérieure globale de l'Algérie s'est relativement stabilisé passant de 3,036 milliards de dollars à fin 2022 à 3,186 milliards de dollars à fin 2023. Ne représentant que près de 1 % du PIB à fin 2023, cet encours témoigne de la faible exposition de l'Algérie aux différents risques associés à l'endettement extérieur.

Les finances publiques ont connu en 2023, un déficit budgétaire qui a plus que doublé pour atteindre 1 003,48 milliards de dinars, contre un déficit de 411,51 milliards de dinars en 2022. Rapporté au PIB, le ratio du déficit budgétaire passe ainsi de 1,28 % en 2022 à 3,08 % en 2023. Ce résultat s'explique par une augmentation des dépenses budgétaires (17,97 %) plus rapide que celle des recettes budgétaires (12,54 %). Les recettes budgétaires totales ont enregistré une augmentation appréciable de 12,54 % en 2023

par rapport à l'année 2022, passant de 9 524,14 milliards de dinars à 10 718,05 milliards de dinars. En effet, les recettes hors hydrocarbures ont enregistré une croissance appréciable de 28 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 4 016,46 milliards de dinars à 5 141,07 milliards de dinars alors que les recettes des hydrocarbures ont connu une quasi-stagnation entre 2022 et 2023 (une légère hausse de 1,26 %). De leur côté, les dépenses budgétaires totales qui ont été plutôt stables, ces dernières années, et qui ont même diminué de 10,8 % en 2020, ont enregistré une importante augmentation en 2023 après celle enregistrée en 2022. En effet, les dépenses budgétaires ont connu une augmentation de 17,97 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 9 935,65 milliards de dinars à 11 721,53 milliards de dinars. L'analyse des dépenses budgétaires révèle que leur importante progression est principalement tirée par la hausse des dépenses en capital. En effet, les dépenses en capital ont connu une progression de 49,28 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 2 080,61 milliards de dinars à 3 105,85 milliards de dinars. Les

dépenses courantes, quant à elles, ont enregistré une progression de 9,68 % pour atteindre 8 615,69 milliards de dinars à fin 2023 contre 7 855,04 milliards de dinars à fin 2022.

Au total, l'économie nationale a enregistré des performances positives au titre de l'année 2023. Le fort ralentissement de l'inflation, le taux de croissance appréciable du PIB, les excédents de la balance des paiements pour la seconde année consécutive, l'accumulation accrue des réserves de changes, la croissance appréciable des crédits à l'économie et la solidité, la solvabilité et la rentabilité du secteur bancaire sont autant d'indicateurs qui témoignent des bons résultats de l'économie nationale en 2023.

Le creusement du déficit budgétaire ainsi que la hausse du ratio de la dette publique par rapport au PIB continuent cependant, à constituer un défi majeur pour l'économie nationale en matière de diversification et d'amélioration de la collecte des recettes budgétaires, mais aussi de maîtrise de l'évolution de la dépense publique.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'année 2023 se dessine comme une période de convalescence pour l'économie mondiale, toujours chancelante sous le coup de la pandémie du Covid-19, des tensions géopolitiques et de la crise du coût de la vie.

Si l'inflation, qui avait atteint des sommets l'année précédente, est en repli grâce à la dissipation des chocs sur les prix, notamment ceux sur les prix de l'énergie ; le relèvement des taux directeurs à des niveaux très restrictifs dans le cadre de la politique de resserrement monétaire menée par les principales banques centrales du monde a conduit à l'essoufflement du rythme de la croissance économique.

Plusieurs forces ont entravé cette dernière, telles que les séquelles tenaces de la pandémie, le conflit ukrainien qui pèse sur l'énergie et le commerce, et la fragmentation progressive de l'économie mondiale. À cela s'ajoutent le retrait progressif des aides budgétaires mises en place pendant la crise sanitaire dans un contexte d'endettement élevé, ainsi que la survenance de phénomènes météorologiques extrêmes ayant contribué au ralentissement de la dynamique de croissance.

Ainsi, le taux de croissance mondial, a ralenti en 2023 enregistrant 3,2 % contre 3,5 % en 2022. Les pays avancés ont été les plus touchés, avec une croissance qui a décliné à 1,6 % contre 2,6 % l'année précédente. Les pays émergents et en développement parviennent quant à eux à maintenir une croissance relativement stable à 4,3 %, mais des disparités régionales persistent. L'Amérique Latine et les Caraïbes (2,3 %), l'Afrique subsaharienne (3,4 %) et le Moyen-Orient et l'Asie centrale (2,0 %) subissent des ralentissements marqués, accentuant les inégalités économiques entre les régions.

+ 3,2% (2023)

+ 3,5% (2022)

Croissance de l'économie mondiale

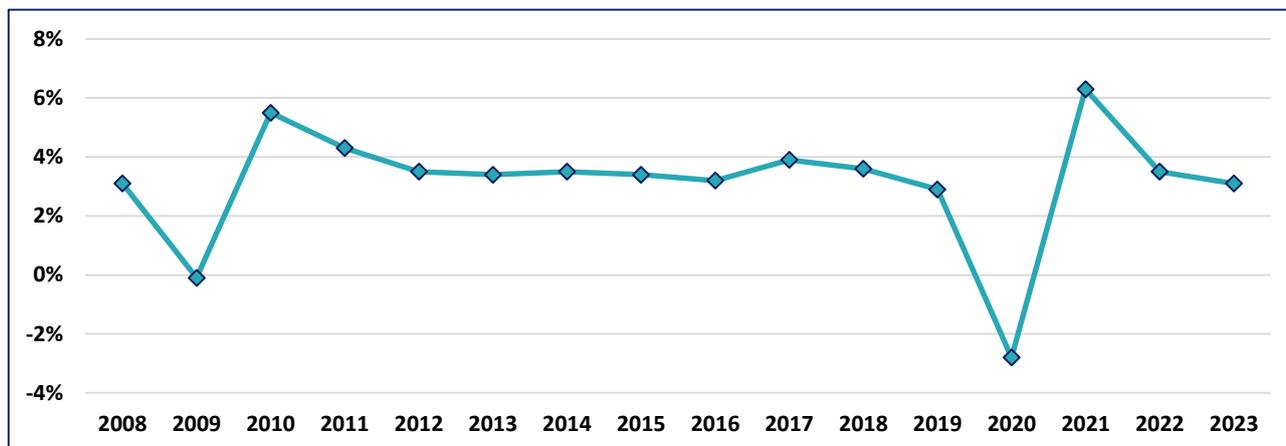
En parallèle et malgré un contexte économique mondial morose, le marché du travail affiche une résilience surprenante. La croissance de l'emploi a permis de réduire le taux de chômage et le déficit d'emplois à des niveaux inférieurs à ceux d'avant la pandémie, notamment dans les économies avancées. Le chômage mondial a atteint 5,1 % en 2023, en légère amélioration par rapport à l'année précédente.

Si les taux d'activité se redressent par rapport aux plus bas atteints durant la pandémie, de grandes disparités subsistent entre les groupes sur le marché du travail. Ces disparités, plus marquées dans les économies avancées, contribuent aux déséquilibres structurels qui s'y creusent.

Loin des progrès des décennies passées, la pandémie, la guerre en Ukraine et l'aggravation des chocs climatiques ont brutalement inversé la tendance à la baisse de la pauvreté. En 2023, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté à l'échelle mondiale a atteint un niveau alarmant : près de 700 millions d'individus vivent avec moins de 2,15 dollars par jour, un chiffre qui sonne comme un défi majeur pour la réalisation des objectifs de développement notamment dans les pays du Sud.

L'année 2023 a également été caractérisée par une baisse significative des prix des matières premières, principalement en raison du ralentissement de l'activité économique mondiale et de conditions météorologiques plus favorables qu'en 2022. En conséquence, les

Graphique I.1 : Evolution de la croissance économique mondiale



Source : FMI

prix mondiaux des produits de base ont chuté de près de 25 % par rapport à 2022, enregistrant ainsi la plus forte baisse depuis le choc pandémique.

Dans ce contexte, l'année 2023 a été marquée par une baisse appréciable de l'inflation mondiale, après une flambée en 2022. En fin de période, l'inflation mondiale a reculé, passant de 8,9 % à 6,2 %, une tendance observée dans la majorité des pays, grâce, en partie, au durcissement des politiques monétaires mis en œuvre dans plusieurs Etats selon le cas.

En effet, plusieurs banques centrales à travers le monde ont relevé leurs taux directeurs afin de rétablir la stabilité des prix. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (FED) a augmenté son taux directeur à quatre reprises en 2023 pour atteindre 5,5 % (limite supérieure de la fourchette cible des taux des fonds fédéraux) aux États-Unis, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) a relevé son taux directeur à six reprises le portant à 4,5 % pour l'Union européenne.

Sur le marché des changes, l'année 2023 a connu une dynamique différente de l'année précédente. La livre sterling et l'euro ont enregistré une légère appréciation face au dollar américain, avec des hausses respectives de 0,7 % et 2,8 % par rapport à 2022. Cette

performance contraste avec la situation du yen japonais et du yuan chinois, qui ont subi des dépréciations significatives de 6,5 % et 4,9 % sur la même période. La réticence du Japon à relever ses taux d'intérêt et les difficultés économiques enregistrées en Chine post-covid constituent les principales causes de ces dépréciations.

I. CROISSANCE ECONOMIQUE

Le bilan de l'économie mondiale en 2023 est mitigé. Si le PIB mondial a atteint un niveau record de 104 480 milliards de dollars à la fin de l'année, la croissance a fléchi pour la deuxième année consécutive, passant de 6,3 % en 2021 à 3,5 % en 2022 et enfin à 3,2 % en 2023 en raison des politiques monétaires restrictives, du durcissement des conditions financières et de la faiblesse des échanges commerciaux et des investissements.

Les États-Unis enregistrent en 2023 un PIB nominal de 27,36 billions de dollars, soit un peu plus du quart (25,8 %) de l'économie mondiale. La Chine réalise un PIB nominal de 17 660 milliards de dollars, représentant 17 % du total du PIB mondial. L'Allemagne, le Japon et l'Inde complètent le top 5 des économies mondiales avec des PIB compris entre 3 500 et 4 500 milliards de dollars.

Tableau I.1 : Croissance économique dans le monde (en %)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023*
Monde	3,6	2,9	-2,8	6,3	3,5	3,2
Pays avancés	2,2	1,7	-4,2	5,4	2,6	1,6
Etats-Unis	2,9	2,3	-2,8	5,9	2,1	2,5
Zone euro	1,8	1,6	-6,1	5,4	3,3	0,4
Allemagne	1,1	1,1	-3,7	2,6	1,8	-0,3
France	1,8	1,8	-7,9	6,8	2,5	0,9
Italie	0,9	0,5	-9,0	7,0	3,7	0,9
Espagne	2,3	2,1	-11,3	5,5	5,8	2,5
Japon	0,6	-0,2	-4,3	2,1	1,0	1,9
Royaume-Uni	1,7	1,7	-11,0	7,6	4,1	0,1
Canada	2,8	1,9	-5,1	5,0	3,4	1,1
Pays émergents et pays en développement	4,6	3,7	-1,8	6,9	4,1	4,3
Pays émergents et pays en développement d'Asie	6,4	5,3	-0,5	7,5	4,5	5,6
Chine	6,8	6,0	2,2	8,5	3,0	5,2
Inde	6,5	3,7	-5,8	9,1	7,2	7,8
ASEAN-5	5,4	4,9	-4,4	4,0	5,5	4,1
Pays émergents et pays en développement d'Europe	3,2	2,1	-1,6	7,3	0,8	3,2
Russie	2,8	2,2	-2,7	5,6	-1,2	3,6
Amérique latine et Caraïbes	1,1	0,1	-6,8	7,0	4,1	2,3
Brésil	1,3	1,1	-3,3	5,0	3,0	2,9
Mexique	2,1	-0,1	-8,0	4,7	3,9	3,2
Moyen-Orient et Asie centrale	1,8	1,2	-2,7	4,6	5,6	2,0
Arabie Saoudite	2,5	0,3	-4,3	3,9	8,7	-0,8
Afrique subsaharienne	3,3	3,1	-1,7	4,8	4,0	3,4
Afrique du Sud	1,5	0,1	-6,3	4,9	1,9	0,6

* Données estimées

Source : FMI

L'année 2023 a été marquée par une croissance économique réelle hétérogène à l'échelle mondiale. Les États-Unis ont connu une performance remarquable avec une croissance du PIB de 2,5 %, tirée par les dépenses de consommation des ménages (1,9 point), les exportations (0,7 point) ainsi que les dépenses gouvernementales (0,6 point).¹

En revanche, la croissance économique dans la zone euro a été particulièrement faible en 2023, en raison des effets persistants des prix élevés de l'énergie, de la faiblesse des investissements des entreprises, notamment de l'industrie manufacturière, compte tenu de leur sensibilité aux taux d'intérêt. Par conséquent, la croissance du PIB a affiché un taux de 0,4 % contre un taux de 3,3 % une année auparavant. Les pays de la zone euro ont fortement été touchés par l'inflation et la politique de hausse des taux directeurs menée par la Banque Centrale Européenne. L'Allemagne a enregistré un taux de croissance négatif de 0,3 % en 2023 contre une croissance positive de 1,8 % en 2022. La France, l'Italie et l'Espagne ont, de leur côté, réussi à maintenir des niveaux de croissance positifs mais largement inférieurs à ceux de l'année précédente.

Le Royaume-Uni et le Canada ont également connu un ralentissement marqué de leurs croissances. Le PIB du Royaume-Uni a augmenté de 0,1 % contre 4,1 % en 2022, tandis que la croissance au Canada est passée de 3,4 % à 1,1 %.

Au Japon, la croissance économique a atteint un taux de 1,9% en 2023 soit une hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette reprise marquée est alimentée par la libération d'une demande longtemps contenue, l'afflux de touristes et les politiques gouvernementales

accommodantes. Les exportations automobiles, autrefois freinées par des problèmes d'approvisionnement, ont également contribué à ce renouveau.

La Chine a affiché une croissance de 5,2 % en 2023 contre 3 % en 2022. La levée des mesures sanitaires fin 2022 a permis à l'économie chinoise de repartir dès les premiers mois de l'année suivante. Cependant, cette résurgence s'est essoufflée et se heurte désormais à divers défis. Les anticipations des ménages et des entreprises ont eu un impact négatif sur la consommation, tandis qu'une crise immobilière sans précédent, la montée du taux de chômage et le ralentissement économique mondial entravent tous les moteurs traditionnels de la croissance chinoise.

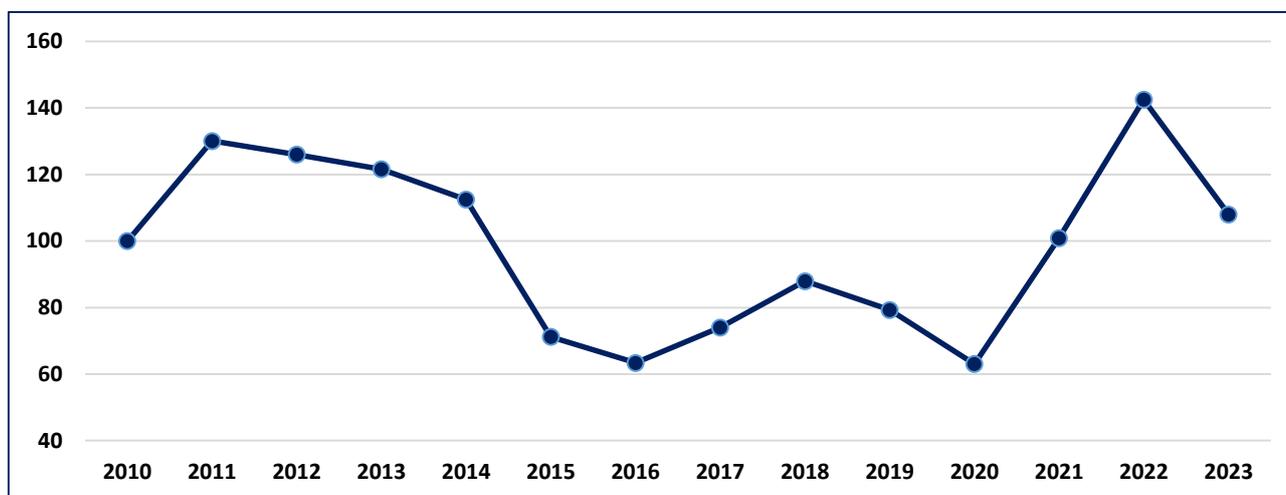
L'Inde a enregistré une croissance de 7,8 % en 2023, contre 7,2 % l'année précédente, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage. Cette performance solide est attribuée à la forte croissance de l'investissement public et à la dynamique du commerce des services.

En proie aux conséquences de la guerre en Palestine, l'incertitude et l'instabilité politique ont freiné le développement économique de la région Moyen-Orient et Asie centrale en 2023. Le tourisme, secteur crucial pour plusieurs pays, a été particulièrement touché. S'ajoutant à des difficultés préexistantes telles que la baisse de la production pétrolière, l'inflation élevée et la faiblesse du secteur privé dans les économies importatrices de pétrole, la croissance de la région a chuté à 2,0 %, soit un recul de 3,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

La croissance en Afrique subsaharienne s'est ralentie pour atteindre un taux estimé à 3,4 %

¹ US Bureau of Economic Analysis

Graphique I.2 : Evolution de l'indice des prix des matières premières (2010=100)



Source : Banque mondiale

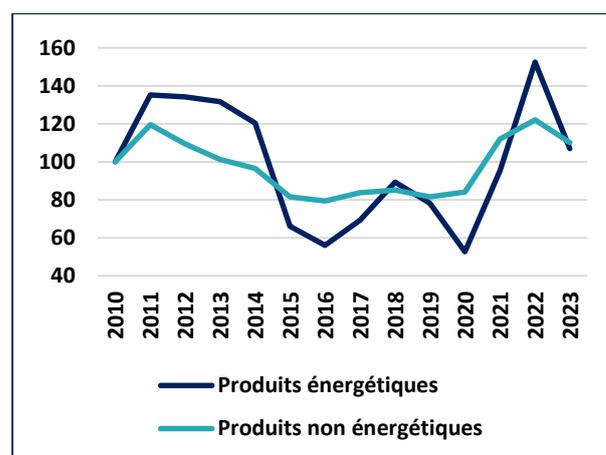
en 2023, soit 0,6 point de pourcentage de moins par rapport à 2022. Ce ralentissement est particulièrement visible dans les trois plus grandes économies de la région : le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola, où la production a fléchi pour atteindre une moyenne de près de 2 %. Cette contre-performance a eu un impact négatif sur la croissance globale de la région.

I. MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'année 2023 a été marquée par une baisse significative des prix des matières premières, attribuée au ralentissement de l'activité économique mondiale, à des conditions météorologiques plus favorables qu'en 2022 et à la réorientation des flux commerciaux.

En conséquence, l'indice des matières premières a connu une baisse annuelle moyenne de 3,99 % par rapport à l'année précédente, marquant la baisse la plus importante depuis le début de la pandémie.

Graphique I.3 : Évolution des indices des prix des matières premières (2010=100)



Source : Banque mondiale

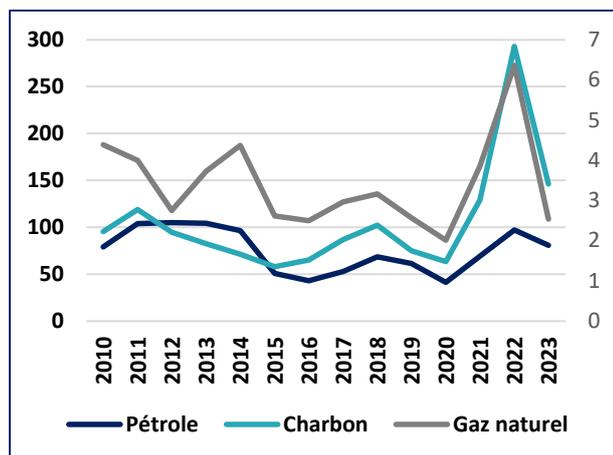
Sur le marché de l'énergie, les cours du pétrole brut² ont baissé de 16,79 % en 2023 pour s'établir en moyenne à 80,77 dollars le baril. Cette chute s'explique par une demande mondiale affaiblie par le ralentissement économique et le resserrement des politiques monétaires, ainsi que par une augmentation de la production, notamment aux États-Unis.

L'OPEP+ a tenté de contrer la baisse des prix en réduisant sa production, mais ses efforts ont

² Moyenne des prix du Brent, WTI et Dubai Fateh

été partiellement compensés par la croissance de la production dans les pays non membres.

Graphique I.4 : Evolution des prix du pétrole (en \$/bbl), du charbon (en \$/mt) et du gaz naturel (en \$/mmbtu, échelle de droite)

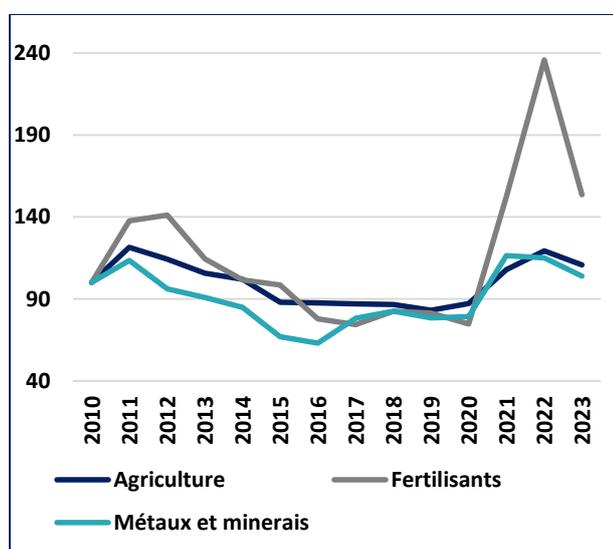


Source : Banque mondiale

De même, les cours du gaz naturel et du charbon ont chuté de plus de 50 % entre 2022 et 2023.

La baisse des prix du gaz naturel s'explique en grande partie par l'existence de stocks abondants et par l'approvisionnement en provenance de Norvège et d'Afrique du Nord.

Graphique I.5 : Evolution des indices des prix des produits non énergétiques (2010=100)



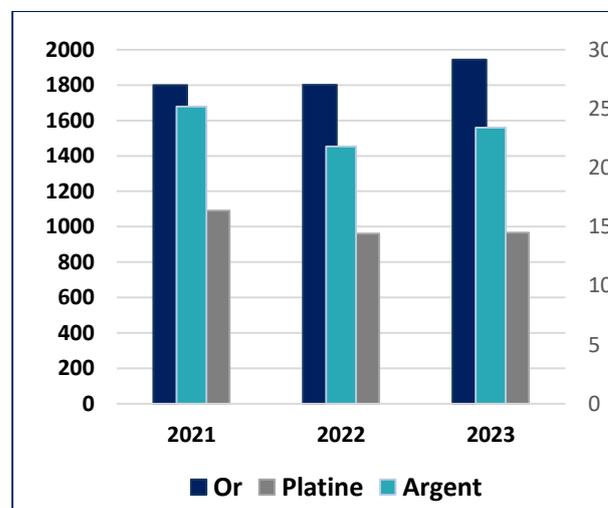
Source : Banque mondiale

Hors énergie, l'indice des produits agricoles a reculé de 7,04 points de pourcentage en 2023 contre une hausse historique de 10,77 % en 2022. Parmi les principaux produits alimentaires, le blé a connu la plus forte baisse (-26,33 %), suivi du maïs (- 20,73 %), du soja (-11,41 %) et du café (-9,47 %). Le riz a connu une exception notable avec une hausse de 27,11 %.

Le marché des métaux et minerais a connu une légère baisse de 9,57 % de son indice en 2023 passant de 115,0 en 2022 à 104,0 en 2023.

Les prix des métaux précieux ont connu une hausse de 7,88 % en raison de l'augmentation des prix de l'argent de 7,34 %, du platine de 0,42 % et de l'or de 7,88 %.

Graphique I.6 : Evolution des prix des métaux précieux : or, platine, et argent (échelle de droite) (en \$/once troy)



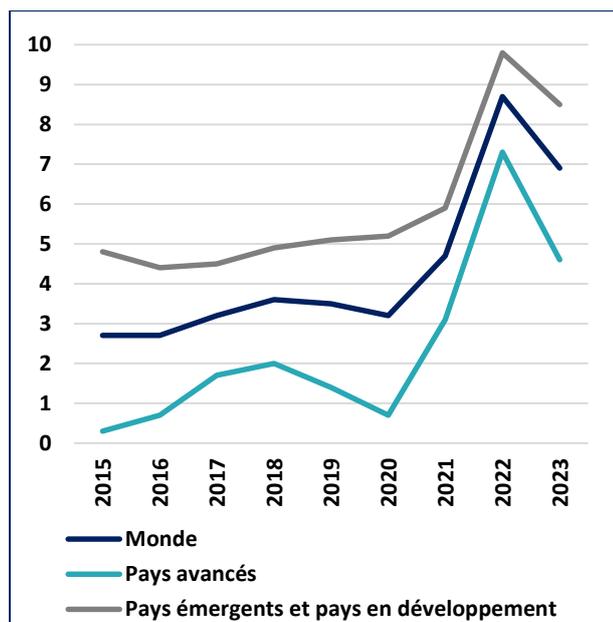
Source : Banque mondiale

II. INFLATION

L'année 2023 a été marquée par une baisse de l'inflation mondiale, après une flambée en 2022. En fin de période, l'inflation mondiale a reculé passant de 8,9 % à 6,2 %, une tendance observée dans la plupart des pays. Cette évolution favorable s'explique par plusieurs facteurs clés à savoir la chute des prix de

l'énergie, la stabilisation des prix alimentaires, le durcissement des politiques monétaires et le retour à la normale des chaînes d'approvisionnement.

Graphique I.7 : Evolution de l'inflation dans le monde (en%)



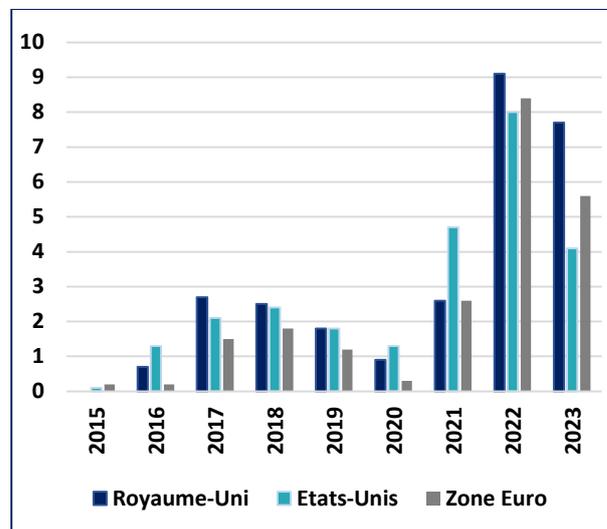
Source : FMI

La hausse des prix de l'énergie a eu un impact plus important sur l'inflation hors énergie et alimentation dans la zone euro qu'aux États-Unis, où les pressions inflationnistes fondamentales sont principalement causées par une pénurie de main-d'œuvre.

En glissement annuel, l'inflation aux États-Unis a enregistré une baisse significative en décembre 2023 pour atteindre 3,2 % contre 6,4 % en décembre 2022. En moyenne annuelle, l'inflation a atteint un taux de 4,1 % en 2023, contre 8,0 % une année auparavant.

Dans la zone euro, l'inflation annuelle en moyenne a diminué, passant de 8,4 % en 2022 à 5,4 % en 2023. En glissement annuel, l'inflation enregistrée en décembre 2023 est en nette diminution par rapport à celle enregistrée

Graphique I.8 : Evolution de l'inflation aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la Zone Euro (en%)



Source : FMI

une année auparavant sur la même période, passant de 9,2 % à 2,9 %. Les taux d'inflation de fin de période les plus bas ont été enregistrés en Italie (0,5 %) et en Belgique (0,5 %). À l'inverse, le taux d'inflation annuel le plus élevé a été observé en Slovaquie (6,6 %).

Par pays, le taux d'inflation en Allemagne s'est établi à 3,0 % en 2023 contre 10,8 % en 2022. En France, le taux moyen d'inflation a atteint 4,2 % en 2023, contre un taux de 7,0 % l'année précédente.

Au Canada, le taux d'inflation de fin de période est passé de 6,6 % en 2022 à 3,2 % en 2023. Quant au Royaume-Uni, l'inflation était de 4,0 % en 2023, soit une diminution de 6,5 points de pourcentage par rapport à l'année 2022.

Le Japon, longtemps marqué par la déflation, a connu une hausse des prix à la consommation en 2023. Cette tendance, amorcée au printemps 2022, est principalement due à la flambée des prix de l'énergie liée au conflit en Ukraine et à la chute du yen.

Tableau I.2 : Inflation dans le monde (en %)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023*
Monde	3,6	3,8	2,9	6,3	8,9	6,2
Pays avancés	1,6	1,5	0,5	5,3	7,3	3,1
États-Unis	1,9	2,1	1,6	7,4	6,4	3,2
Zone euro	1,5	1,3	-0,3	5	9,2	2,9
Allemagne	1,8	1,3	-0,5	5,4	10,8	3
France	1,9	1,7	-0,2	3,4	7	4,2
Italie	1,2	0,5	-0,3	4,2	12,3	0,5
Espagne	1,2	0,8	-0,6	6,6	5,5	3,3
Japon	0,9	0,5	-0,9	0,5	3,9	2,9
Royaume-Uni	2,1	1,3	0,6	5,4	10,5	4
Canada	2,1	2,1	0,8	4,7	6,6	3,2
Pays émergents et pays en développement	5,1	5,6	4,7	7,1	10,1	8,4
Chine	1,8	4,5	0,2	1,4	1,8	-0,3
Inde	2,5	6,7	4,9	6,3	6,2	5,1
Russie	4,3	3	4,9	8,4	11,9	7,4
Turquie	20,3	11,8	14,6	36,1	64,3	64,8
Amérique latine et Caraïbes	7,6	7,7	6,3	11,5	14,6	16,6
Brésil	3,7	4,3	4,5	10,1	5,8	4,6
Mexique	4,8	2,8	3,2	7,4	7,8	4,4
Moyen-Orient et Asie centrale	10,6	6,5	12,8	12,4	15,7	16,7
Arabie Saoudite	1,9	-0,2	5,3	1,2	2	0,4
Égypte	14,4	9,4	5,7	4,9	13,2	35,7
Tunisie	7,5	6,1	4,9	6,6	10,1	8,1

* Données estimées

Source : FMI

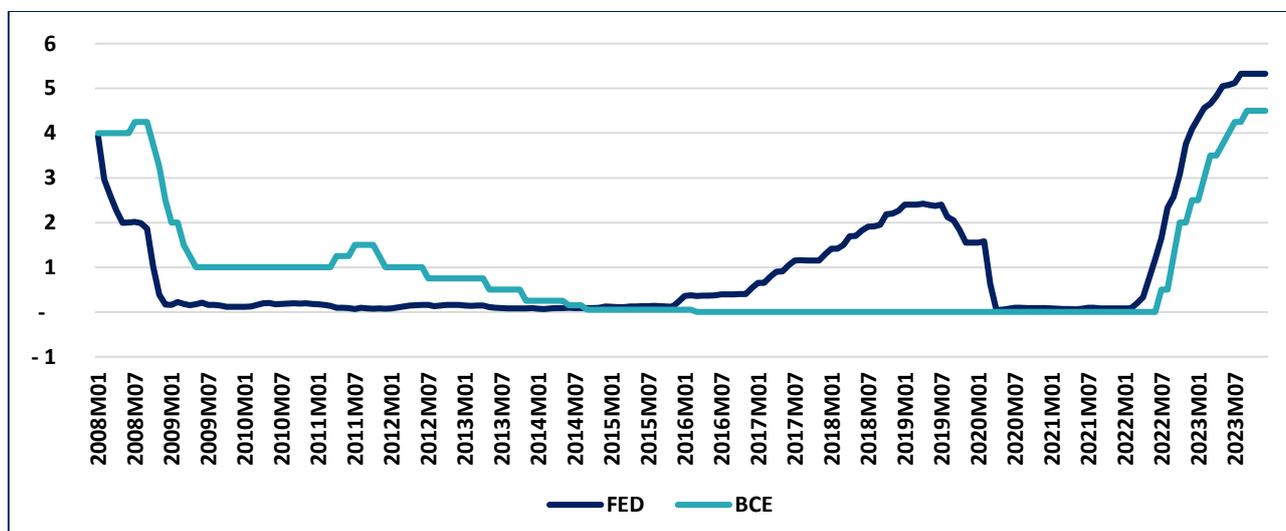
En fin de période, l'inflation a atteint 2,9 % en 2023, contre 3,9 % l'année précédente.

Au Brésil, l'inflation en fin de période a atteint 4,6 % en 2023 contre 5,8 % en 2022.

L'inflation chinoise est restée inférieure à l'objectif du gouvernement en 2023. Cette situation s'explique par le faible niveau de

l'inflation hors alimentation et énergie dans un contexte marqué par l'importante sous-utilisation de l'appareil productif, la hausse du chômage et les effets de la baisse des coûts de l'énergie. Le taux d'inflation en fin de période est passé de 1,8 % en 2022 à -0,3 % en 2023, soit une baisse de 2,1 points de pourcentage.

**Graphique I.9 : Taux directeur de la BCE et de la Fed
(moyenne de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux) (en %)**



Sources : Banque Centrale Européenne, Réserve Fédérale

III. POLITIQUES MONÉTAIRES

En 2023, l'inflation a diminué plus rapidement que prévu par rapport à son pic atteint en 2022 et a eu des conséquences moins néfastes que prévu sur l'emploi et l'activité économique. Cette situation a été rendue possible grâce à l'adoption de politiques monétaires plus restrictives par les banques centrales, qui ont augmenté les taux d'intérêt, permettant ainsi de maintenir les anticipations d'inflation sous contrôle.

La FED a relevé ses taux directeurs à quatre reprises en 2023 (+100 points de base). Cette série de hausses s'ajoute à celles débutées en mars 2022. Au total, la fourchette cible du taux des fonds fédéraux est passée de [4,25 % - 4,5 %] à [5,25 % - 5,5 %] sur l'ensemble des deux années.

S'agissant de la BCE, le taux principal de refinancement est passé de 2,5 % en 2022 à 4,5 % en 2023 soit une augmentation de 200 points de base. De même, le taux de rémunération des dépôts, qui était négatif jusqu'en juin 2022 (- 0,5 %), a atteint 4,0 % en

2023, soit une hausse de 450 points de base, scindée en dix relèvements, dont six en 2023 (+200 pdb).

La Banque d'Angleterre a, quant à elle, augmenté son taux directeur de 175 points de base en 2023 par rapport à 2022 le ramenant ainsi à 5,25 %, son plus haut niveau depuis février 2008.

En revanche, la Banque du Japon et la Banque de Chine ont maintenu une politique monétaire accommodante. La Banque du Japon a laissé inchangé son taux directeur (-0,1 %) tandis que la Banque de Chine a baissé le sien de 20 points de base.

La Banque centrale de la République de Turquie a opéré un revirement majeur dans sa politique monétaire en 2023. En effet, elle a relevé son taux directeur de manière significative pour la première fois depuis deux ans afin de lutter contre l'inflation galopante. Ainsi, son taux directeur est passé de 9,0 % en 2022 à 42,5 % en 2023 soit une augmentation de 3 350 points de base.

Tableau I.3 : Synthèse des actions d'un Benchmark de banques centrales

	Variation du taux directeur en 2022 (en pdb)	Variation du taux directeur en 2023 (en pdb)	Le taux directeur à décembre 2023 (%)
Etats-Unis	425	100	5,5
Zone Euro	250	200	4,5
Royaume-Uni	325	175	5,25
Chine	-15	-20	3,45
Canada	400	75	5
Japon	0	0	-0,1
Russie	-100	850	16
Inde	225	25	6,5
Brésil	450	-200	11,75
Afrique du sud	325	125	8,25
Turquie	-500	3350	42,5
Mexique	500	75	11,25
Arabie saoudite	400	100	6

Source : Bloomberg

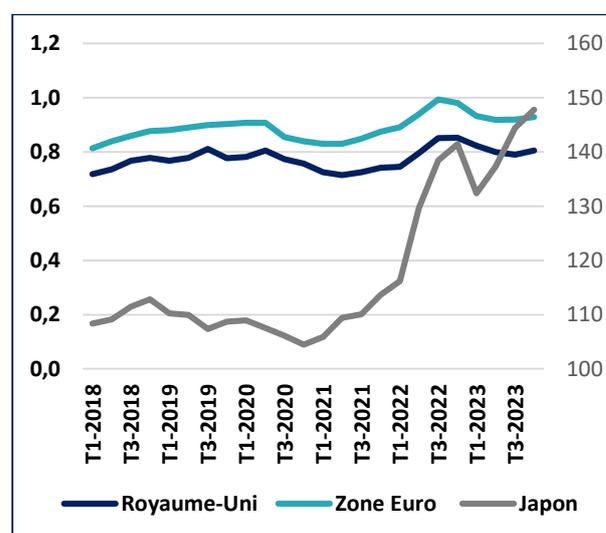
En revanche, certaines banques centrales ayant opté pour une politique monétaire restrictive dès l'année 2022 ont amorcé un cycle d'assouplissement en 2023. C'est le cas de la Banque du Brésil qui a baissé son taux directeur de 200 points de base en 2023, après l'avoir augmenté de 450 points de base l'année précédente.

IV. MARCHE DES CHANGES

Après une baisse significative par rapport au dollar américain en 2022, l'euro a regagné en force grâce au renversement du solde des opérations courantes qui, après avoir enregistré un déficit en 2022, affiche à nouveau un excédent. De plus, depuis l'automne 2022, le différentiel de taux d'intérêt à un an avec les États-Unis a diminué. Ainsi, en moyenne annuelle, l'euro a enregistré une légère appréciation contre le dollar américain en 2023

de 2,8 %, passant de 1,05165 USD en 2022 à 1,08127 USD en 2023.

Graphique I.10 : Evolution des devises des principales économies avancées exprimées en dollars américains (Japon : échelle de droite)



Source : FMI

De manière analogue, la livre sterling s'est appréciée de 0,7 % contre le dollar américain atteignant une valeur de 1,24298 USD en 2023 contre 1,23271 USD en 2022.

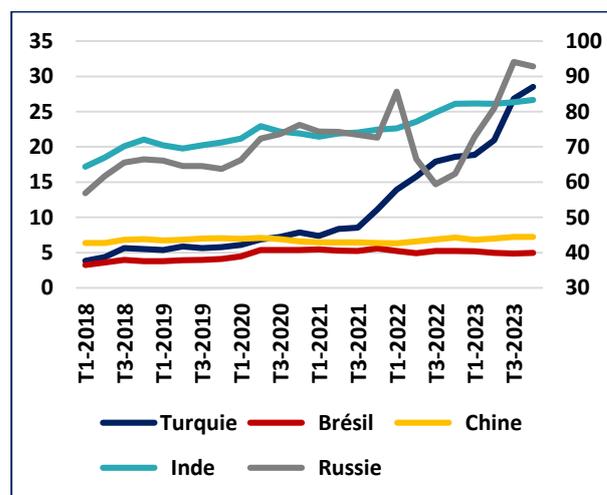
En revanche, le yen japonais s'est déprécié de 6,5 % par rapport au dollar américain et le yuan chinois s'est déprécié de 4,9 % sur la même période, en raison de la réticence du Japon à augmenter ses taux d'intérêt et des difficultés économiques en Chine.

La livre turque a également perdu de sa valeur passant de 0,06037 USD en 2022 à 0,04204 en 2023 soit une dépréciation de 30,4 % entre 2022 et 2023.

Aussi, la monnaie russe s'est affaiblie par rapport au dollar américain de 19,6 % en moyenne annuelle en 2023 comparativement à l'année précédente passant de 0,01460 USD en 2022 à 0,01174 USD en 2023. Cette évolution est induite principalement par la chute des exportations nettes russes sous les effets

cumulés de la baisse des cours des hydrocarbures et de l'interdiction des exportations énergétiques russes aux pays qui appliquent la clause de plafonnement du prix de pétrole russe.

Graphique I.11 : Evolution des devises des principales économies émergentes exprimées en dollars américains (Inde et Russie : échelle de droite)



Source : FMI

CHAPITRE II



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

CHAPITRE II : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

II.1- PRODUCTION ET CROISSANCE

L'activité économique continue sa progression soutenue, portée par un rebond significatif de la production du secteur des industries extractives ainsi que par les performances remarquables des secteurs de l'agriculture, de la construction et des services.

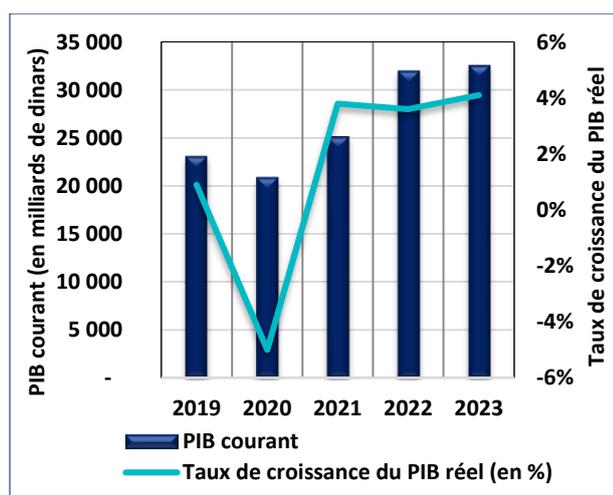
4,1 % (2023)

3,6 % (2022)

Taux de croissance du PIB en volume

Avec un taux de croissance de 4,1 % en 2023, en hausse par rapport au 3,6 % enregistré en 2022 ; ces taux confirment le redressement de l'économie algérienne après une période de crise sanitaire intense, enregistrant un taux de croissance record entre 2015 et 2023.

Graphique II.1 : Croissance et évolution du PIB



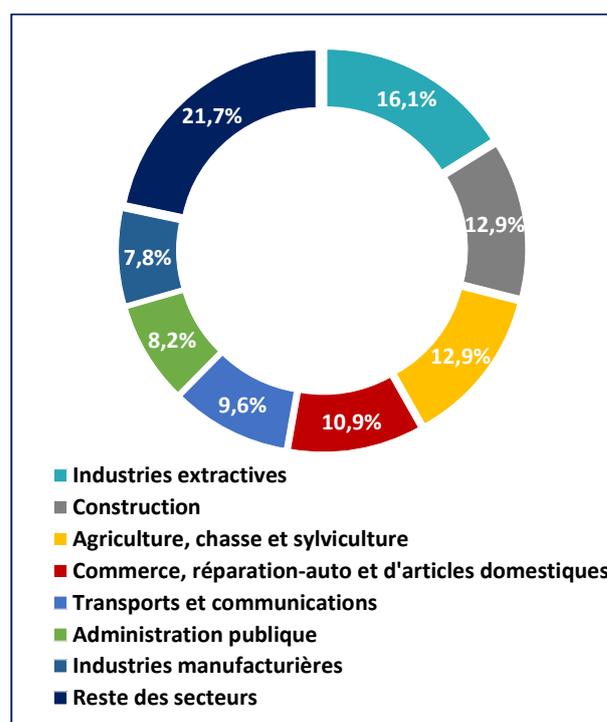
Source : ONS

Comparativement à l'année précédente, tous les secteurs ont contribué à cette dynamique, avec une progression notable, notamment dans les industries extractives au cours de l'année 2023.

Bien que plusieurs secteurs aient enregistré des taux de croissance appréciables, il est à noter que certains ont connu une baisse par rapport à leurs performances de 2022.

Dans l'analyse de la répartition du PIB nominal selon les différents secteurs économiques, il est observé que sept secteurs dominent en représentant collectivement plus de 80 % du PIB (Produit Intérieur Brut). Dans l'ordre décroissant de leurs parts, ces secteurs sont les suivants : « Industries extractives », « Construction », « Agriculture, chasse et sylviculture », « Commerce, réparation-auto et articles domestiques », « Transports et communications », « Administration publique », et enfin « Industries manufacturières ».

Graphique II.2 : principaux secteurs d'activité dans le PIB en 2023



Source : ONS

II. 1.1– La production agricole

La croissance de la production agricole a enregistré un repli, passant de 5,3 % en 2022 à 3,3 % en 2023, et contribuant ainsi à 8,4 % dans la croissance globale contre 16,0 % en 2022. Néanmoins, le secteur agricole a témoigné d'une progression de sa part dans le PIB aux prix courants qui a atteint 12,9 %, contre 10,4 % en 2022. En termes de valeur ajoutée, le secteur « Agriculture, chasse et sylviculture » a généré 4 204,5 milliards de dinars en 2023, comparativement à 3 323,1 milliards de dinars en 2022.

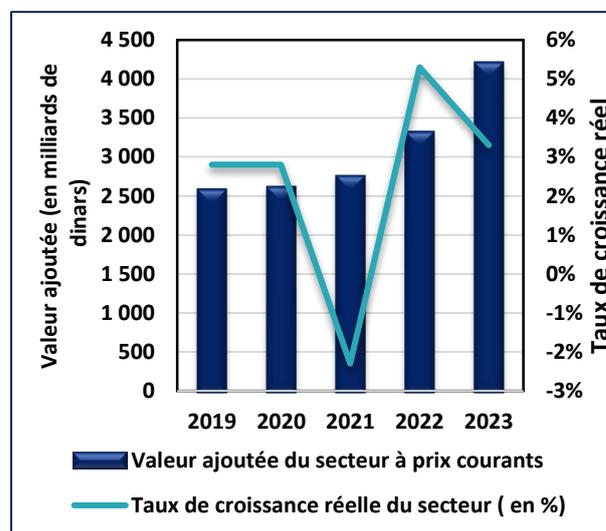
En 2023, la production céréalière³ a subi une forte baisse de 77,21 % après avoir progressé de 51,4 % en 2022, passant ainsi de 41,9 millions de quintaux en 2022 à 9,5 millions de quintaux en 2023. Cette diminution a touché toutes les filières céréalières ; la récolte de blé a considérablement chuté, de 72,74 % pour le blé dur et de 78,61 % pour le blé tendre. De même, la production d'orge et d'avoine, en recul, a enregistré des baisses respectives de 86,78 % et 82,43 % entre 2022 et 2023.

Après une forte hausse en 2022 (30,34 %), la croissance de la production oléicole a ralenti pour enregistrer une légère augmentation de 0,79 % en 2023, portant le total à 9,3 millions de quintaux, presque inchangé par rapport à 2022 où elle s'est élevée à 9,2 millions de quintaux.

Une tendance similaire est constatée pour la filière viticole et agrumes. En effet, la production des agrumes a baissé de 0,86 % après avoir augmenté de 7,48 % l'année précédente. Quant à la viticulture, sa

production a diminué de 0,12 % contre une croissance de 9,33 % l'an dernier.

Graphique II.3 : Croissance du secteur agricole



Source : ONS

De même, la production maraîchère a enregistré une diminution à 132,2 millions de quintaux en 2023 par rapport aux 135,7 millions de quintaux enregistrés en 2022, représentant ainsi une baisse de 2,51 %. Néanmoins, la production de pommes de terre a enregistré une croissance de 6,23 %, passant de 38,5 millions de quintaux en 2022 à 40,9 millions de quintaux en 2023.

La production de la tomate industrielle a, quant à elle, marqué une légère croissance de 0,10 % en 2023 contre une baisse de 14,09 % une année auparavant.

Aussi, la production animale en termes de volume a connu une baisse, avec des diminutions notables de 27,46 % pour les viandes rouges, de 16,39 % pour la production laitière et de 0,3 % pour les œufs. Cependant, la production de laine, de miel et de viandes

³ Données du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, transmises le 28/05/2024.

blanches a enregistré une croissance positive de 28,33 %, 13,49 % et 7,06 % respectivement, alors qu'elle a enregistré des baisses de 33,46 %, 14,65 % et 2,45 % en 2022.

En outre, la pêche et l'aquaculture a été le seul secteur à connaître un recul, avec une croissance de -0,8 %, contre -0,3 % l'année précédente. Malgré cette diminution, la valeur ajoutée de ce secteur est passée de 77,4 milliards de dinars en 2022 à 82,1 milliards de dinars en 2023, aux prix courants.

II.1.2 – Construction

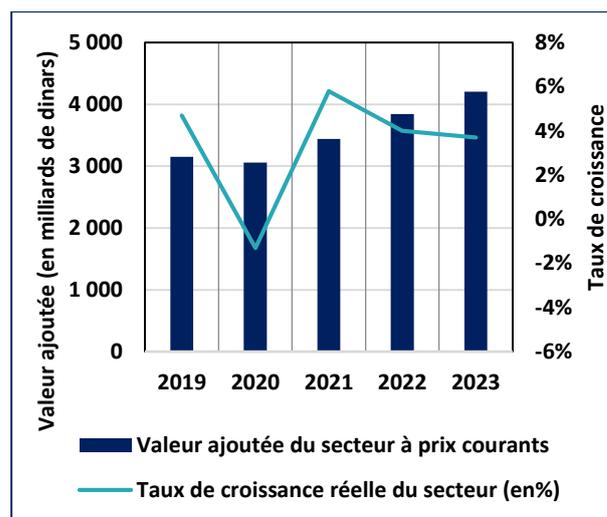
La croissance du secteur d'activité de la construction a enregistré une légère baisse en 2023 avec un taux de 3,7 % contre 4,0 % l'année précédente. Néanmoins, cette activité contribue fortement à la croissance économique et se place au troisième rang avec une contribution de 10,8 % en 2023 contre 15,1 % en 2022. Par ailleurs, la part de ce secteur dans le PIB aux prix courants s'élève à 12,9 % en 2023 contre 12 % en 2022.

Les logements livrés en 2023 ont atteint 230 700 unités contre 245 000 unités livrées en 2022. Cette baisse a concerné particulièrement la catégorie de logements aidés, la catégorie de logements promotionnels libres et la catégorie de logements promotionnels publics. En effet, les livraisons de logements aidés ont reculé de 9,6 % contre une hausse de 32,0 % en 2022, les livraisons de logements promotionnels libres ont également diminué de 9,0 % contre une augmentation de 39,1 % en 2022, et les livraisons de logements promotionnels publics ont connu une baisse de 92,0 % contre une diminution de 60,9 % en 2022. La nature pluriannuelle des programmes de logements

promotionnels publics, l'achèvement de ces programmes et le niveau important du nombre de logements livrés en 2022, expliquent la baisse de la livraison de logements enregistrée en 2023 dont les projets sont toujours en cours de construction.⁴

Par ailleurs, les livraisons de logements sociaux se sont élevées à 31 500 unités en 2023 contre 24 600 unités en 2022, soit une hausse de 28,1 %. Celles de la catégorie auto-construction ont, quant à elles, été de 15 900 unités en 2023 contre 13 300 unités en 2022, soit une augmentation de 19,6%.⁵

Graphique II.4 : Croissance du secteur de la Construction



Source : ONS

II.1.3 – Services marchands et non marchands

La valeur ajoutée du secteur des services a atteint 14 684,68 milliards de dinars en 2023 contre 13 693,7 milliards de dinars en 2022. Par conséquent, sa part dans le PIB à prix courants est passée de 42,8 % en 2022 à 45,1 % en 2023. En termes réels, toutes les branches d'activités relevant de ce secteur ont enregistré une

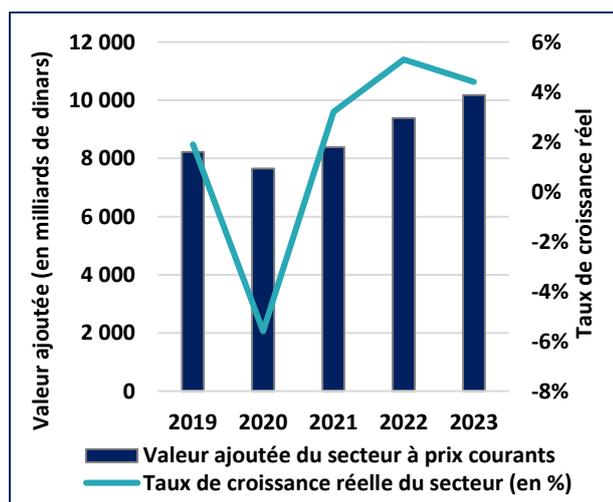
⁴ Données Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, transmises le 24/01/2024.

⁵ Idem.

croissance positive et ont quasiment maintenu leurs rythmes de l'année précédente à l'exception de l'activité « Hôtels et restaurations ».

Les services marchands ont enregistré une croissance de 4,4 % en 2023 contre 5,3 % en 2022. Ce léger recul résulte principalement d'une baisse de la croissance de l'activité « Hôtels et restaurations » qui a enregistré un taux de croissance de 18,7 % en 2023 contre 55,7 % après la levée des mesures de confinement durant la période de la pandémie.

Graphique II.5 : Croissance du secteur des services marchands



Source : ONS

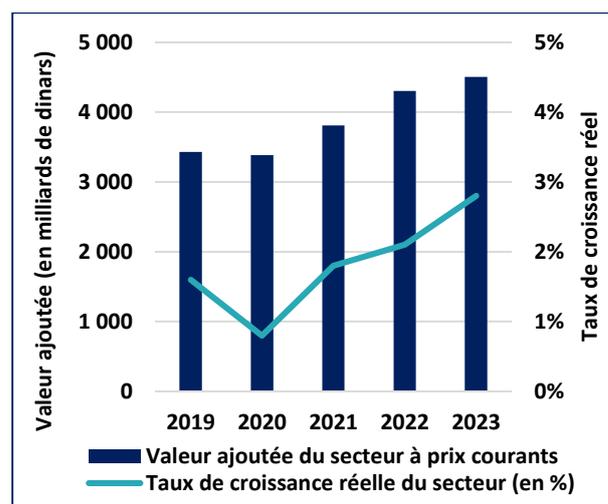
En revanche, le commerce a contribué fortement à la croissance des services et de l'activité globale. Le secteur « commerce, réparation-auto et articles domestiques » enregistre une croissance de 6,2 % en 2023 contre 4,4 % en 2022. Il constitue ainsi le principal moteur de la croissance des services marchands et le deuxième contributeur (14,9 %) après les industries extractives à la croissance du PIB global. Les activités de « Transports et communications », « Activités financières » et « Immobilier, locations et services aux entreprises » ont également connu

respectivement des croissances positives de 2,5 %, 3,5 %, 2,5 % en 2023 contre 4,3 %, 2,2 % et 3,7 % en 2022.

Aux prix courants, l'ensemble de ces services marchands totalisent une valeur ajoutée de 10 177,8 milliards de dinars en 2023 contre 9 389,6 milliards de dinars en 2022, ils représentent ainsi 31,2 % du PIB contre 29,3 % durant la même période.

Les services non marchands, représentés principalement par les services de l'administration publique et de l'éducation, contribuent à hauteur de 9,1 % à la croissance du PIB. Par ailleurs, toutes les activités relevant de ce secteur ont enregistré des taux de croissance plutôt stables comparés à l'année précédente. En effet, les services de l'administration publique ont augmenté de 2,9 % contre 2,2 % en 2022 alors que ceux de l'éducation ont augmenté de 2,7 % contre 1,9 % en 2022.

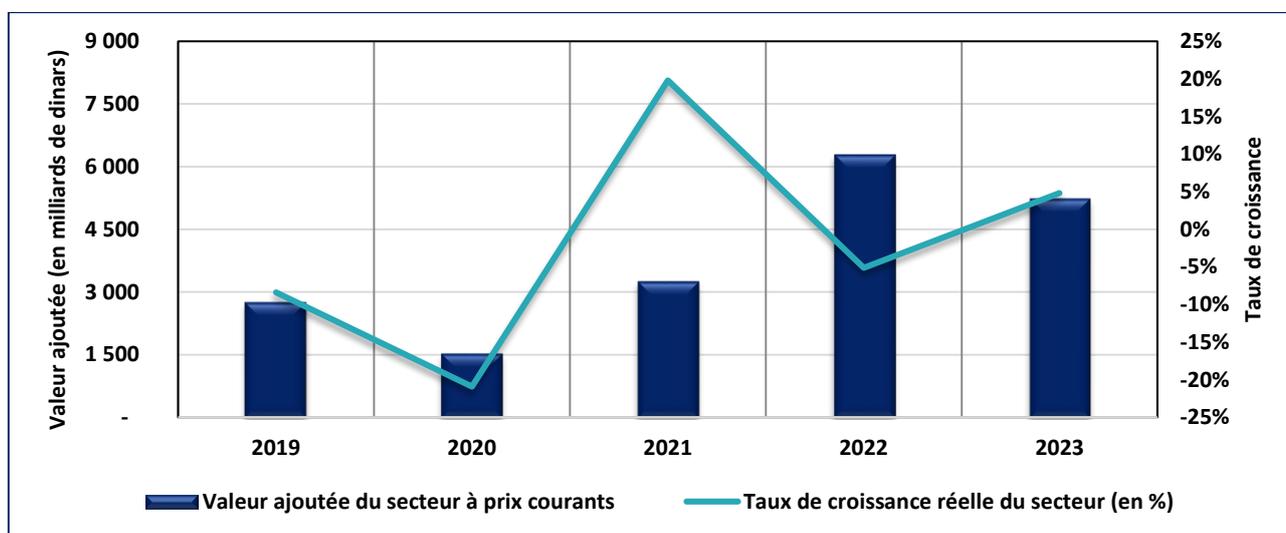
Graphique II.6 : Croissance du secteur des services non marchands



Source : ONS

La valeur ajoutée de l'ensemble de ces services passe ainsi de 4 304,1 milliards de dinars (13,4 % du PIB) en 2022 à 4 505,9 milliards de

Graphique II.7 : Croissance du secteur des industries extractives



Source : ONS

dinars (13,8 % du PIB) en 2023.

II.1.4 – Les industries extractives

Après une contraction importante du secteur des industries extractives tout au long de l'année 2022, ces activités ont rebondi en 2023 et constituent même le principal moteur de la croissance durant cette année. En effet, la croissance de ce secteur est passée de (-5,1 %) en 2022 à 4,8 % en 2023 contribuant ainsi à hauteur de 22,9 % à la croissance globale contre une contribution négative de 18,2 % l'année précédente. Il importe de noter que cette croissance est principalement tirée par la croissance de l'activité pétrolière. Aux prix courants, la valeur ajoutée du secteur des industries extractives s'est établie à 5 237,2 milliards de dinars contre 6 278,3 milliards de dinars en 2022, soit une baisse de 16,6 %. Ceci reflète le recul des prix des hydrocarbures qui concerne l'activité la plus importante des industries extractives. Malgré la baisse de sa valeur ajoutée nominale, ce secteur représente en 2023 le principal contributeur à la croissance avec une part de 17,1 % de la valeur ajoutée globale contre 12,6 % en 2022.

A la différence de l'année précédente et en dépit de la reprise de l'activité du secteur des hydrocarbures en 2023, les exportations d'hydrocarbures liquides et gazeux de l'Algérie ont été affaiblies par le recul des cours de l'énergie. En effet, les recettes provenant de ces exportations ont atteint 50,5 milliards de dollars en 2023 contre 59,7 milliards de dollars une année auparavant, soit une baisse de 16,9 %.

Dans un contexte de persistance des tensions et d'incertitudes sur les marchés internationaux, les prix des hydrocarbures ont viré à la baisse en 2023. En moyenne sur l'année, les prix des hydrocarbures exportés ont baissé de 19,3 % pour le pétrole brut, passant de 103,7 dollars en 2022 à 83,6 dollars en 2023 et ceux du gaz naturel ont diminué de 13 % passant de 14,7 dollars en 2022 à 12,7 dollars le million de BTU en 2023.

En revanche, les quantités d'hydrocarbures exportées, en tonne équivalent pétrole (TEP), ont progressé de 3,5 % en 2023. Cette croissance s'explique majoritairement par une reprise remarquable des exportations des hydrocarbures gazeux (+6,4 %), mais aussi par

une augmentation des exportations des hydrocarbures liquides (+0,5 %).

II.1.5 – L’industrie

La valeur ajoutée du secteur des industries manufacturières s’est établie à 2 533,8 milliards de dinars en 2023 contre 3 283,8 milliards de dinars en 2022, soit une baisse, en valeur, de 22,8 %. La part de ce secteur dans le PIB aux prix courants s’est établie à 7,8 % en 2023. Le taux de croissance en volume du secteur des industries manufacturières a sensiblement baissé, atteignant 1,6 % en 2023 contre 12,8 % l’année précédente. De ce fait, la contribution de ce secteur à la croissance réelle du PIB a été de 4,0 % uniquement contre 28,9 % en 2022.

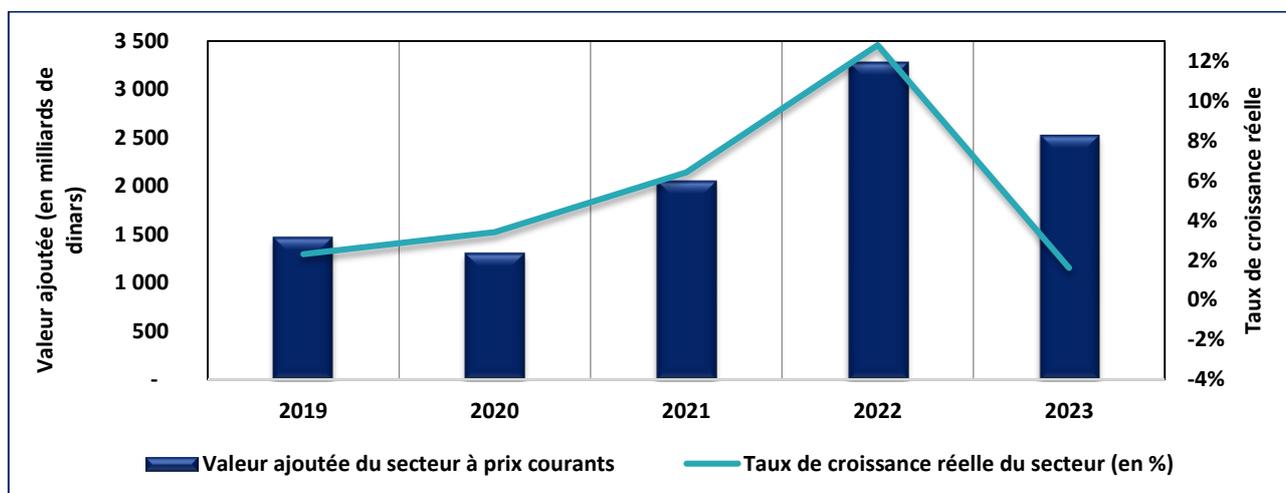
S’agissant du secteur « Production et distribution d’électricité et de gaz », sa valeur ajoutée a atteint 405,3 milliards de dinars en 2023 contre 386,0 milliards de dinars en 2022, soit une hausse, en valeur, de 5,0 %. Le taux de croissance en volume du secteur « Production et distribution d’électricité et de gaz », quant à lui, a légèrement diminué, passant de 5,6 % en 2022 à 5,1% en 2023. Bien que représentant

1,2 % du PIB nominal en 2023, ce secteur a contribué à la croissance réelle du PIB à hauteur de 1,5 %.

Affichant un total de 77 738 gigawatt-heures, les ventes d’électricité ont augmenté de 5,0% en 2023, un rythme de croissance légèrement plus bas par rapport à l’année précédente. Cette hausse de consommation a concerné aussi bien le secteur des entreprises (haute et moyenne tension), avec des hausses respectives de 3,1 % et 5,3 % que celui des ménages (basse tension) avec une augmentation de 5,6 %.⁶

S’agissant des ventes de gaz, elles ont marqué une quasi-stabilité en 2023 enregistrant un taux de croissance de 0,3 % contre une croissance de 8,3 % en 2022. Cette évolution s’explique par la hausse de la consommation de la haute pression de 5,1%, la stabilité de la consommation de la moyenne pression avec un taux de croissance de 0,1 %, et la baisse de la consommation de la basse pression avec un taux de croissance négatif de 1,6 %. Ainsi, les ventes de gaz ont totalisé 194,8 giga-thermie en 2023 contre 194,2 en 2022.

Graphique II.8 : Croissance du secteur des industries manufacturières



Source : ONS

⁶ Données Ministère de l’Énergie et des Mines,

transmises le 30/01/2024.

II.2- LA DEMANDE GLOBALE

L'accélération du rythme de la croissance économique, qui passe de 3,6 % en 2022 à 4,1 % en 2023, est tirée par l'expansion remarquable de la dépense intérieure brute (+7,9 %) et par la reprise des exportations (+3,1 %) et ce, malgré la reprise du volume des importations en 2023 après une longue période de contraction.

La croissance de la dépense intérieure brute s'est nettement accélérée, passant de 3,5 % en 2022 à 7,9 % en 2023. Cette accélération est tirée par celle de la formation brute du capital fixe (8,4 % en 2023 contre 2,6 % en 2022) et, dans une moindre mesure, par celle de la consommation finale (3,5 % en 2023 contre 3,3 % en 2022). A noter que l'accélération de la consommation finale a résulté principalement de celle des ménages qui passe de 3,5 % en 2022 à 3,8 % en 2023, tandis que

la croissance de la consommation finale des administrations publiques a ralenti en 2023, atteignant 2,6 % au cours de l'année sous revue contre 2,8 % en 2022.

Quant à la croissance du volume des exportations qui s'est stabilisée en 2022 à 0,2 % seulement après son fort rebond en 2021 (+11,5 %), elle a repris en 2023 avec un taux de 3,1 %.

S'agissant des importations, leur volume a enregistré une très forte reprise, enregistrant un taux de croissance de 19,4 % en 2023 contre une contraction de (-0,2 %) en 2022 et ce, après une période de contraction ininterrompue depuis 2016. Il convient de noter que cette reprise du volume des importations résulte simultanément de celle des importations de biens (20,4 %) et de services (12,2 %).

ÉVOLUTION DES PRIX

CHAPITRE III : ÉVOLUTION DES PRIX

A fin 2023, l'inflation⁷ des prix à la consommation au niveau national a enregistré une forte décélération se situant à 7,18 % contre 9,45 % à fin 2022. S'agissant du Grand Alger, l'évolution de l'inflation confirme cette tendance à la décélération affichant un taux de 7,84 % à fin 2023 contre 9,29 % une année auparavant.

En outre, l'analyse de l'inflation, au cours de l'année 2023, fait ressortir une dynamique de décélération de l'inflation dès le début du second semestre de 2023. En effet, cette inflation est passée de 10,14 % en mai 2023 à 7,84 % en décembre 2023, soit une baisse appréciable de 2,30 points de pourcentage en un semestre.

De plus, l'évolution de l'inflation sous-jacente mesurée par l'indice hors produits agricoles frais, conforte cette tendance baissière affichant ainsi des taux de 5,52 % à fin 2023 contre 6,98 % à fin 2022. Cette tendance à la décélération de l'inflation caractérise aussi celle mesurée par l'indice des prix à la consommation excluant les produits agricoles frais et les produits à prix réglementés qui affiche des taux de 7,23 % à fin 2023 contre 8,45 % à fin 2022. Il convient de souligner que les deux mesures de l'inflation sous-jacente, ont évolué à des rythmes inférieurs à celui de l'inflation globale.

S'agissant de l'évolution des prix des produits réglementés, la tendance haussière enregistrée

en 2022 s'est inversée au cours de l'année 2023, enregistrant ainsi un taux d'inflation nul à fin 2023 contre une inflation de 4,53 % à fin 2022. En parallèle, l'inflation des prix à la consommation des produits à fort contenu d'import a enregistré, elle aussi, une décélération pour se situer à 7,69 % à fin 2023, après avoir atteint un pic de 8,74 % à fin 2022.

Sur le marché mondial, l'année 2023 s'est caractérisée par une baisse significative des cours des principaux produits alimentaires. L'indice annuel des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO⁸), a enregistré une valeur moyenne de 124,7 points, soit une déflation de 13,77 % en une année, en lien avec la baisse des prix des principaux produits alimentaires, à savoir, les huiles végétales de 32,74 %, les produits laitiers de 17,25 %, les céréales de 15,38 %, et ceux de la viande de 3,39 %. Cependant, l'indice des prix du sucre s'est accru de 26,67 % en 2023.

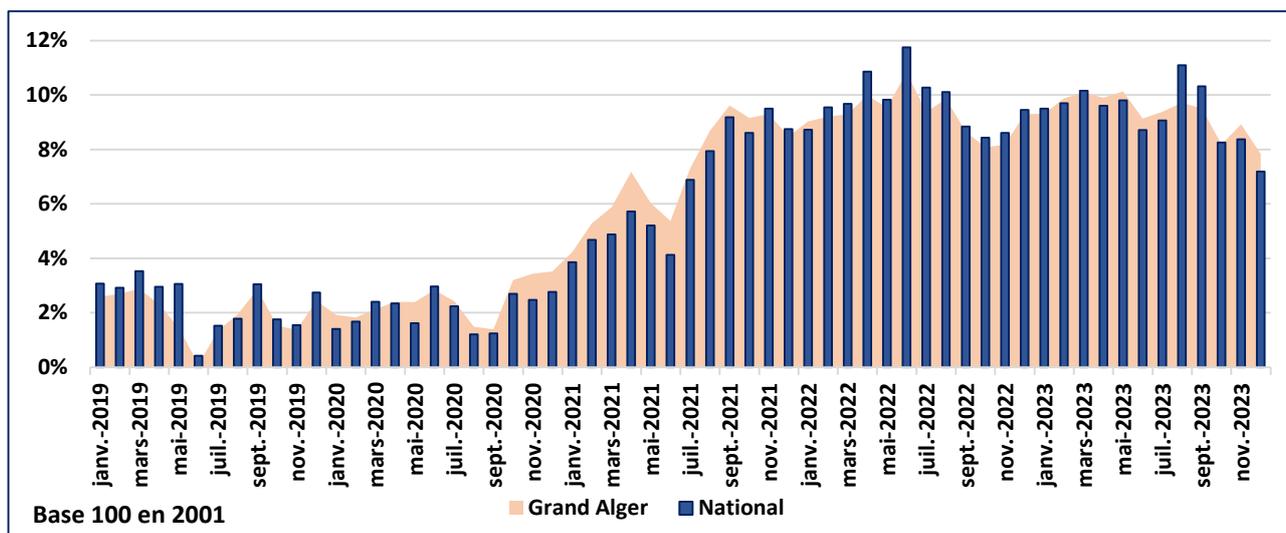
Dans un autre registre, l'évolution des prix annuels moyens à la production industrielle, hors hydrocarbures, du secteur public national s'est décélérée en affichant une hausse de 0,1 % seulement en 2023, contre une augmentation de 13,3 % une année auparavant. De même, l'évolution des prix des industries manufacturières a ralenti, avec une hausse de 1,4 % en 2023, après celle de 8,9 % en 2022.

⁷ Sauf indications contraires, la terminologie « inflation » dans ce chapitre fait référence à l'évolution de l'IPC en glissement annuel

⁸ FAO : L'indice FAO (Food and Agriculture Organisation) est un indice pondéré par les échanges

commerciaux qui permet le suivi des cours mondiaux de cinq principaux groupes de produits alimentaires, à savoir les céréales de base, les huiles végétales, les produits laitiers, la viande et le sucre.

Graphique III.1 : : Inflation des prix à la consommation : National et Grand Alger



L'indice global des valeurs unitaires à l'importation (IVU⁹) s'est établi à 163,6 points au cours de l'année 2023, traduisant une déflation de 14,21% contre une inflation de 14,88 % enregistrée en 2022. Cette forte diminution est principalement attribuable à la baisse significative des prix (-20,05 %) à l'importation des produits alimentaires et des animaux vivants en 2023 contre un taux d'inflation de 32,59 % en 2022.

III.1 - ÉVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION

III.1.1 - Prix à la consommation

A fin 2023, l'inflation s'est décélérée au niveau national se situant à 7,18 % contre 9,45 % à fin 2022, soit un recul de 2,27 points de pourcentage. De plus, l'évolution de l'inflation au niveau du Grand Alger confirme cette tendance à la décélération affichant un taux de 7,84 % à fin 2023 contre 9,29 % une année auparavant, soit une baisse de 1,46 point de pourcentage.

Au cours de l'année 2023, l'inflation des prix à la consommation du Grand Alger s'est fortement décélérée au cours du second semestre de 2023 passant d'un taux de 10,14 % à fin mai 2023 à 7,84 % à fin décembre 2023, soit une baisse appréciable de 2,30 points de pourcentage en un semestre.

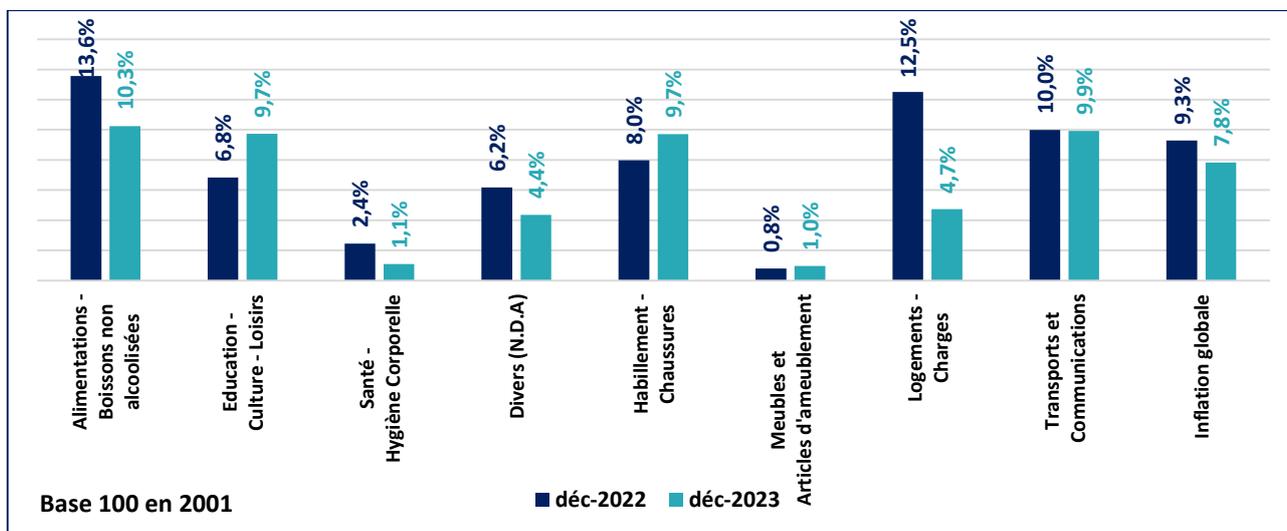
Cette tendance baissière de l'inflation globale s'explique principalement par la décélération de celle des prix des produits alimentaires (10,25 % en décembre 2023 contre 14,77 % en mai 2023) ainsi que de celle des produits du groupe « Éducation, culture et loisir » (4,73 % en décembre 2023 contre 16,94 % en mai 2023).

Par ailleurs, la décomposition du panier de consommation par groupes de produits, fait ressortir que l'inflation globale de 2023 (7,84 %) est principalement générée par les groupes de produits « Alimentation et Boissons non Alcoolisées » et « Divers », qui contribuent à hauteur de 77,23 %. Il est à noter que les poids cumulés de ces deux groupes dans le panier de

⁹ IVU : indice national des valeurs unitaires à

l'importation des marchandises (base 100=2011).

Graphique III.2 : Évolution de l'inflation par groupes de produits -Grand Alger -

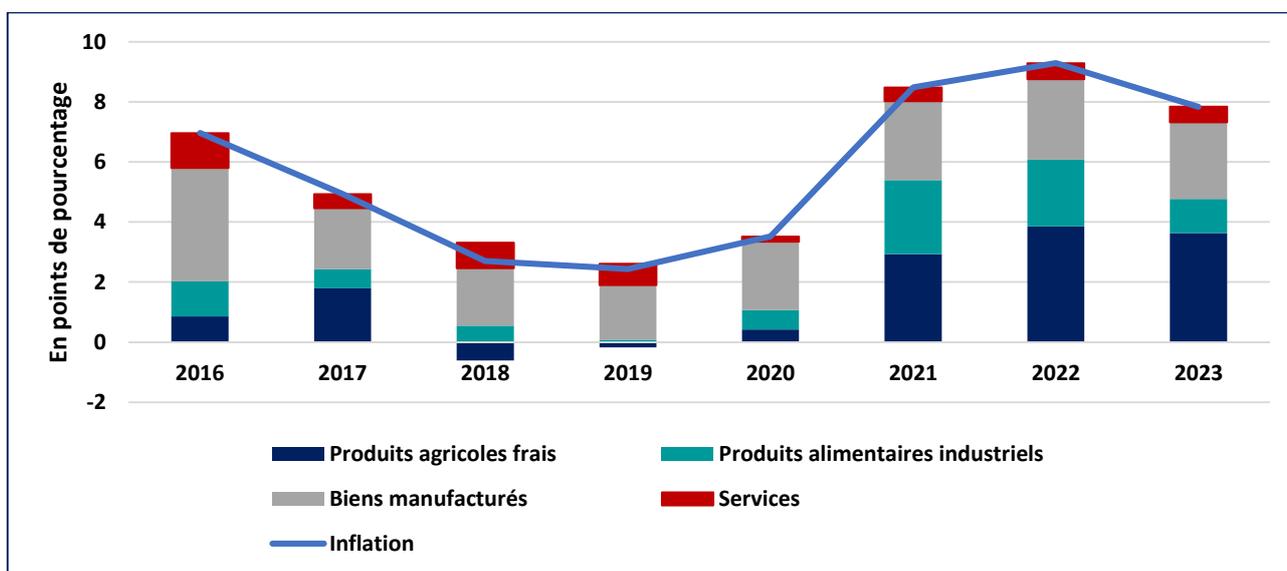


l'indice des prix à la consommation s'élèvent à 51,73 %.

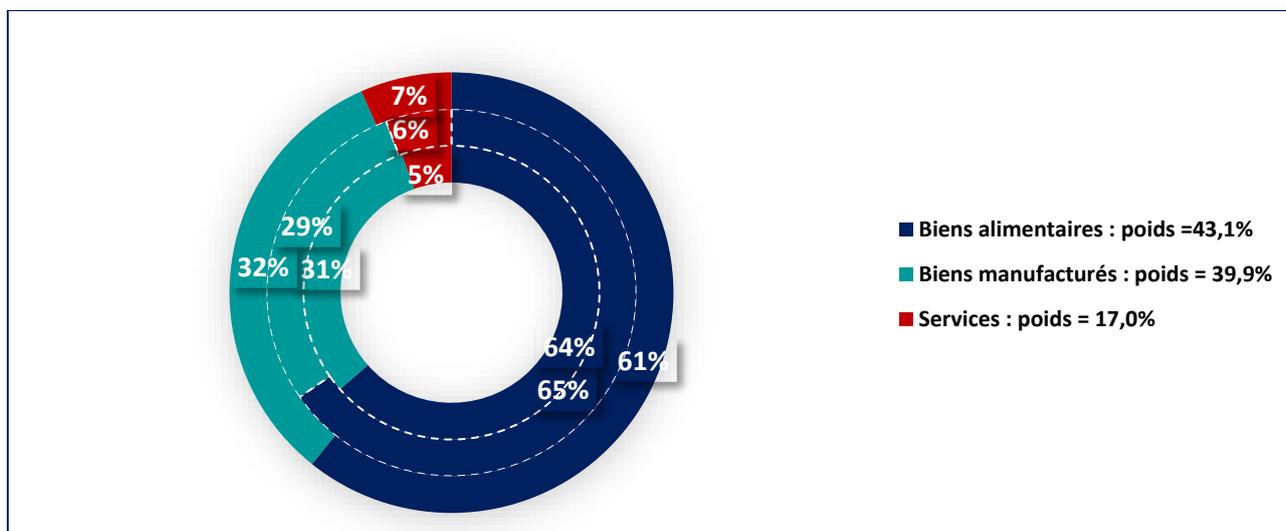
De plus, l'inflation, en 2023, de quatre groupes de produits a été supérieure à l'inflation globale, à savoir « Alimentation et boissons non alcoolisées », « Habillement et Chaussures», « Santé et hygiène corporelle » et « Divers » dont les taux respectifs étaient de 10,25 %, 9,73 %, 9,72 % et 9,92 % en 2023.

Cependant, l'inflation est de moindre ampleur pour les groupes de produits, « Éducation-culture loisirs », « Meubles et Articles d'Ameublements », et « Logements-Charges », avec des taux respectifs de 4,73 %, 4,36 % et 1,09 %. Il convient de relever que le taux d'inflation enregistré par le groupe « Transports et Communications » reste relativement faible, affichant un taux de 0,97 % en 2023.

Graphique III.3 : Contribution des catégories de produits à l'inflation globale



Graphique III.4 : Contribution des catégories de biens à l'inflation annuelle moyenne

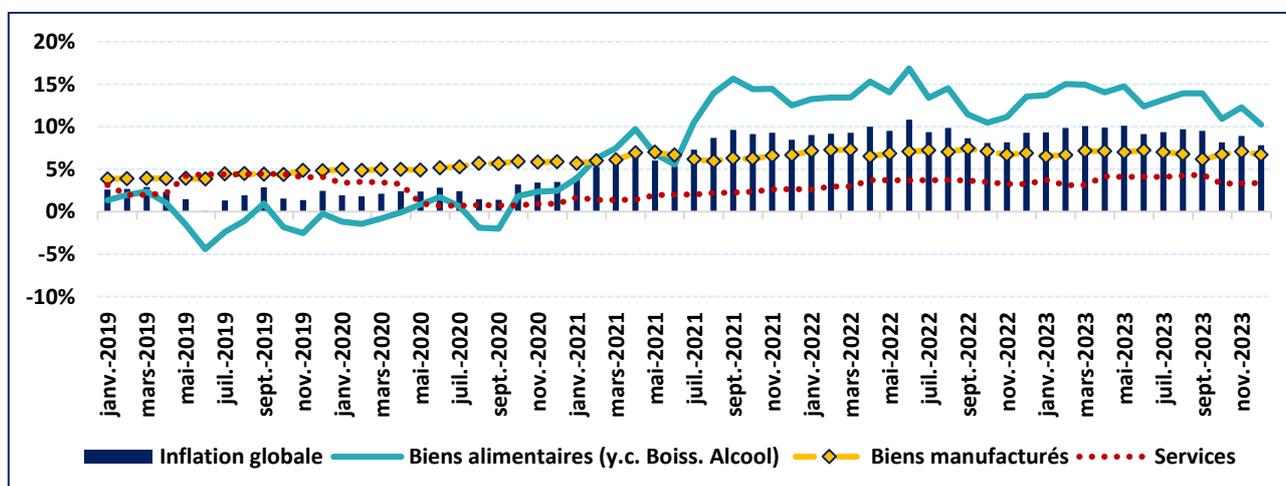


Par catégories de biens, l'inflation des biens alimentaires, qui a atteint 10,25 % en 2023 contre 13,56 % en 2022, a entraîné une contribution de cette catégorie à l'inflation globale affichant 60,82 % en 2023 en baisse comparativement à l'année 2022 (65,36 %), avec un poids relatif de 43,13 %. Cette baisse est principalement due à l'évolution de l'inflation des produits agricoles frais, qui a atteint 15,29 % en 2023 en recul par rapport à 2022 (17,44 %). En outre, l'inflation est en net ralentissement pour les produits alimentaires industriels avec un taux de 4,99 % en 2023,

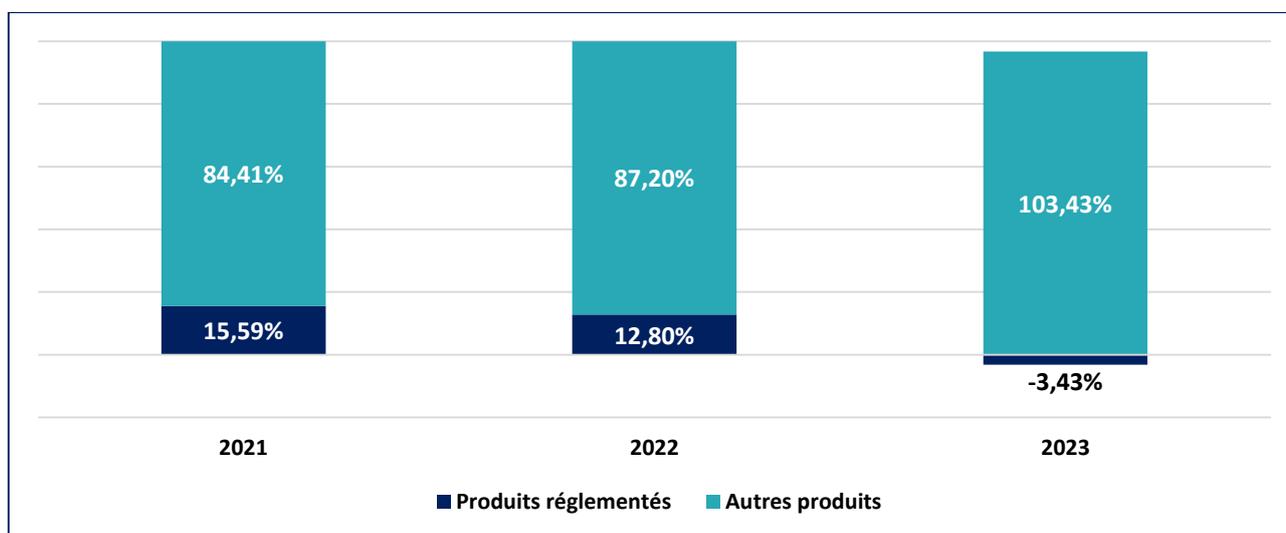
contre une forte inflation de 9,79 % enregistrée en 2022.

Les prix des biens manufacturés ont enregistré une légère décélération de leur inflation pour atteindre 6,71 % en 2023, contre 6,91 % en 2022 et ont généré 32,53 % de l'inflation globale, contre 28,88 % en 2022. De même, les prix des services ont connu une inflation modérée de 3,37 % en 2023, contre 3,27 % en 2022, avec des contributions respectives de 6,66 % et 5,76 % à l'inflation globale.

Graphique III.5 : Inflation selon les catégories de biens



Graphique III.6 : Contribution des produits réglementés en pourcentage à l'inflation globale



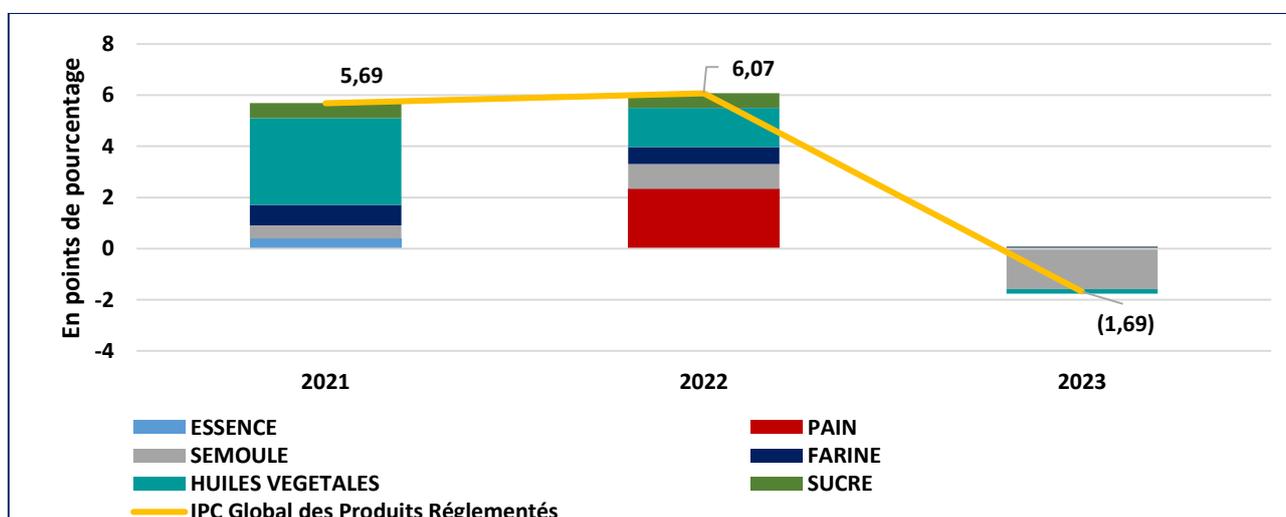
III.1.2 – Inflation des prix des produits réglementés

En 2023 et en moyenne annuelle, la tendance haussière des prix des produits réglementés a été inversée, marquant pour la première fois une déflation de 1,69 %. Cette inversion est principalement attribuable à la baisse significative des prix de la semoule, qui ont chuté de 13,79 % en 2023, contre une augmentation de 8,68 % en 2022. Concomitamment, les prix des huiles végétales

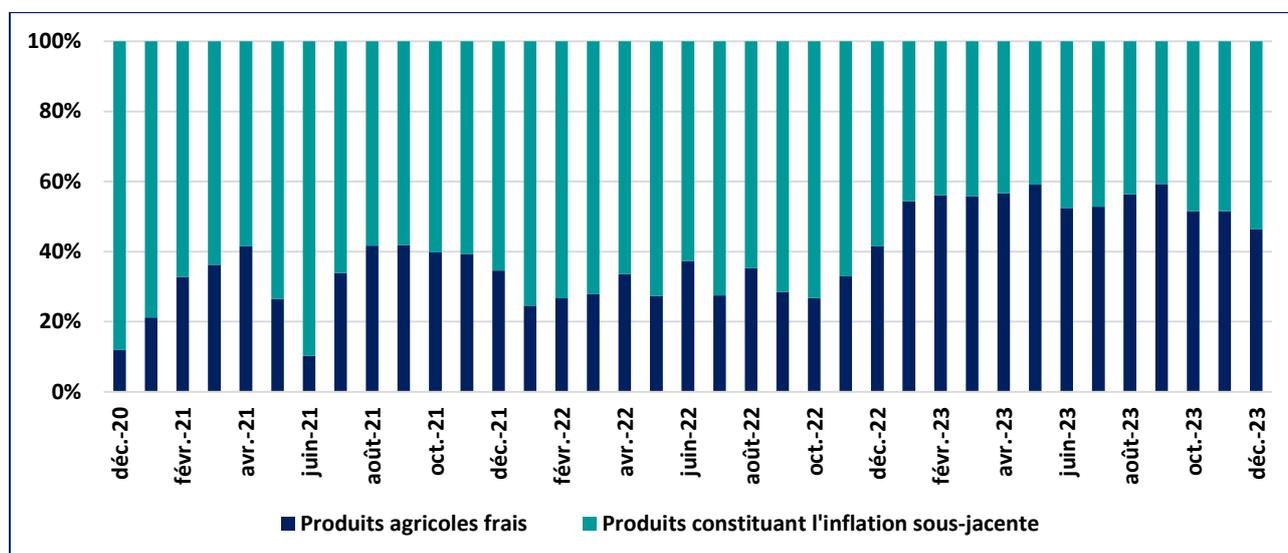
ont également enregistré une déflation de 1,50 % en 2023, après une forte inflation de 14,19 % enregistrée en 2022. Excepté ces deux produits, les prix des autres produits réglementés sont restés stables.

En termes de contribution, l'année 2023 s'est distinguée par la contribution négative de la semoule et des huiles végétales, de -1,59 et -0,17 points de pourcentage respectivement, à l'inflation des produits réglementés.

Graphique III.7 : Contributions de quelques produits réglementés à l'inflation des produits réglementés



Graphique III.8 : Contribution de l'inflation sous-jacente à l'inflation globale



III.1.3 – Inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente, calculée par l'indice global hors produits agricoles frais, s'élève, à fin 2023, à 5,52 %, alors que celle mesurée par l'indice des prix à la consommation excluant les produits agricoles frais et les produits à prix réglementés est de 7,23 %. Ces deux mesures ont évolué à des rythmes inférieurs à celui de l'inflation globale enregistrée en 2023 (7,84 %).

En outre, l'évolution de l'inflation sous-jacente, selon ces deux variantes, fait ressortir une tendance baissière, au cours du second semestre de 2023. En effet, l'inflation sous-jacente, calculée par l'indice global hors produits agricoles frais est passée de 6,98 % à fin 2022 à 5,52 % à fin 2023. Cette tendance à la décélération de l'inflation caractérise aussi celle mesurée par l'indice des prix à la consommation excluant les produits agricoles frais et les produits à prix réglementés qui passe, de 8,45 % à fin 2022 à 7,23 % à fin 2023.

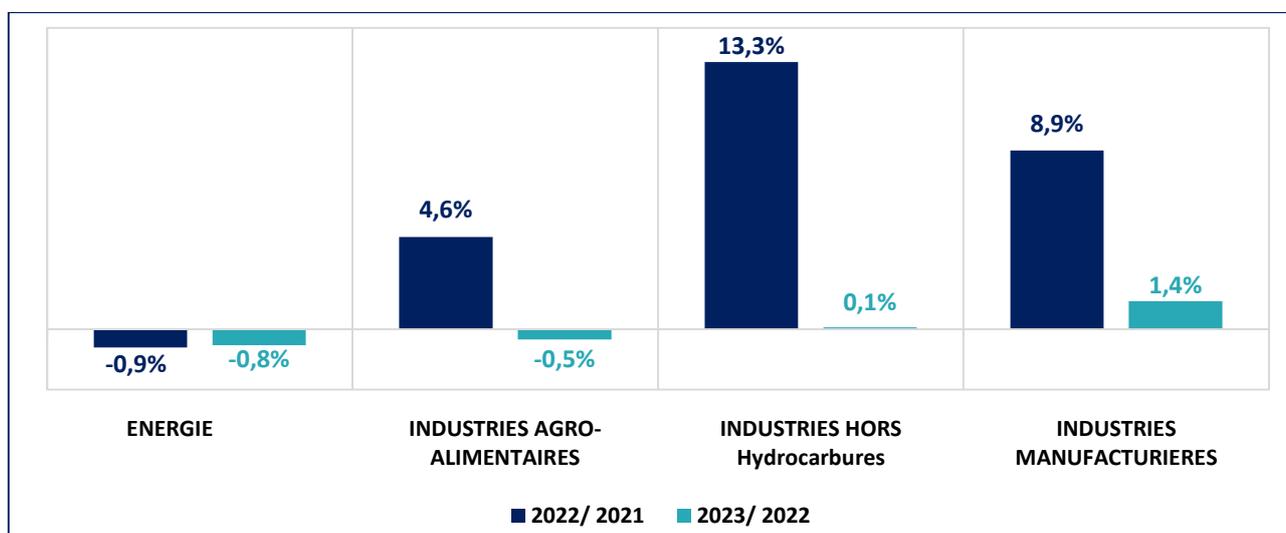
III.2 - PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE PUBLIQUE

Les prix à la production industrielle ont enregistré une légère hausse de 0,1 % en 2023 contre 13,3 % en 2022, portant ainsi l'indice (base 100 en 1989) à 1 787,5 points. Celui des industries manufacturières s'est établi à 1 671,4 points, en progression de 1,4 % en 2023, contre 8,9 % en 2022.

L'évolution en moyenne annuelle par secteurs d'activité, s'est caractérisée par une nette baisse des prix à la production du secteur « Mines et Carrières », enregistrant une déflation de 10,5 % en 2023, après une inflation de 95,9 % en 2022. La baisse des prix de la production du secteur de l'énergie se poursuit pour la deuxième année consécutive, enregistrant une déflation de 0,8 % en 2023, après celle de 0,9 % enregistrée en 2022. Les prix du secteur « Industries Diverses » affichent une déflation de 9,0 % en 2023, contre une inflation de 0,5 % enregistrée en 2022.

La désinflation des prix à la production manufacturière résulte principalement de celle des prix des secteurs : « Industries Diverses »,

Graphique III.9 : Évolution des prix de l'industrie



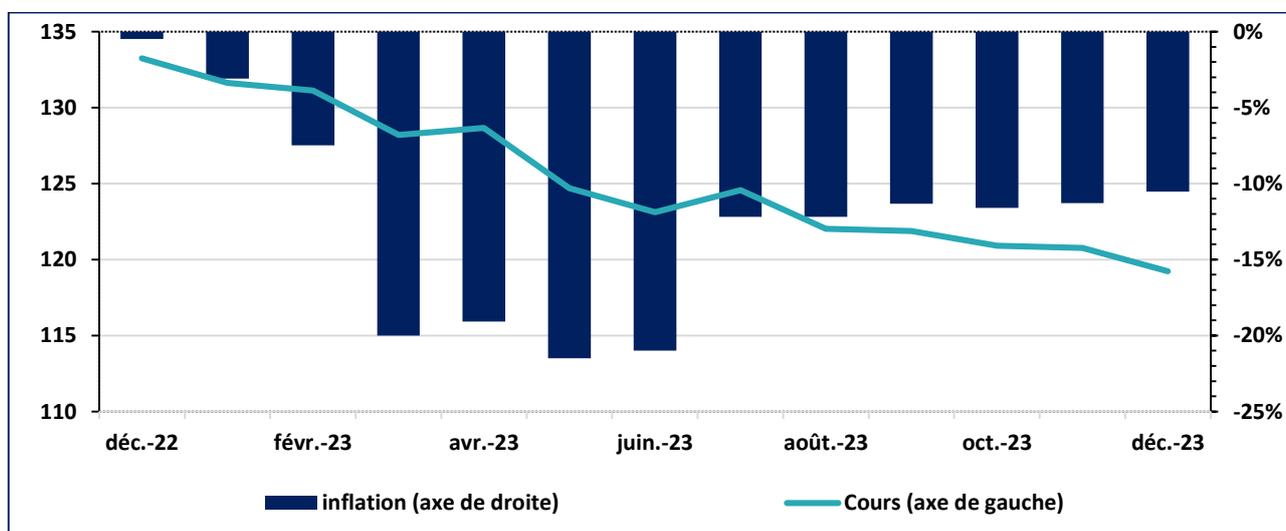
« Industries Agroalimentaire », « Matériaux de Construction » et le secteur « Industries Cuir et Chaussures » qui ont enregistré une déflation de 9,2 %, 0,5 %, 0,4 % et 0,3 % respectivement.

Le secteur « Industries Textiles » est marqué par une hausse du rythme de l'inflation, qui passe d'un taux de 9,9 % en 2022 à un taux de 10,8 % en 2023.

Le rythme d'évolution des prix du secteur « Industries Sidérurgiques Métalliques,

Mécaniques, Électriques et Électroniques » a fortement ralenti, enregistrant un taux de 0,8 % en 2023, après une inflation de 13,6 % en 2022. De même, l'inflation des prix des secteurs « Industries Chimiques » et « Industries Bois, Liège, Papier, Impression » ont enregistré une décélération, passant respectivement de 18,6 % et 6,3 % en 2022, à 7,4 % et 4,3 % en 2023.

Graphique III.10 : Indice FAO : Indice et inflation



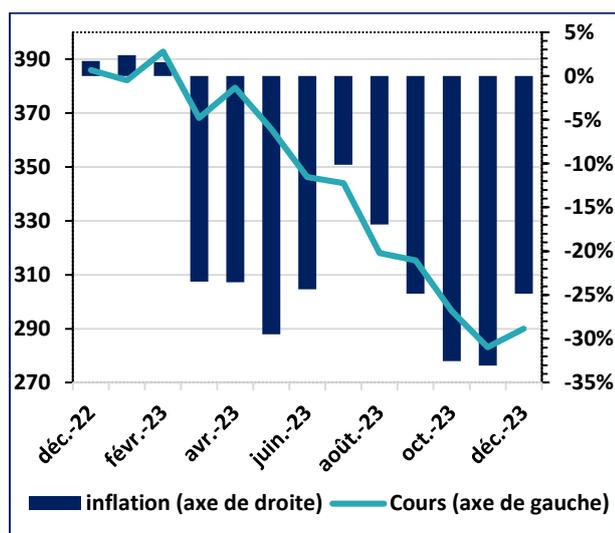
III.3 - PRIX DES BIENS DE CONSOMMATION IMPORTES

II.3.1 – Évolution des cours mondiaux

L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui mesure la variation des cours internationaux des produits alimentaires les plus couramment échangés (sucre, huiles, céréales, produits laitiers, viande), a enregistré une déflation de 13,77 % en 2023 contre une inflation de 14,99 % en 2022. A l'exception du sucre dont les prix ont augmenté de 26,67 % en 2023, les cours des autres principaux produits alimentaires, à savoir les huiles végétales, les produits laitiers, les céréales et la viande ont reculé de 32,74 %, 17,25 %, 15,38 % et 3,39 % respectivement.

Par ailleurs, la production céréalière mondiale a atteint 2 810,9 millions de tonnes sur la campagne 2022/2023. Concernant le blé, sa production s'est établie à 806,2 millions de tonnes, en croissance de 3,39 % par rapport à la

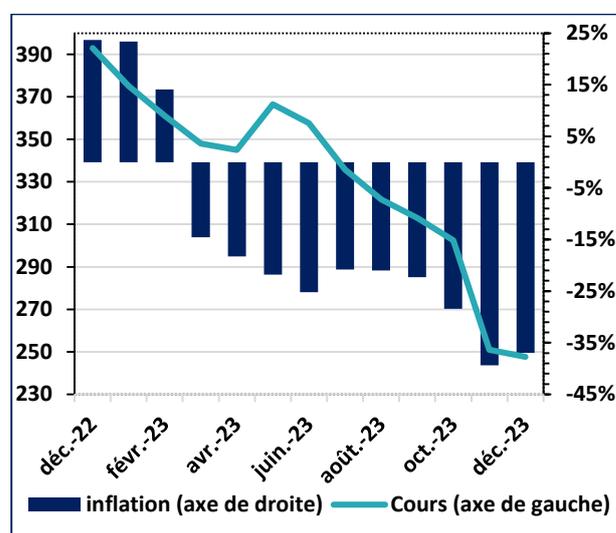
Graphique III.11 : Blé USA : cours en dollar la tonne et inflation



campagne 2021/2022. Ainsi, le cours annuel moyen du blé des États-Unis a atteint 340,02 dollars US la tonne en 2023, contre 428,79 dollars US en 2022, soit une baisse de 20,70 % en moyenne annuelle.

De même, le cours du blé d'Argentine a enregistré une diminution annuelle de 19,26 % en 2023, portant le cours moyen à 327,06 dollars US la tonne en 2023, contre 405,09 dollars US l'année précédente.

Graphique III.12 : Blé Argentine : cours en dollar tonne et inflation



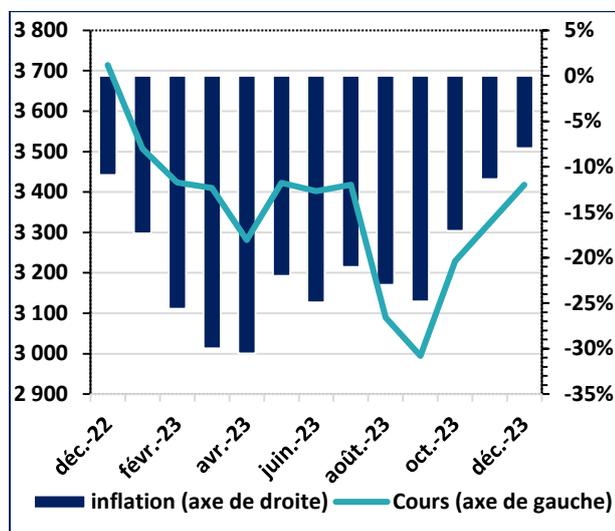
Les prix internationaux de l'huile de soja ont baissé de 33,36 % par rapport à 2022, portant le cours annuel moyen à 1 123,58 dollars US la tonne. De même, les prix de l'huile de tournesol ont également diminué de 38,86 % par rapport à l'année précédente, portant le cours annuel moyen à 1 006,83 dollars US la tonne.

Le cours de la poudre de lait, a atteint 3 326,76 dollars US la tonne en 2023, soit une baisse de 21,78 % en moyenne annuelle.

Pour le marché sucrier¹⁰, les cours du sucre ont augmenté de 27,93 %, en moyenne annuelle,

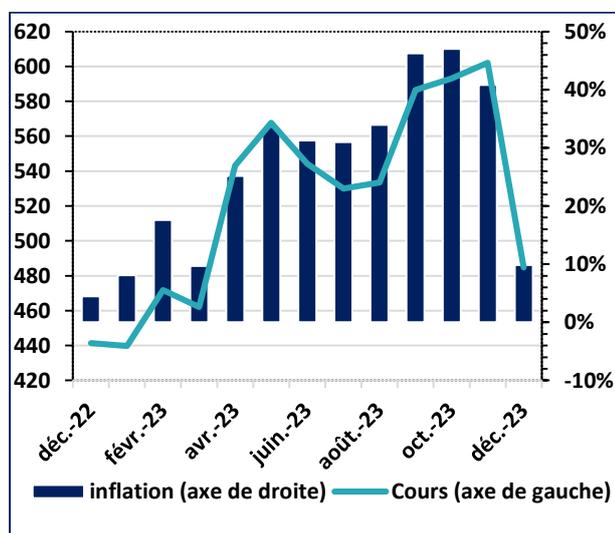
¹⁰ Source : Bloomberg

Graphique III.13 : Lait entier : cours en dollar la tonne et inflation



ramenant leur cours moyen à 530,85 dollars US la tonne en 2023 contre un cours moyen de 414,95 dollars US la tonne en 2022.

Graphique III.14 : Sucre : cours en dollar tonne (ech.gauche) et glissements %



III.3.2 - Prix des valeurs unitaires à l'importation de marchandises :

L'indice national des valeurs unitaires à l'importation, qui suit la variation mensuelle des cours à l'importation de marchandises regroupées selon la classification type pour le

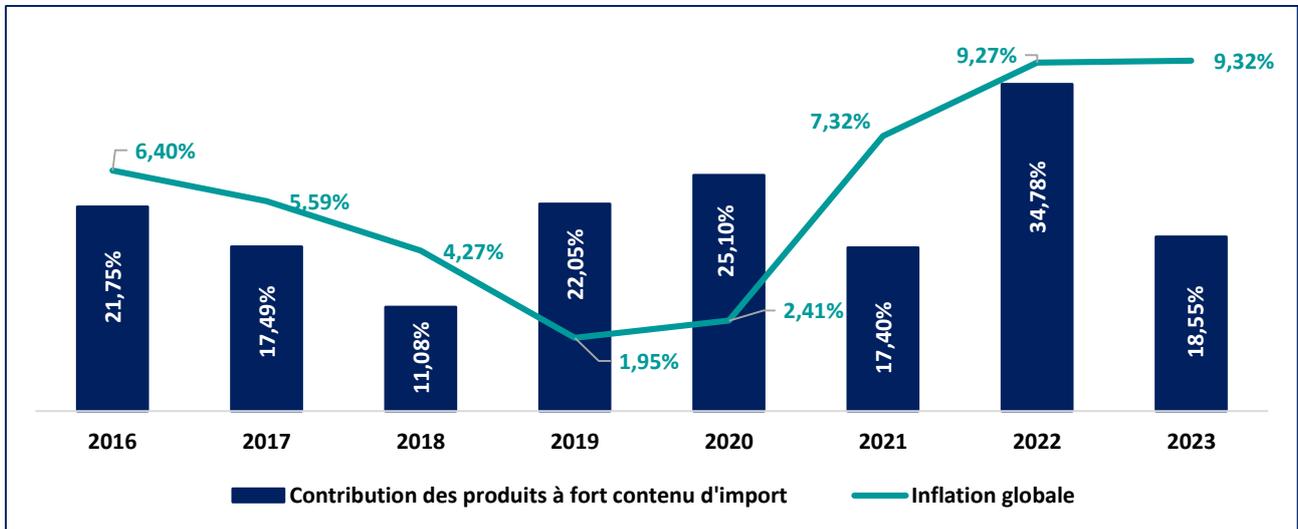
commerce international (CTCI), s'est établi à 163,6 points au cours de l'année 2023 (base 100 en 2011), soit une baisse de 14,21 % par rapport à la même période de l'année précédente. Dans le détail, l'IVU des produits « Alimentaires et Animaux vivants importés » a enregistré une déflation de 20,05 % en 2023, contre un taux d'inflation de 32,6 % en 2022.

La variation des prix à l'importation des « Combustibles minéraux, Lubrifiants et produits connexes » a affiché une déflation de 13,76 % en 2023 contre une inflation de 14,14 % en 2022. De même, l'évolution des prix à l'importation des « Huiles grasses et cires d'origine animale ou végétale » a marqué une forte baisse au cours de l'année 2023, atteignant un taux de 28,89 %.

III.3.3 - Prix des produits à fort contenu d'import :

En 2023, l'inflation des prix à la consommation des produits à fort contenu d'import s'est ralentie à 8,19 %, en moyenne annuelle, après avoir atteint un pic de 15,55 % en 2022. Par conséquent, leur contribution à l'inflation globale a diminué, représentant 18,55 % de l'inflation globale, comparé à 34,78 % en 2022.

Graphique III.15 : Contribution des produits à fort contenu d'import à l'inflation globale en moyenne annuelle (en pourcentage)



CHAPITRE IV



POLITIQUE MONÉTAIRE

CHAPITRE IV : POLITIQUE MONÉTAIRE

Malgré la persistance des tensions géopolitiques et des perturbations sur le marché des hydrocarbures, les performances de l'économie algérienne restent globalement appréciables en 2023 notamment en termes d'exportations et de revenus de l'État. Cette évolution de la conjoncture économique, tirée par l'amélioration des conditions du commerce international, a contribué à atténuer les pressions inflationnistes vers la fin de l'année 2023.

En dépit des perspectives positives en termes de croissance et de position extérieure globale, la maîtrise de l'inflation autour de son objectif reste la préoccupation majeure de la Banque d'Algérie dans la conduite de sa politique monétaire. Pour ce faire, la Banque d'Algérie utilise, d'une manière cohérente, ordonnée et calibrée, différents instruments à sa disposition conformément à la Loi monétaire et bancaire.

Le processus de réformes du cadre légal régissant les missions de la Banque d'Algérie et les opérations des différents acteurs de la place bancaire, a été amorcé par la promulgation de la nouvelle loi monétaire et bancaire en juin 2023, représentant ainsi une étape importante dans la réforme bancaire et financière engagée par les pouvoirs publics. Cette loi vise, notamment, à moderniser les missions et la gouvernance de la banque centrale ainsi que son cadre de politique monétaire.

Ainsi, cette loi permet d'élargir le champ d'utilisation des instruments de la politique monétaire et de les adapter aux spécificités des opérations de banque relevant, notamment, de la finance islamique et de la finance verte.

Par ailleurs, et afin de préserver la stabilité financière, la nouvelle loi permet à la Banque d'Algérie d'apporter en dernier ressort, de la liquidité d'urgence à une banque solvable confrontée à un problème temporaire de liquidité.

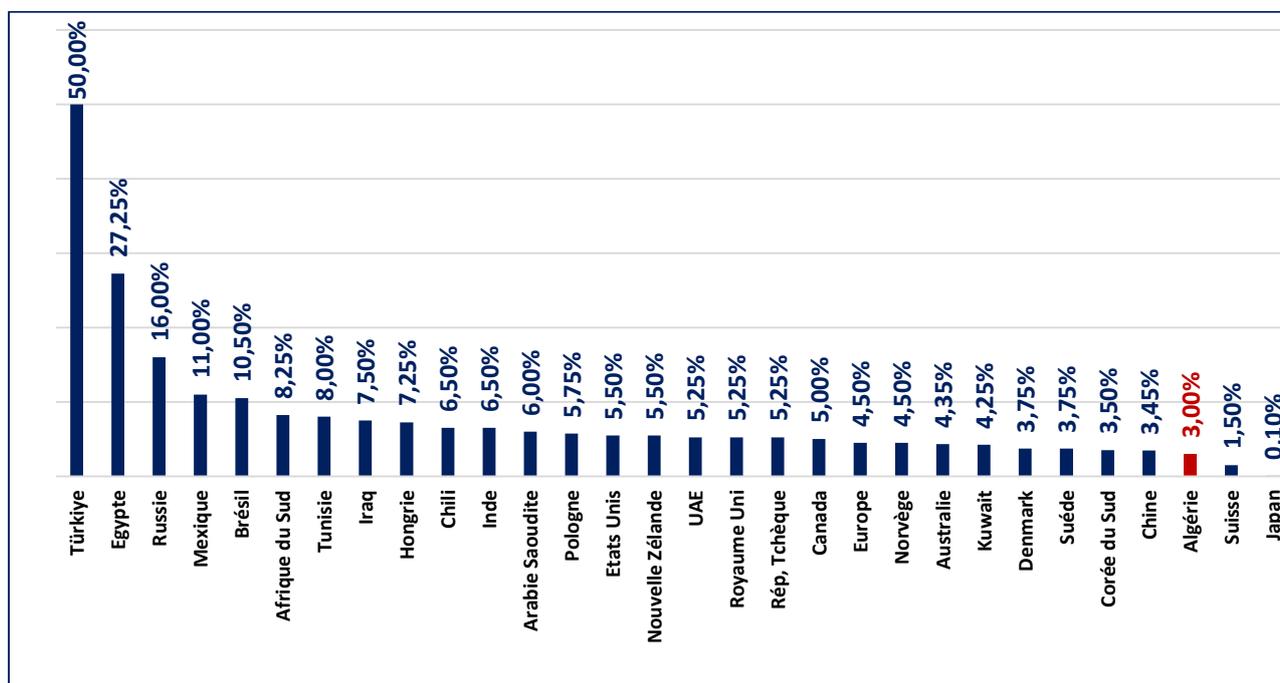
IV.1- CONDUITE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Face à une situation inflationniste, plusieurs banques centrales des pays avancés et des pays émergents ont resserré leurs politiques monétaires avec des révisions à la hausse, à plusieurs reprises, de leurs taux directeurs afin de lutter contre cette inflation.

En Algérie, face à la nature de l'inflation qui était essentiellement importée, la Banque d'Algérie a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à 3%, un des taux les plus bas de la région Moyen Orient et Afrique du Nord, pour favoriser la dynamique de la croissance économique durant la période post-Covid et d'utiliser la politique de change ainsi que les instruments de politique monétaire ciblant directement la liquidité potentiellement inflationniste.

Aussi, les performances remarquables en matière de balance des paiements avec des excédents du solde global, enregistrés en 2022 et 2023, ont permis la reconstruction d'un important buffer face aux chocs externes à savoir les réserves officielles de change. De plus, l'Algérie est faiblement exposée aux variations des taux d'intérêts internationaux vue le faible niveau de sa dette extérieure. Ces améliorations des fondamentaux de l'économie nationale ont permis de dégager une marge

Graphique IV.1 : Les taux d'intérêt directeurs de quelques banques centrales



pour une appréciation du dinar. Par conséquent, la Banque d'Algérie a apprécié le taux de change du dinar par rapport aux monnaies des pays partenaires commerciaux, en 2022 et en 2023, atténuant fortement l'effet de l'inflation importée.

Par ailleurs et à la lumière des évolutions économiques et financières et de leurs perspectives à moyen terme, la Banque d'Algérie a décidé, en avril 2023, d'une augmentation du taux de réserve obligatoire de 1% pour le ramener à 3% et de renforcer les reprises de liquidité bilatérales introduites au mois de septembre 2020 pour les porter à 600 milliards de dinars. Ces mesures ciblaient, dans un premier temps, les sources de l'excès de liquidité, potentiellement inflationnistes, tout en maintenant le système bancaire en situation lui permettant le financement de l'économie nationale sans effet d'éviction et sans coûts supplémentaires.

Les niveaux d'inflation, notamment celle sous-jacente, enregistrés en Algérie en 2022 et 2023, qui demeurent largement inférieurs à ceux enregistrés dans plusieurs économies émergentes et en développement, ainsi que la tendance baissière en la matière durant le second semestre de l'année 2023 traduisent, notamment, les effets appréciables des mesures prises dans le cadre de la conduite de la politique monétaire et de change, conjuguée aux efforts des pouvoirs publics en matière de régulation et de disponibilité des produits sur le marché intérieur.

S'agissant du Programme Spécial de Refinancement (PSR), qui a été mis en place par la Banque d'Algérie en 2021 pour un montant plafond de 2 100 milliards de dinars, il a consisté en des opérations de cession temporaire d'apport de liquidités, à l'initiative de la Banque d'Algérie, effectuées en cinq tranches. Ces opérations ont porté sur des

échéances de douze (12) mois, renouvelables à deux reprises.

Suite à des remboursements par anticipation d'une partie des opérations du Programme Spécial de Refinancement, et ce à l'initiative des banques, le PSR a affiché, à fin 2023, un encours de 1 628 milliards de dinars.

IV.2- EVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE

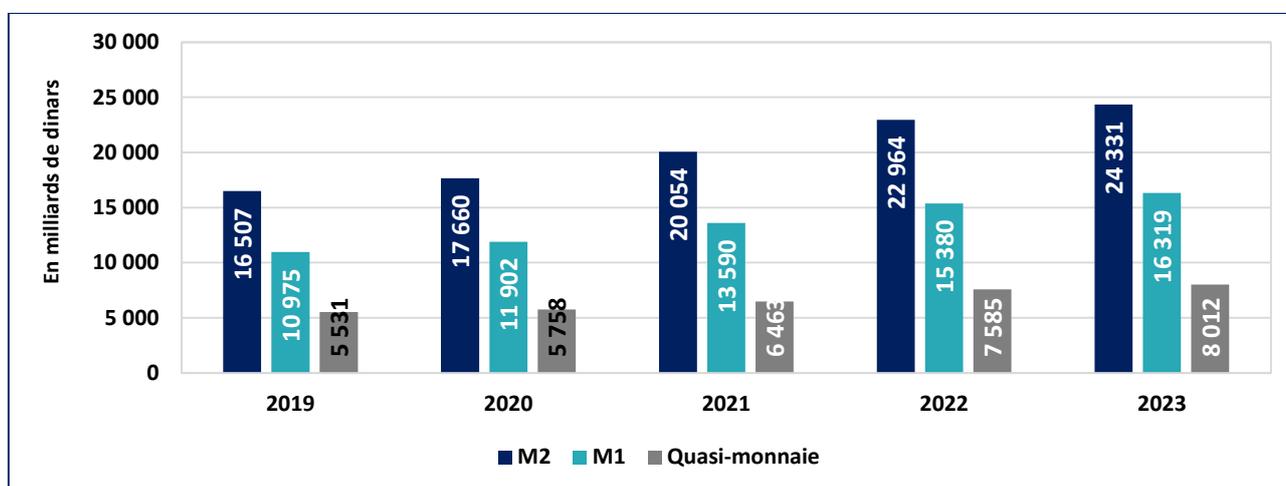
Au terme de l'année 2023, la masse monétaire, mesurée par l'agrégat M2, a enregistré une croissance de 6,0 %, passant de 22 964,47 milliards de dinars à la fin de 2022 à 24 330,82 milliards de dinars à la fin de 2023. Cette augmentation provient à 68,7 % d'une augmentation au niveau de l'agrégat M1, qui a enregistré une croissance de 6,1 % en 2023, bien inférieure à sa croissance de 13,2 % en 2022. L'agrégat M1 a donc augmenté de 939,24 milliards de dinars, passant de 15 379,54 milliards de dinars à fin 2022 à 16 318,78 milliards de dinars à fin 2023. Parallèlement, la quasi-monnaie, à la fin de 2023, a enregistré une progression de 5,6 % et a atteint 8 012,03 milliards de dinars contre 7 584,93 milliards de dinars à la fin de l'année précédente.

Hors dépôts de l'entreprise nationale des hydrocarbures, la masse monétaire M2 a augmenté de 7,2 % en 2023 contre une croissance de 11,0 % en 2022, passant ainsi de 21 103,45 milliards de dinars à fin 2022 à 22 620,97 milliards de dinars à fin 2023.

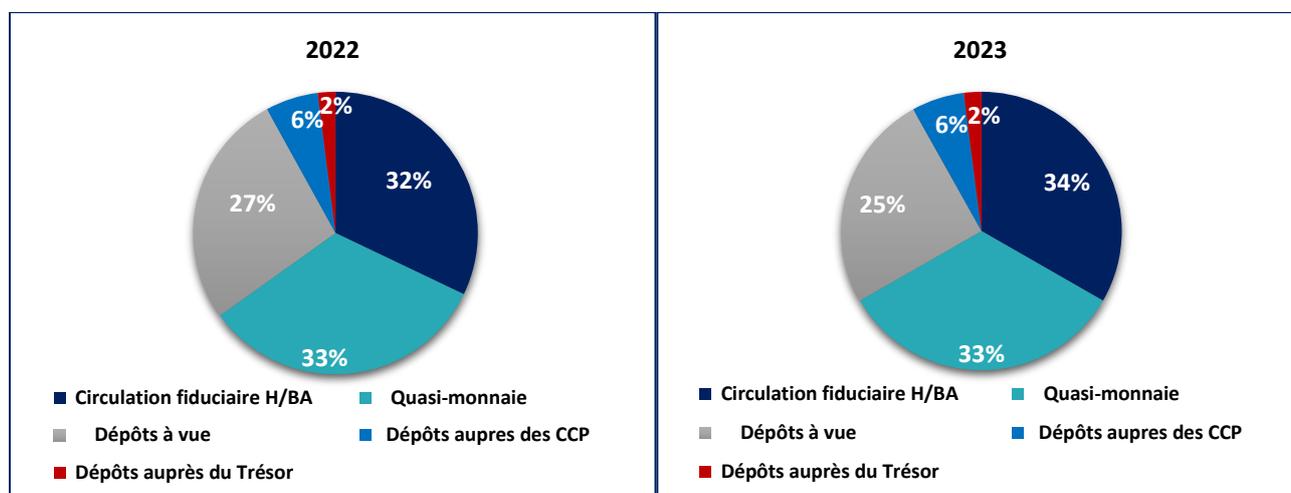
La croissance de l'agrégat monétaire M1 en 2023 est due principalement à une augmentation de la circulation fiduciaire hors banques qui a affiché un taux de croissance de 8,6 % en 2023 contre 10,1 % en 2022, passant ainsi de 7 392,81 milliards de dinars à fin décembre 2022 à 8 030,76 milliards de dinars à fin décembre 2023.

Malgré une croissance moins importante que l'année précédente, la circulation fiduciaire hors banques a contribué à hauteur de 46,7 % à la croissance de la masse monétaire. Elle représente en effet une composante significative de la masse monétaire avec une part de 34 % du total de M2, posant ainsi un défi majeur pour l'inclusion financière en Algérie. Dans une perspective d'une meilleure inclusion financière par l'introduction de moyens de paiements modernes, plusieurs chantiers ont été déjà lancés et étaient en phase de finalisation à fin 2023.

Graphique IV.2 : Évolution de la masse monétaire



Graphique IV.3 : Structure de la masse monétaire



Les dépôts auprès des CCP ont, quant à eux, contribué de manière perceptible à l'augmentation de la masse monétaire M2 à hauteur de 16,2 %, passant ainsi de 1 347,85 milliards de dinars à fin décembre 2022 à 1 569,3 milliards de dinars à fin décembre 2023, affichant un taux de croissance de 16,4 % à fin décembre 2023 contre 10,1 % enregistré une année auparavant.

En outre, les dépôts auprès du Trésor ont augmenté de 364,97 milliards de dinars à fin 2022 affichant 556,76 milliards de dinars à fin 2023, soit une croissance remarquable de 52,6 % en 2023, alors qu'ils avaient connu une baisse de 8,5 % en 2022. Cette croissance significative des dépôts auprès du Trésor a été aussi un facteur contribuant à hauteur de 14,0 % dans la croissance de M2, contre une contribution négative de 1,2 % en 2022.

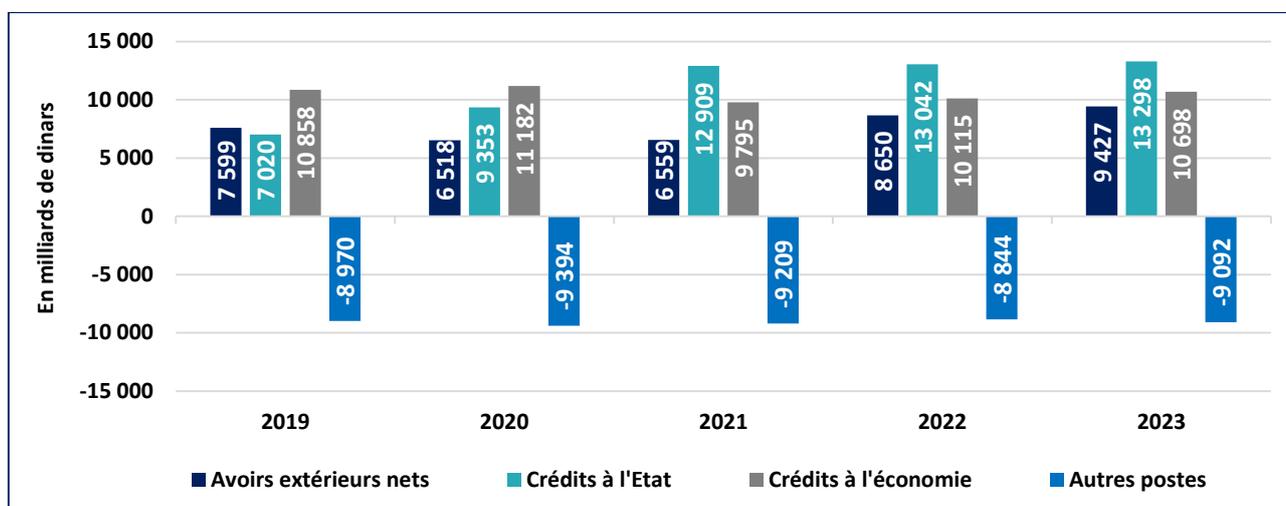
Par ailleurs, les dépôts à vue auprès des banques, qui se sont accrus de 18,9 % en 2022, ont enregistré une baisse de 1,8 % en 2023 passant de 6 273,91 milliards de dinars en 2022 à 6 161,97 milliards de dinars en 2023. Contrairement à la performance appréciable du secteur des hydrocarbures en 2022, la baisse des dépôts de la société nationale des

hydrocarbures en 2023, essentiellement due au recul des prix sur les marchés internationaux, a aussi contribué à la baisse du total des dépôts à vue. Il est à noter que l'encours des dépôts à vue de la société nationale des hydrocarbures est passé de 1 066,02 milliards de dinars à fin décembre 2022 à 819,85 milliards de dinars à fin décembre 2023, soit une diminution de 23,1 %.

D'autre part, les dépôts à terme ont progressé de 5,6 % passant de 7 584,93 milliards de dinars à fin 2022 à 8 012,03 milliards de dinars à fin 2023, soit une croissance moindre que celle enregistrée une année auparavant qui s'est élevée à 17,4 %. Cependant, ils constituent le deuxième facteur soutenant la croissance de la masse monétaire avec un taux de contribution de 31,3 %. L'analyse des contreparties de la masse monétaire au sens de M2, montre que sa croissance en 2023 résulte principalement d'une augmentation des avoirs extérieurs nets (réserves de change exprimées en dinars). En effet, leur croissance a contribué à la hausse de la masse monétaire à hauteur de 56,9 %.

En outre et dans une mesure moindre, les crédits à l'économie ont contribué à hauteur de 42,6 % dans la croissance de M2 alors que les

Graphique IV.4 : Contreparties de la masse monétaire



crédits à l'État n'y ont contribué que de 18,7 %. Les autres postes, qui constituent la composante non monétaire des avoirs extérieurs et des crédits intérieurs (crédits à l'État + crédits à l'économie) ont augmenté de 2,8 % en 2023. Etant déduits de l'agrégat M2, leur évolution a contribué au ralentissement de la croissance de la masse monétaire à hauteur de 18,2 % (une contribution négative de 18,2 %).

La structure des contreparties de la masse monétaire est restée quasi inchangée entre 2022 et 2023, les avoirs extérieurs représentent 38,7 % contre 37,7 % en 2022, les crédits à l'État représentent 54,7 % contre 56 %, la part des crédits à l'économie est restée stable à 44,0 % alors que les autres postes représentent 37,4 % contre 38,5 % (en déduction).

Bien qu'ils soient plus bas que leur niveau de l'année précédente, les prix des hydrocarbures restent appréciables en 2023 ce qui a permis à l'Algérie d'accumuler plus de réserves durant cette année. De ce fait, les avoirs extérieurs nets ont connu une augmentation de 9,0 %, passant de 8 650,40 milliards de dinars à fin 2022 à 9 427,28 milliards de dinars à fin 2023.

D'autre part, les crédits à l'économie ont également contribué à l'accroissement de la masse monétaire vu leur croissance de 5,8 % comparée à 3,3 % en 2022. Ils sont ainsi passés de 10 115,24 milliards de dinars en 2022 à 10 697,86 milliards de dinars en 2023. Cette expansion du crédit, qui a majoritairement concerné le secteur privé, devrait contribuer au progrès du processus de diversification de l'économie à travers l'encouragement de l'investissement d'une part, et stimuler la demande, et donc la croissance, à travers les crédits accordés au secteur privé et aux ménages, d'autre part.

S'agissant des crédits nets à l'État, ils n'ont augmenté que de 2,0 %, passant de 13 042,42 milliards de dinars à fin 2022 à 13 298,17 milliards de dinars à fin 2023. Les crédits nets à l'État accordés par la Banque d'Algérie ont diminué de 19,6 %, tandis que ceux octroyés par les banques commerciales ont augmenté de 12,0 %, atteignant 7 306,98 milliards de dinars à fin 2023 contre 6 522,75 milliards de dinars à fin 2022.

L'augmentation des autres postes de 2,8 % résulte, entre autres, de l'évolution des comptes

de régularisation liés à la réévaluation des avoirs en monnaies étrangères gérés par la banque centrale et par les banques commerciales.

IV.3- LIQUIDITE BANCAIRE ET MARCHE MONETAIRE

Après une importante croissance de la liquidité bancaire en 2021 et en 2022, le recul des exportations notamment d'hydrocarbures et la fin des dispositifs d'allègement mis en place durant la crise sanitaire, ainsi que les mesures de politique monétaire, notamment par l'augmentation du taux de la réserve obligatoire, ont contribué à la baisse de la liquidité bancaire de 21,1 % entre 2022 et 2023. Elle a atteint, de ce fait, un total de 1 551,45 milliards de dinars à la fin de l'année sous revue contre 1 966,41 une année auparavant.

Le marché interbancaire a clôturé l'année 2023 avec un montant cumulé des opérations à 24 heures et à terme, durant l'année, de 206,10 milliards de dinars contre 267,68 milliards de dinars en 2022, soit une baisse de 23,0 %. Il est important de souligner que 84 % des opérations ont été réalisées dans le cadre du segment à terme.

Par ailleurs, le taux d'intérêt global sur le marché interbancaire s'est élevé à 2,53 % durant le mois de décembre 2023 (1,38 % pour les opérations à 24 heures et 2,55 % pour les opérations à terme), comparativement à 2,69 % durant le mois de décembre 2022 (0,50 % pour les opérations à 24 heures et 2,77 % pour les opérations à terme).

S'agissant du marché des titres de créances négociables, l'encours des émissions des valeurs d'État par voie d'adjudication a connu une croissance bien inférieure à celle

enregistrée lors des deux dernières années. En effet, il s'est élevé à 4 351,31 milliards de dinars en 2023 contre 3 367,94 milliards de dinars en 2022, soit une augmentation de 29,2 % contre 66,1 % en 2022 et 40,9 % en 2021.

Par ailleurs, l'année 2023 a enregistré de légères variations des taux de rendement des différents types de titres de l'État. En effet, ceux des bons du Trésor à court terme (BTC) de 13 et 26 semaines sont restés inchangés, respectivement, à 2,18 % et 2,99 %. Les taux étaient compris entre 4,36 % et 5,31 % pour les bons de Trésor assimilables (BTA) de un (1) à cinq (5) ans et entre 5,67 % et 6,65 % pour les obligations de Trésor assimilables (OAT) de sept (7) à quinze (15) ans.

Les valeurs des différents titres du Trésor montrent un changement dans la structure de l'encours total en 2023. En effet, les titres à court terme qui représentaient 6,51 % du total en 2022 ne représentent que 3,15 % en 2023.

Rapportés au montant total des titres adjugés, les BTA émis sur le marché primaire représentent 74,76 % en 2022 contre 73,34 % en 2023. Cette légère baisse est expliquée par une baisse des BTA à un (1) et trois (3) ans (de 25,0 % et 22,3 % en 2022 à 14,6 % et 19,7 % en 2023 respectivement) conjuguée à une hausse des BTA à deux (2) et cinq (5) ans (de 11,8 % et 15,8 % en 2022 à 15,7 % et 23,4 % en 2023 respectivement).

Quant à la part des OAT dans le total des titres émis, elle a enregistré une augmentation, passant de 18,7 % en 2022 à 23,4 % en 2023. Cette hausse est due essentiellement à une croissance des OAT à sept (7) ans et des OAT à quinze (15) ans.

INTERMÉDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE

CHAPITRE V : INTERMÉDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE

Le secteur bancaire a enregistré une évolution positive en 2023 en ce qui concerne les indicateurs de l'intermédiation bancaire, de la bancarisation, de la solidité et de la rentabilité.

V.1-INDICATEURS DE L'INTERMÉDIATION BANCAIRE

À fin décembre 2023, le système bancaire algérien se compose de 28 banques et établissements financiers ayant tous leurs sièges sociaux à Alger. Il est à noter que douze (12) banques sur 20 offrent des produits et des services relevant de la finance islamique ; Six (06) banques publiques et six (06) banques privées dont deux (02) sont exclusivement spécialisées dans la finance islamique.

Selon leurs natures d'activité, les banques et les établissements financiers sont répartis comme suit :

- sept (7) banques publiques ;
- treize (13) banques privées à capitaux étrangers dont une à capitaux mixtes ;
- deux (2) établissements financiers publics;

- cinq (5) sociétés de leasing dont trois (3) publiques ;

- une (1) mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations de banque qui a opté, à fin 2009, pour le statut d'établissement financier.

A fin 2023, le réseau bancaire algérien compte 1 649 agences dont 1 249 agences pour les banques publiques et 400 agences pour les banques privées.

Sur l'ensemble des agences bancaires, 89 agences sont exclusivement dédiées à la finance islamique à fin 2023 contre 75 agences à fin 2022. De leur côté, les banques publiques totalisent 18 agences dédiées à la finance islamique à fin 2023, tandis que les banques privées comptent 71 agences dont 58 pour les deux banques spécialisées dans la finance islamique.

Par ailleurs, le nombre d'agences des établissements financiers a atteint 97 agences à fin 2023 contre 96 agences à fin 2022.

Tableau V.1 : Banques et établissements financiers en activité

	2019	2020	2021	2022	2023
A) Banques	20	20	19	20	20
Banques publiques	6	6	6	7	7
Banques privées	14	14	13	13	13
Dont Banques Islamiques	2	2	2	2	2
B) Établissements Financiers	8	8	8	8	8
Établissements financiers publics	6	6	6	6	6
Établissements financiers privés	2	2	2	2	2
C) TOTAL	28	28	27	28	28

Source : Banque d'Algérie.

Tableau V.2 : Evolution de l'ensemble d'agences des banques, d'établissements financiers et du centre de chèques postaux (CCP)

	2019	2020	2021	2022	2023
A) Banques	1 568	1 578	1 602	1 624	1 649
Dont : agences dédiées à la finance islamique	49	53	61	75	89
Banques publiques	1 177	1 188	1 201	1 225	1 249
Dont : agences dédiées à la finance islamique	0	1	2	10	18
Banques privées	391	390	401	399	400
Dont : agences dédiées à la finance islamique	49	52	59	65	71
B) Etablissements Financiers	92	96	96	97	98
Etablissements financiers publics	75	79	78	78	78
Etablissements financiers privés	17	17	18	19	20
C) TOTAL Banques et Etablissements Financiers	1 660	1 674	1 698	1 721	1 747
D) Centre de Chèques Postaux CCP	3 862	3 984	4 055	4 143	4 209
E) TOTAL Banques et CCP	5 430	5 562	5 657	5 767	5 858

Source : Banque d'Algérie.

Au total, les banques et les établissements financiers comptent 1 746 agences à fin 2023 contre 1 720 à fin 2022, traduisant une densité d'une agence pour 26 690 habitants¹¹ en 2023 contre 26 628 habitants en 2022.

Le ratio population active¹²/guichets bancaires s'est légèrement amélioré en 2023, soit un guichet pour 8 141 personnes en âge de travailler contre 8 238 personnes en 2022. Quant aux centres des chèques postaux, ils disposent à fin 2023 de 4 209 agences réparties sur l'ensemble du territoire national, soit un établissement postal pour 3 189 personnes actives.

Au total, l'ensemble des agences des banques et des chèques postaux s'élève à 5 858 agences, soit un ratio population active/agences, en légère hausse, de 2 291 personnes en 2023 contre 2 319 personnes en 2022.

A fin 2023, le nombre de comptes bancaires

actifs en dinars a augmenté de 6,57 %, soit un total de 12 818 657 comptes, contre 12 028 816 comptes en 2022. Les personnes morales représentent 5 % du total de ces comptes (640 535 comptes en 2023) alors que la part des personnes physiques est plus importante, elle est de 95 % du total des comptes bancaires actifs en dinars (12 178 122 comptes en 2023).

De plus, le nombre de comptes bancaires actifs en devises a atteint 4 673 292 comptes en 2023 contre 4 410 449 comptes en 2022, soit une hausse de 5,96 %. Les personnes morales ne représentent que 0,73 % du total des comptes bancaires actifs en devises (34 192 comptes en 2023), alors que les personnes physiques représentent plus de 99 % du total de ces comptes (4 639 100 comptes en 2023).

Le niveau de bancarisation, en termes de nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle (comptes actifs en dinars et en devises) et par le centre des chèques postaux,

¹¹ 2022-2023 : nombre d'habitant estimé par l'ONS.

¹² 2022-2023 : Banque mondiale.

est en légère progression en 2023 et se situe à 3,41 comptes par personne en âge de travailler, contre 3,26 comptes en 2022.

V.1.1 - Ressources collectées

À la fin de l'exercice 2023, l'activité de collecte de ressources par les banques, a enregistré une croissance de 2,7 %, soit un rythme de progression inférieur à celui de l'année 2022 qui était de 16,4 %. En effet, ces ressources passent de 14 530,4 milliards de dinars à fin 2022 à 14 917,0 milliards de dinars à fin 2023. En matière de structure, les dépôts à terme demeurent prédominants avec une part de 53,7 % (8 012,0 milliards de dinars) contre 41,1 % (6 134,5 milliards de dinars) pour les dépôts à vue et 5,2 % (770,5 milliards de dinars) pour les dépôts en garanties d'engagements par signature (crédits

documentaires, avals et cautions) à fin 2023 contre respectivement 52,2 %, 42,8 % et 5,0 % une année auparavant.

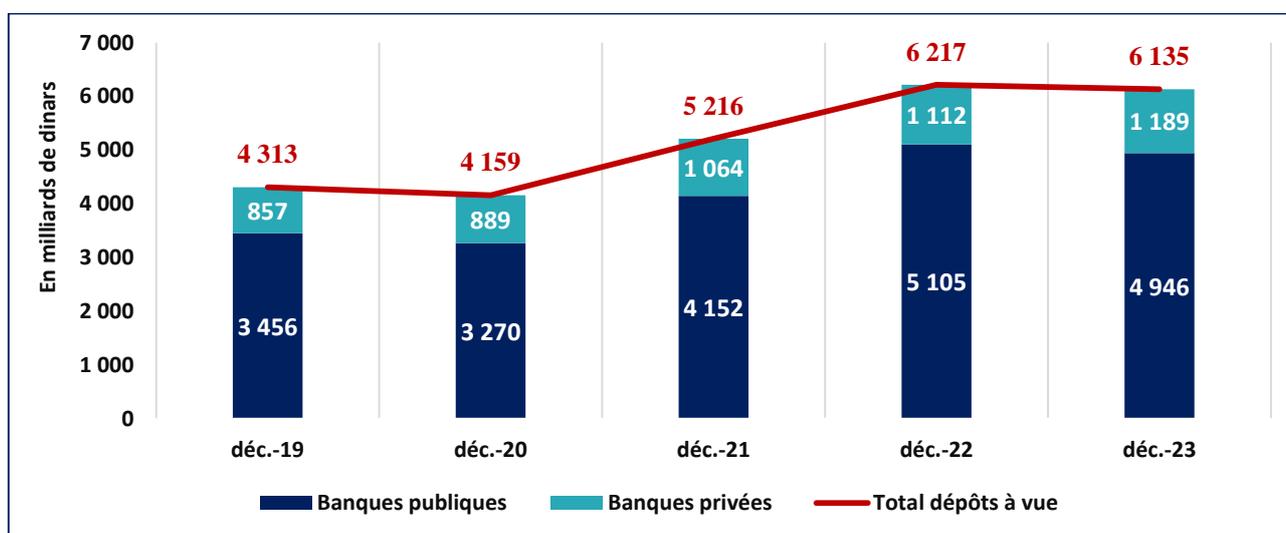
L'analyse des dépôts à vue par type de banque, montre qu'à fin décembre 2023, les dépôts à vue collectés par les banques publiques ont atteint un montant total de 4 945,9 milliards de dinars contre 5 104,8 milliards de dinars à fin 2022, soit une baisse de 3,1 % après une hausse de 22,9 % enregistrée une année auparavant. Il est à noter que la diminution des dépôts à vue des banques publiques est due à une baisse de l'encours des dépôts du secteur des hydrocarbures de 23,1 %, passant de 1 066,0 milliards de dinars en 2022 à 819,9 milliards de dinars en 2023 suite à la baisse des prix du pétrole.

Tableau V.3: Evolution des ressources collectées des banques

Nature des dépôts	En milliards de dinars ; fin de période				
	2019	2020	2021	2022	2023
A) Dépôts à vue	4 313,0	4 159,1	5 216,3	6 216,7	6 134,5
Banques Publiques	3 456,3	3 270,4	4 152,2	5 104,8	4 945,9
Banques Privées	856,8	888,7	1 064,1	1 111,9	1 188,6
B) Dépôts à terme	5 531,4	5 757,8	6 463,2	7 584,9	8 012,0
Banques Publiques	4 986,0	5 150,6	5 775,3	6 855,4	7 258,4
<i>dont : dépôts en devises</i>	576,5	707,8	800,7	917,5	788,8
Banques Privées	545,5	607,3	687,9	729,6	753,6
<i>dont : dépôts en devises</i>	112,7	137,1	145,4	97,6	103,7
C) Dépôts en garanties*	795,0	839,1	805,4	728,8	770,5
Banques Publiques	635,2	690,6	635,5	609,4	607,8
<i>dont : dépôts en devises</i>	5,6	1,6	6,4	4,6	9,5
Banques Privées	159,9	148,5	170,0	119,4	162,7
<i>dont : dépôts en devises</i>	14,5	9,6	4,6	2,0	5,1
D) Total des ressources collectées	10 639,5	10 756,0	12 484,9	14 530,4	14 917,0
Part des banques publiques:	85,32%	84,71%	84,61%	86,51%	85,89%
Part des banques privées:	14,68%	15,29%	15,39%	13,49%	14,11%

(*) : Dépôts de garantie des engagements par signatures (crédits documentaires, avals et cautions).

Graphique V.1 : Evolution des dépôts à vue par types de banques



- 1,3 % (2023)
+ 19,2 % (2022)

Dépôts à vue

Hors dépôts du secteur des hydrocarbures, les dépôts à vue dans les banques publiques ont augmenté de 2,2 % à fin 2023.

S'agissant des dépôts à vue collectés par les banques privées, leur tendance haussière enregistrée en 2022, s'est poursuivie en 2023 atteignant une croissance de 6,9 % contre 4,5 % l'année précédente passant ainsi, de 1 111,9 milliards de dinars à fin 2022 à 1 188,6 milliards de dinars à fin 2023.

Ainsi, à fin décembre 2023, la part des dépôts des banques privées a gagné 1,49 point de pourcentage par rapport à fin 2022, passant de 17,89 % à 19,38 %. En revanche, la part des dépôts à vue des banques publiques a reculé pour s'établir à 80,62 % à fin 2023 contre 82,11 % une année auparavant.

Au terme de l'année 2023, la collecte des dépôts à terme auprès des banques publiques s'est établie à 7 258,4 milliards de dinars contre

+ 5,6 % (2023)
+ 17,4 % (2022)

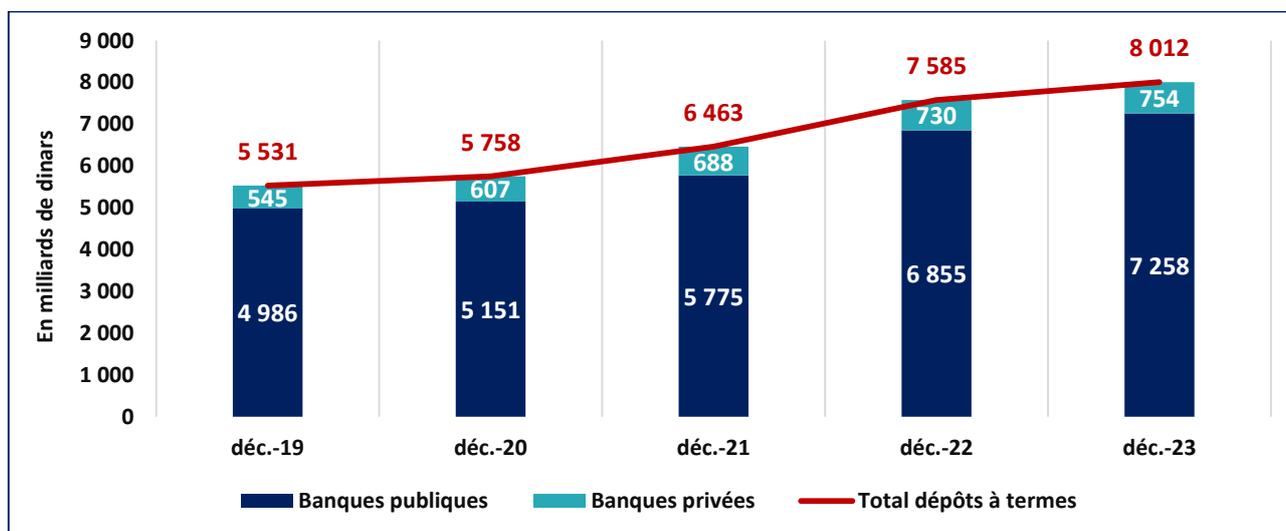
Dépôts à terme

6 855,3 milliards de dinars à fin 2022, traduisant une hausse de 5,9 % après celle de 18,7 % réalisée en 2022. Leur part dans le total des dépôts à terme du secteur bancaire reste très importante en 2023 avec un taux de 90,59 %.

De leur côté, avec une part de 9,41 %, les dépôts à terme collectés par les banques privées, ont totalisé un encours de 753,6 milliards de dinars contre 729,6 milliards de dinars à fin 2022, marquant une hausse de 3,3 % après celle de 6,1 % l'an passé.

Les dépôts en devises, inclus dans la catégorie des dépôts à terme, sont en baisse de 12,1 % à fin 2023 contre 7,3 % de hausse à fin 2022. Ce recul résulte de la baisse des dépôts en devises auprès des banques publiques de 14,0 % comparativement à 2022, alors que ceux auprès des banques privées ont augmenté de 6,2 % contre une forte baisse de 32,9 % une année auparavant.

Graphique V.2 : Evolution des dépôts à terme par types de banques



En ce qui concerne les dépôts reçus en garantie des engagements par signature (crédits documentaires, avals et cautions) à fin 2023, leurs encours passent de 728,8 milliards de dinars à fin 2022 à 770,5 milliards de dinars à fin 2023, soit un accroissement de 5,7 %. Cette hausse résulte principalement de la progression de cette catégorie de dépôts au niveau des banques privées où ils se sont accrus de 36,2 %, alors que ceux auprès des banques publiques ont très légèrement baissé de 0,3 %.

Enfin, l'encours des dépôts collectés par les banques publiques a atteint un montant de 12 812,1 milliards de dinars contre 12 569,6 milliards de dinars à fin 2022, soit une croissance de 1,9 % après celle de 19,0 % réalisée une année auparavant. Leur part demeure prédominante avec 85,89 % du total des ressources collectées (86,51 % à fin 2022). D'autre part, le montant des dépôts collectés par les banques privées a atteint un volume de 2 104,9 milliards de dinars contre 1 960,9 milliards de dinars à fin 2022, en hausse de 7,3 % (2,0 % à fin 2022). Leur part est passée de 13,49 % à fin 2022 à 14,11 % du total des

ressources collectées au cours de l'année sous revue.

Après les hausses des années 2021 et 2022, respectivement de 31,3 % et 30,4 %, l'analyse de l'évolution des dépôts par secteur institutionnel, à fin décembre 2023, montre une légère baisse de 0,3 % des dépôts collectés auprès du secteur public (entreprises publiques et autres organismes publics). Ces dépôts passent de 5 463,3 milliards de dinars à fin 2022 à 5 448,2 milliards de dinars à fin 2023. Ce recul résulte principalement de la baisse des dépôts du secteur des hydrocarbures. En effet, hors ce secteur, la croissance des dépôts collectés auprès du secteur public s'élève à 3,8 %.

Concernant les dépôts collectés auprès du secteur privé (entreprises privées, ménages et associations) à fin 2023, ils ont poursuivi leur progression entamée en 2020 pour atteindre une croissance de 6,4 %. Cette croissance est due, essentiellement, à la hausse des dépôts des ménages de 12,8 % comparativement à l'année précédente, passant ainsi de 4 823,8 milliards de dinars à fin 2022 à 5 441,4 milliards de dinars à fin 2023.

Tableau V.4 : Répartition des dépôts par secteurs institutionnels

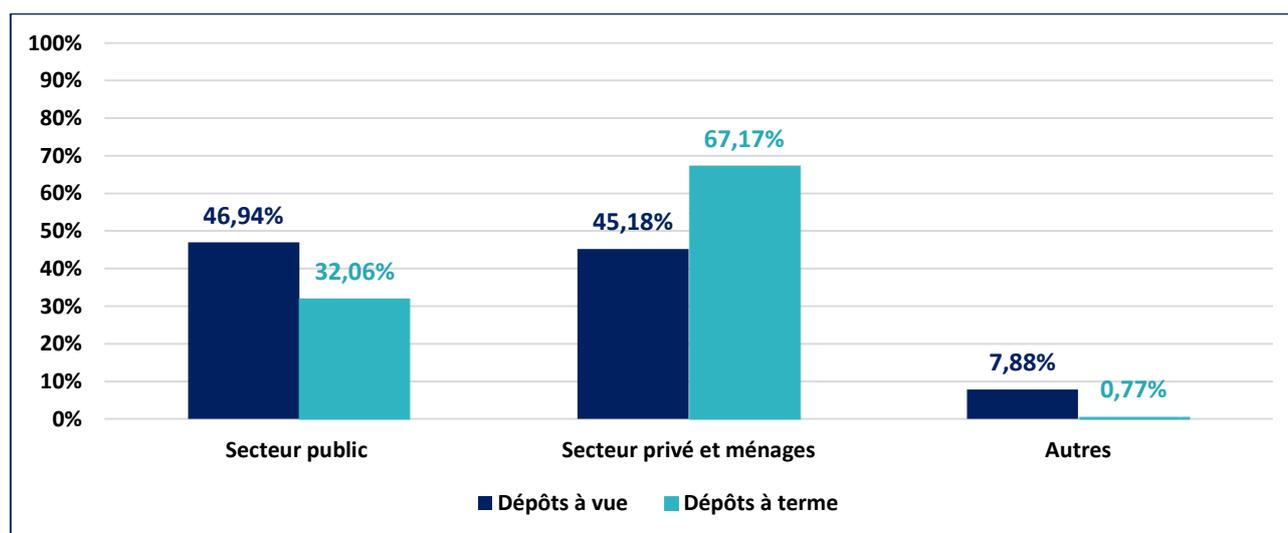
En milliards de dinars ; fin de période

Dépôts par secteur	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
A) Dépôts à vue	4 313,0	4 159,1	5 216,3	6 216,7	6 134,5
Entreprises et autres organismes publics	2 035,9	1 674,0	2 426,7	3 042,7	2 879,8
Entreprises privées	1 266,6	1 408,1	1 545,1	1 797,4	1 888,6
Ménages	562,1	620,1	671,0	763,1	882,8
Autres*	448,4	456,9	573,5	613,5	483,2
B) Dépôts à terme	5 531,4	5 757,8	6 463,2	7 584,9	8 012,0
Entreprises et autres organismes publics	1 639,2	1 516,8	1 762,7	2 420,6	2 568,3
Entreprises privées	491,2	608,2	762,4	910,7	712,6
Ménages	3 369,5	3 595,5	3 890,7	4 189,3	4 669,5
Autres*	31,5	37,3	47,4	64,4	61,7
C) Dépôts en garanties**	795,0	839,1	805,4	728,8	770,5
D) Total des ressources collectées	10 639,5	10 756,0	12 484,9	14 530,4	14 917,0
Part du secteur public	39,25%	33,86%	37,88%	41,63%	40,06%
Part du secteur privé	60,75%	66,14%	62,12%	58,37%	59,94%

(*) : Opérations en cours non encore passées en compte de la clientèle.

(**) : Les dépôts en garantie des engagements par signature ne sont pas suivi par secteur.

Graphique V.3 : Evolution de la structure des dépôts par secteur juridique



En revanche les dépôts des entreprises privées et des associations ont enregistré des baisses

respectives de 3,9 % et 13,8 % à la même période.

Par échéance, après avoir enregistré des croissances positives au cours des deux dernières années (45,0 % en 2021 et 25,4 % en 2022), les dépôts à vue collectés auprès du secteur public ont enregistré une baisse de 5,4 % à fin 2023, passant ainsi de 3 042,7 milliards de dinars à fin 2022 à 2 879,8 milliards de dinars à fin 2023. En revanche, les dépôts à terme du secteur public ont progressé de 6,1 % au cours de l'année sous revue pour atteindre un encours de 2 568,3 milliards de dinars contre 2 420,6 milliards de dinars une année auparavant.

S'agissant du secteur privé, le volume de leur dépôt à vue a progressé de 8,2 % pour atteindre les 2 771,5 milliards de dinars contre 2 560,5 milliards de dinars à fin 2022, faisant suite à une hausse de 15,5 % enregistrée une année auparavant. Cette croissance a été portée par la hausse des dépôts à vue des entreprises privées et des ménages respectivement de 5,1 % et 22,5 % à fin 2023. Quant aux dépôts à terme du secteur privé, ils se sont inscrits en hausse de 5,5 % pour passer de 5 100,0 milliards de dinars en 2022 à 5 382,0 milliards de dinars en 2023, cette augmentation a concerné aussi bien les ménages (11,3 % contre 8,0 % en 2022) que les associations (47,0 % contre -32,9 % en 2022). En ce qui concerne les dépôts à terme des entreprises privées, ils ont baissé de 21,8 % en 2023 contre une hausse de 19,5 % une année auparavant.

V.1.2 - Crédits distribués

Amorcée en 2022, la croissance des crédits à l'économie s'est poursuivie en 2023 pour atteindre 5,8 %, en hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à fin 2022 (3,2 %). En valeur, l'encours des crédits à l'économie a atteint 10 694,9 milliards de dinars à fin décembre 2023 contre 10 112,3 l'année

+ 5,8 % (2023)

+ 3,2 % (2022)

Crédits à l'économie

précédente. Cette évolution appréciable a concerné aussi bien les banques publiques, qui ont enregistré une hausse de 5,3 %, que les banques privées, qui ont affiché une augmentation de 8,7 % contre respectivement 3,4 % et 2,4 % à fin 2022. En termes de contributions, les banques publiques ont contribué à hauteur de 78,4 % à la hausse des crédits à l'économie du secteur bancaire alors que celle des banques privées a doublé passant de 10,9 % en 2022 à 21,6 % en 2023.

Par secteur juridique, l'encours global des crédits accordés au secteur public par le secteur bancaire, qui représente 41,69 % du total de crédits, s'est établi à 4 458,6 à fin 2023 contre 4 350,7 milliards de dinars à fin 2022, soit une hausse de 2,5 % contre 5,0 % une année auparavant. A l'instar des années précédentes, la quasi-totalité du financement de ce secteur provient des banques publiques (99,6 %) et s'élève à 4 440,0 milliards en 2023 contre 4 323,5 milliards en 2022, soit une augmentation de 2,7 % (4,8 % à fin 2022). Passant de 27,3 milliards de dinars à fin 2022 à 18,6 milliards de dinars à fin 2023, les crédits accordés au secteur public par les banques privées ont considérablement diminué (-31,6 %) contre une forte croissance de 40,2 % une année auparavant.

S'agissant des crédits profitant au secteur privé, leur encours a significativement augmenté de 8,2 % à la fin de l'année 2023, soit un rythme de croissance plus important que celui de l'année précédente (2,0 %), s'élevant ainsi à 6 236,3 milliards de dinars contre 5 761,6 milliards de dinars à fin 2022, ramenant leur

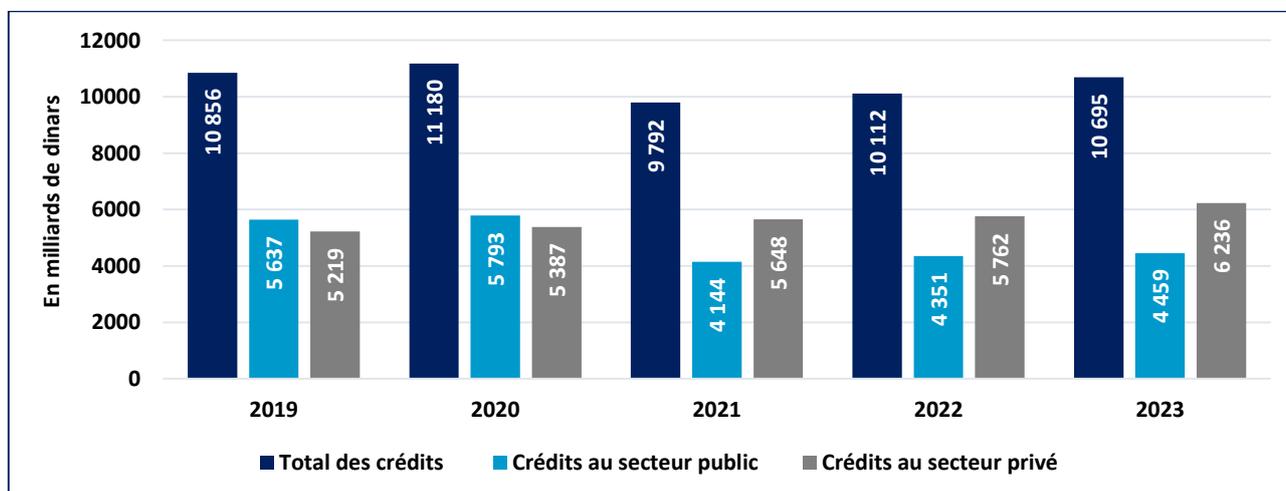
Tableau V.5 : Répartition des crédits bancaires par secteur

En milliards de dinars ; fin de période					
Crédits des banques / secteur	2019	2020	2021	2022	2023
Crédits au secteur public	5 636,6	5 793,3	4 144,2	4 350,7	4 458,6
Banques publiques	5 627,1	5 778,5	4 124,8	4 323,5	4 440,0
Crédits directs	5 478,6	5 630,9	3 977,1	4 175,6	4 292,1
Achat d'obligations	148,5	147,7	147,7	147,8	147,9
Banques privées	9,5	14,8	19,4	27,3	18,6
Crédits directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Achat d'obligations	9,5	14,8	19,4	27,3	18,6
Crédits au Secteur Privé	5 219,1	5 386,9	5 647,9	5 761,6	6 236,3
Banques publiques	3 918,7	4 093,6	4 243,7	4 330,4	4 670,3
Crédits directs	3 918,7	4 093,6	4 243,7	4 330,4	4 670,3
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques privées	1 300,4	1 293,3	1 404,2	1 431,2	1 565,9
Crédits directs	1 300,4	1 293,3	1 404,2	1 431,2	1 565,9
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des crédits distribués nets de crédits rachetés :	10 855,6	11 180,2	9 792,1	10 112,3	10 694,9
Part des banques publiques :	87,93%	88,30%	85,46%	85,58%	85,18%
Part des banques privées :	12,07%	11,70%	14,54%	14,42%	14,82%

part dans le total des crédits à 58,31 % à fin 2023. Au sein de ce secteur, la hausse a concerné aussi bien les entreprises privées, qui ont enregistré une forte croissance de 7,7 %

contre seulement 0,4 % à fin 2022, que les ménages dont l'accroissement a atteint 10,4 % contre 9,4 % une année auparavant.

Graphique V.4 : Les crédits bancaires par secteur juridique



Les crédits accordés au secteur privé par les banques publiques s'établissent à 4 670,3 milliards de dinars à fin 2023 contre 4 330,4 milliards de dinars à fin 2022, soit une croissance appréciable de 7,9 % (+2,0 % enregistrée une année plus tôt). Cette hausse résulte autant de la reprise de la croissance des crédits aux entreprises privées, qui s'élève à 7,1 % (-0,2 % en 2022), que celle aux ménages qui a enregistré la même augmentation que l'année précédente, soit 10,5 %.

Concernant l'encours des financements accordés au secteur privé par les banques privées à fin 2023, il s'est établi à 1 565,9 milliards de dinars contre 1 431,2 milliards de dinars à fin 2022, leur rythme de croissance s'est accéléré de manière remarquable, passant ainsi de 1,9 % à fin 2022 à 9,4 % à fin 2023. Néanmoins, leur part dans le financement du secteur privé (25,1 %) reste largement inférieure à celle des banques publiques (74,9 %).

Représentant 39,19 % du total des crédits à fin 2023, le volume des crédits à court terme a progressé de 7,4 % pour atteindre 4 192,4

milliards de dinars contre 3 903,1 milliards de dinars à fin 2022. La quasi-totalité de ces crédits est financée par les banques publiques avec une part de 74,94 % tandis que la part des banques privées ne représente que 25,26 %.

Quant aux crédits à moyen et long terme, après avoir quelque peu reculé de 0,3 % à fin 2022 pour atteindre 6 209,2 milliards de dinars, leur encours est reparti à la hausse pour s'établir à 6 502,5 milliards de dinars à fin 2023, soit une croissance de 4,7 %. Cette augmentation résulte exclusivement de celle des crédits à long terme de 6,6 %, en situation de recul des crédits à moyen terme de 1,3 %. Il est à noter que les banques publiques octroient pratiquement la totalité de ces crédits à hauteur de 91,79 % à fin 2023 contre seulement 8,21 % pour les banques privées. Enfin, la structure de l'encours des crédits à moyen et long terme distribués par les banques à fin 2023, fait ressortir la prédominance des crédits à long terme qui ont atteint une part relative de 77,72 % (76,36 % à fin 2022) contre une part de 22,28 % pour les crédits à moyen terme (23,64 % à fin 2022).

Graphique V.5 : Les crédits bancaires par maturité

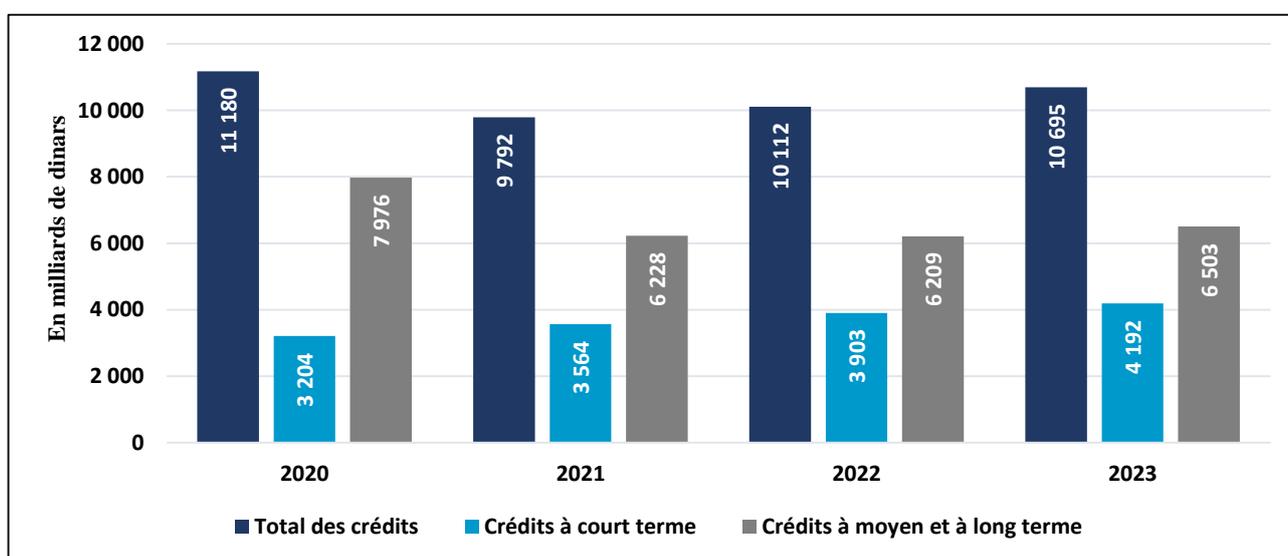


Tableau V.6 : Volume des dépôts de la finance islamique

En milliards de dinars ; fin de période			
Dépôts par type	2021	2022	2023
A) Les comptes de dépôts	212,3	254,9	422,6
Banques publiques	18,86	56,91	112,5
Banques privées	193,4	197,9	310,1
B) Les dépôts en comptes d'investissement	232,4	300	257,5
Banques publiques	4,1	15,8	24,9
Banques privées	228,3	284,2	232,5
C) Total général	444,7	554,8	680,1
Part des banques publiques	5,16%	13,10%	20,21%
Part des banques privées	94,84%	86,90%	79,79%

V.1.3 - Opérations relevant de la finance islamique

Au terme de l'année 2023, l'encours des dépôts relevant de la finance islamique s'élève à 680,1 milliards de dinars contre 554,8 milliards à fin 2022 et 444,7 milliards de dinars à fin 2021, soit une croissance de l'ordre de 22,6 %, légèrement inférieure à celle de l'année précédente, où il avait connu une augmentation de 24,8 %. Cette évolution résulte principalement de la forte hausse de 65,8 % des comptes de dépôts pour atteindre les 422,6 milliards de dinars à fin 2023 contre 254,8 milliards à fin 2022. À l'inverse, les dépôts en comptes d'investissement, ont vu leur encours reculer de 14,2 %, s'établissant à 257,5 milliards de dinars après avoir augmenté de 29,1 % à la fin de l'année 2022.

Classifié par type de banque, l'encours de dépôts relevant de la finance islamique au sein des banques publiques poursuit sa tendance haussière et s'établit à 112,5 milliards de dinars à l'issue de l'année 2023, soit un taux de croissance de 89,0 %, une augmentation plus

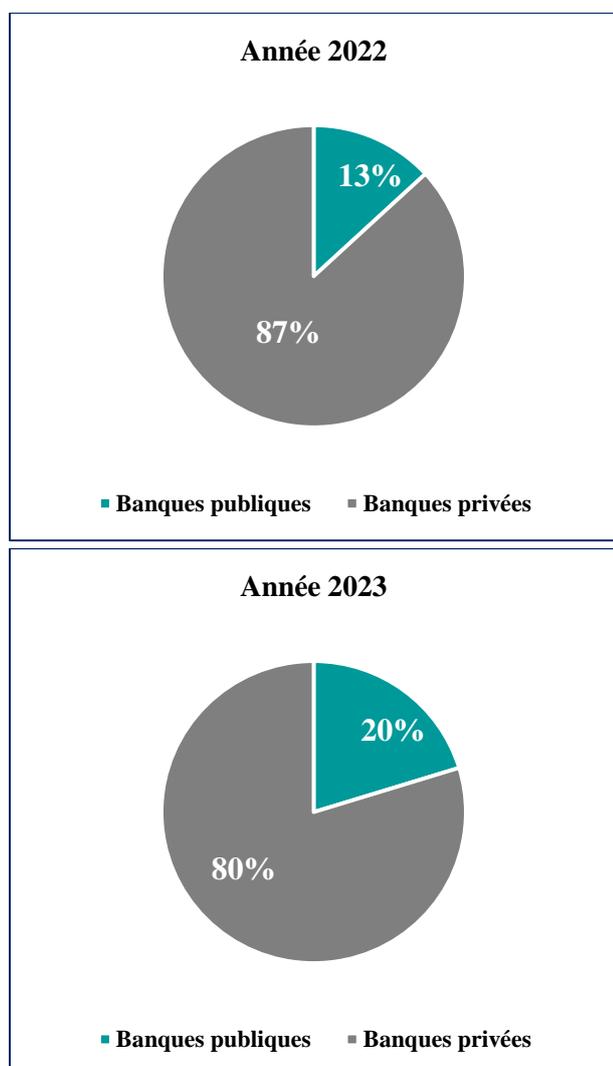
modérée que celle enregistrée une année auparavant et qui était de 216,7 % à fin 2022. Ainsi, à la clôture de l'année 2023, la part détenue par les banques publiques dans l'encours total des dépôts est de 20,21 % en hausse de 7,11 points de pourcentage comparativement à l'année précédente (13,10 %), tandis que celle détenue par les banques privées s'élève à 79,79 %. Ces dernières totalisent un encours de dépôts de 542,6 milliards de dinars en 2023 avec un taux de croissance de 12,5 %, comparativement à un taux de croissance de 14,3 % à fin 2022.

Tel qu'observé l'année précédente, ce sont les deux banques spécialisées dans la finance islamique qui détiennent 69,4 % du montant total des dépôts et affichent une somme de 471,8 milliards de dinars.

Dans les banques publiques, les comptes de dépôts ont progressé d'une manière soutenue et ont connu une évolution de 97,7 % pour atteindre 112,5 milliards de dinars à fin 2023 contre 56,9 milliards de dinars à fin 2022. Cette évolution positive s'explique notamment par

une croissance substantielle du nombre de comptes de dépôts actifs dans ces banques, lequel dépasse le double de son volume antérieur. Parallèlement, les banques privées ont enregistré une croissance beaucoup plus forte dans le volume des comptes de dépôts à fin 2023 comparativement à l'année précédente, enregistrant un taux de 56,7 % contre seulement 2,3 % une année auparavant, passant ainsi de 482,2 milliards de dinars à fin 2022 à 542,7 milliards de dinars à fin 2023.

Graphique V.6: La répartition des dépôts relevant de la finance islamique



En matière de produits de financement et comparativement à l'année 2022, l'encours global a été caractérisé par une tendance à la hausse et affiche un montant de 458,5 milliards de dinars à fin 2023, soit une augmentation de 16,4 % par rapport à l'année 2022 où l'encours s'est chiffré à 393,9 milliards de dinars.

Il est à noter que l'encours des produits de financement des deux banques spécialisées dans la finance islamique s'élève à 366,5 milliards de dinars à fin 2023, soit 79,9 % du volume total des produits de financement.

En dépit d'une évolution remarquable à hauteur de 15,3 milliards de dinars entre 2022 et 2023 (+246,9 %), les banques publiques n'occupent qu'une part minoritaire de 4,7 % dans l'encours total de cette catégorie de produits dans le système bancaire. Néanmoins, il est à souligner que cette part a augmenté respectivement de 3,1 points de pourcentage et de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2022 et 2021. Représentant une part de 95,3 % dans l'encours total des financements, la croissance des financements des banques privées a presque doublé en un an, passant de 6,5 % à fin 2022 à 12,7 % à fin 2023, portant ainsi leur encours à 437 milliards de dinars.

Par type de produit, les financements par le « Salam » avec une part de 40,9 %, continuent d'occuper la première position à fin 2023 contre 39,1 % une année auparavant. Ils sont suivis par les financements par la « Mourabaha » qui représentent 30,4 % contre 32,9 % l'année précédente. De son côté, la part des financements par l'« Ijara », qui occupe la troisième position, s'élève à 21,9 % à fin 2023 contre 22 % à fin 2022.

A la fin de l'année 2023, le « Salam » a enregistré un taux de croissance de 21,9 %, passant de 153,9 milliards de dinars en 2022 à

Tableau V.7 : L'encours des produits de financement

En milliards de dinars ; fin de période

Les produits de financement	2021	2022	2023
La Mourabaha	130,7	129,7	139,5
La Moucharaka	1,1	2,0	4,2
La Moudaraba	6,0	7,6	8,3
L'Ijara	83,9	86,5	100,4
Le Salam	133,1	153,9	187,7
L'Istisna'a	11,1	14,3	18,5
Total général	365,9	393,9	458,5
Part des banques publiques	0,5%	1,6%	4,7%
Part des banques privées	99,5%	98,4%	95,3%

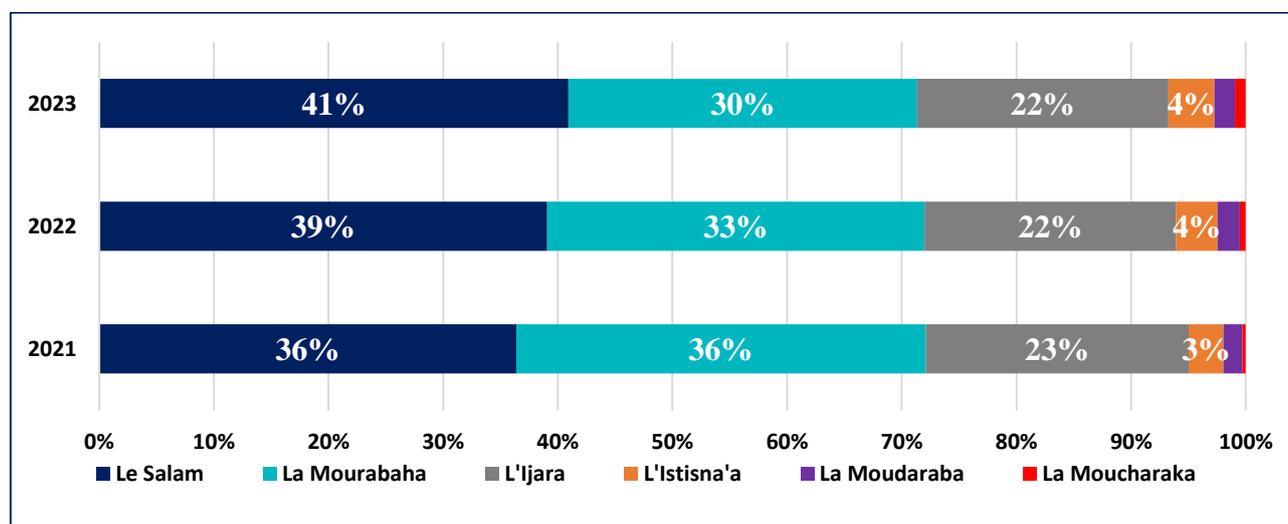
187,7 milliards en 2023, la « Mourabaha » a augmenté de 7,6 % à fin 2023 (-0,8 % à fin 2022) pour atteindre un volume de 139,5 milliards de dinars ; quant à l'« Ijara », cette dernière affiche un montant de 100,4 milliards de dinars en 2023 contre 86,48 milliards en 2022, soit une hausse de 16,1 % contre 3,0 % d'augmentation l'année précédente.

Les produits de l'« Istisna'a », de la « Moudaraba » et de la « Moucharaka », bien

qu'affichant une évolution positive, conservent leurs positions et demeurent les moins commercialisés en 2023, avec des encours respectifs de 18,5 milliards de dinars, 8,3 milliards de dinars et 4,2 milliards de dinars.

Enfin, il convient de souligner que ce sont toujours les banques privées qui se distinguent par leur prédominance dans la commercialisation des produits sus indiqués.

Graphique V.7 : Structure des encours des produits de financement



V.1.4- Solidité du secteur bancaire

L'année 2023 a connu la promulgation de la nouvelle Loi monétaire et bancaire¹³. Cette loi vise à renforcer la stabilité du système financier en générale et le système bancaire en particulier et ce en élargissant le rôle de la Banque d'Algérie en termes de stabilité financière et de politique macro-prudentielle.

Vu le caractère dominant du secteur bancaire dans le financement de l'économie suite à l'absence d'un marché financier actif et développé, les autorités algériennes accordent une grande importance à la stabilité financière du secteur bancaire.

A ce titre, les autorités monétaires algériennes continuent leurs efforts afin de maintenir le système bancaire à un niveau optimal répondant aux nouvelles exigences internationales en termes de solvabilité.

Au niveau international, les travaux de Bâle III sont concentrés sur le renforcement de la résilience des banques par des règles prudentielles plus rigoureuses visant à atténuer les insuffisances des exigences minimales de fonds propres fixées avant la crise et adoptant la politique macro-prudentielle comme outil efficace pour le renforcement de la stabilité financière en cas de crise.

Ainsi, la Banque d'Algérie n'a ménagé aucun effort pour contenir les effets des crises passées en renforçant les exigences de fonds propres et de liquidité et la mise en place d'un système de supervision plus efficace.

Dans la même lancée, la Banque d'Algérie veille à assurer une coordination efficace entre les politiques macro-prudentielles et macroéconomiques, d'une part, et la politique macro et micro-prudentielle, d'autre part.

L'analyse macro-prudentielle, qui repose principalement sur les indicateurs de solidité financière¹⁴ pour l'année 2023, fait ressortir un bilan confortable du secteur bancaire algérien, caractérisé par une amélioration en termes de solvabilité et de rentabilité avec une forte hausse de plus de 16% du résultat net¹⁵ par rapport à l'année précédente et ce, suite à l'entrée en activité d'une nouvelle banque publique d'une part, et l'amélioration des résultats des autres banques suite à la dynamique économique constatée durant l'année sous revue, d'autre part.

Le niveau élevé des créances classées dans les banques est resté relativement stable avec des niveaux de provisionnement acceptables qui avoisinent les 50%.

Cette partie du rapport va se baser essentiellement sur l'analyse des indicateurs de solidité financière pour l'année sous revue ainsi que la position de l'Algérie en termes de ces indicateurs par rapport à d'autres pays de différents niveaux de développement.

V.1.4.1- Solvabilité du secteur bancaire

Le ratio de solvabilité globale¹⁶ et le ratio de solvabilité des fonds propres de base¹⁷, principaux indicateurs des niveaux d'adéquation des fonds propres, ont affiché à la

¹³ La loi N° 23-09 du 3 Dhou El Hidja 1444 correspondant au 21 juin 2023 portant Loi monétaire et bancaire, est le dispositif règlementaire régissant la gestion et le fonctionnement de la Banque d'Algérie et fixant ses attributions et ses opérations.

¹⁴ Indicateurs calculés selon les normes internationales

¹⁵ Résultat net avant déduction d'impôts

¹⁶ Le rapport entre la valeur des *fonds propres réglementaires* et les actifs pondérés en fonction des risques.

¹⁷ Le rapport entre la valeur des *fonds propres de base* et les actifs pondérés en fonction des risques.

Tableau V.8 : Indicateurs de solvabilité des banques

	2019	2020	2021	2022	2023
Banques publiques					
Ratio de solvabilité globale	17,81%	18,95%	22,21%	22,04%	23,68%
Ratio de solvabilité sur Tiers I	13,47%	14,58%	17,60%	17,56%	19,47%
Banques privées					
Ratio de solvabilité globale	18,90%	20,29%	19,06%	19,33%	19,03%
Ratio de solvabilité sur Tiers I	18,17%	19,46%	18,24%	18,52%	17,93%
Secteur bancaire					
Ratio de solvabilité globale	17,99%	19,17%	21,60%	21,53%	22,76%
Ratio de solvabilité sur Tiers I	14,26%	15,38%	17,72%	17,74%	19,17%

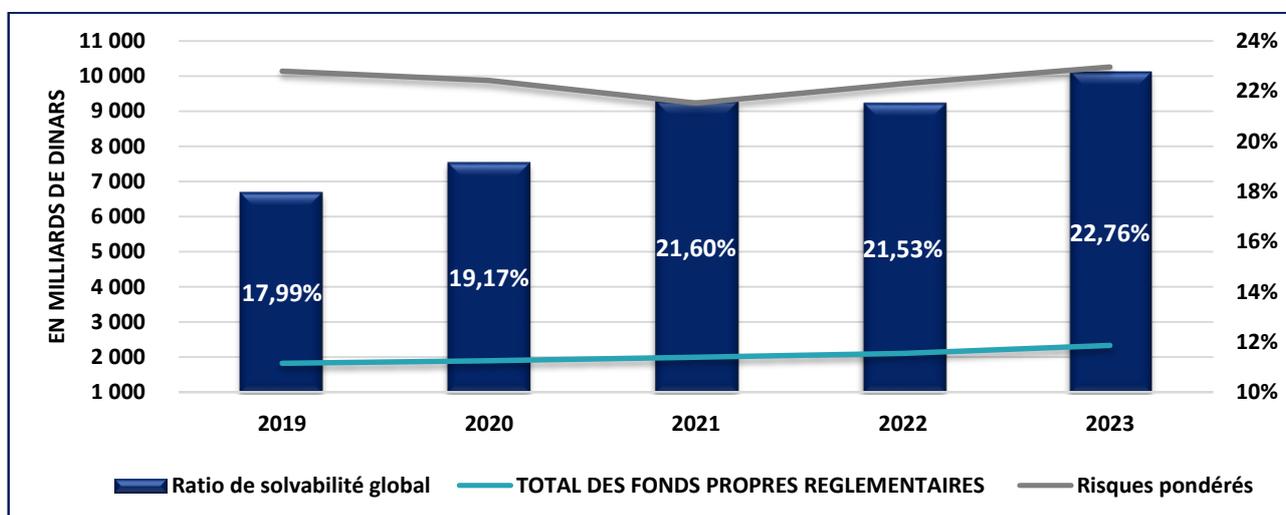
fin de l'année 2023 des niveaux nettement supérieurs aux minimums requis et supérieurs aux niveaux enregistrés à la fin de l'année qui précède.

Répondant largement aux niveaux minimums réglementaires requis, le ratio de solvabilité globale du secteur bancaire a gagné 1,3 point de pourcentage à fin 2023, atteignant ainsi un ratio de 22,8 % contre 21,5 % une année auparavant. Comme pour la solvabilité globale, le ratio de solvabilité des fonds propres de base a connu une nette amélioration passant de 17,7 % à fin 2022 à 19,2 % à la fin de l'année sous revue.

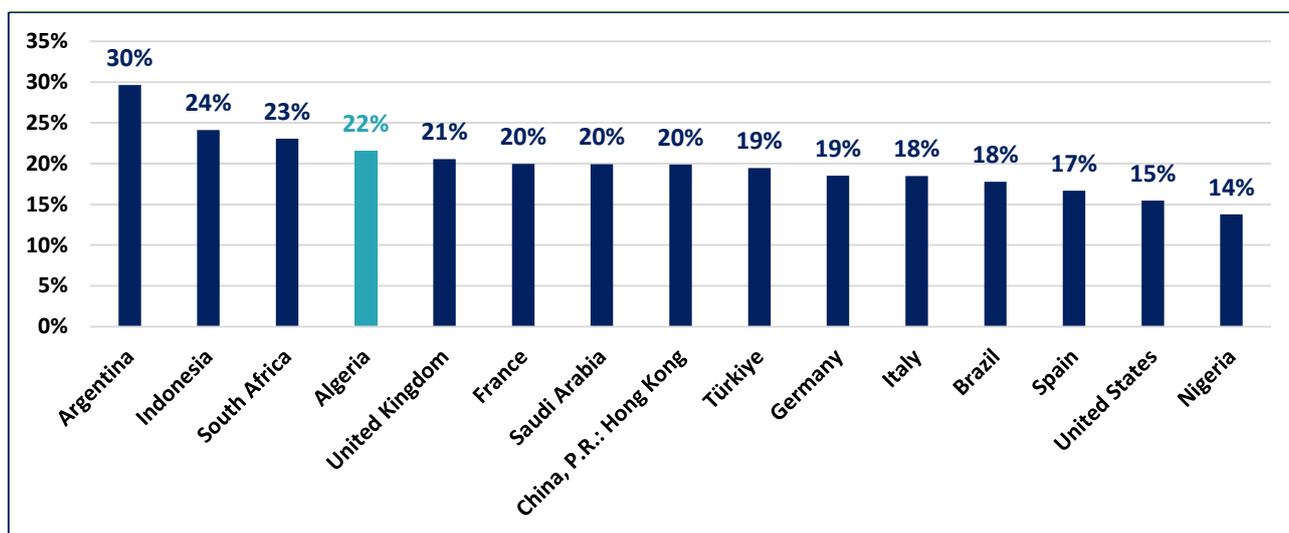
Les niveaux d'adéquation des fonds propres sont plus importants au niveau des banques publiques comparativement aux banques privées où le ratio de solvabilité globale ne dépasse pas les 20 % mais il reste largement supérieur au minimum requis.

Suite à la hausse importante de 11,6 % des fonds propres réglementaires au niveau des banques publiques, leur ratio de solvabilité globale est passé de 22,0 % à fin 2022 à 23,7 % à fin 2023 soit une hausse de 1,7 point de pourcentage.

Graphique V.8 : Evolution de la Solvabilité globale du secteur bancaire



Graphique V.9 : Etat comparatif des ratios de solvabilité globale ¹⁸



En comparaison avec plusieurs pays, le secteur bancaire algérien enregistre un niveau de solvabilité parmi les plus élevés dans le monde dépassant, en 2023, les ratios de solvabilités enregistrés dans certains pays développés.

Ce niveau est le résultat des efforts de l'autorité monétaire en termes de surveillance et de contrôle ainsi que la robustesse de la réglementation bancaire au niveau prudentiel.

Cependant et pour que les banques maintiennent leur niveau de solvabilité au plus haut niveau, la Banque d'Algérie préconise plus d'efforts de la part des banques pour faire baisser les risques notamment ceux liés à la qualité du portefeuille.

V.1.4.2- Liquidité du système bancaire

Le secteur bancaire a enregistré en 2023 des ratios de liquidité à un mois en nette amélioration dépassant les 200 % dans certaines banques et au-dessus de 100 % au niveau de l'ensemble du secteur bancaire. Cette

situation a mis ce dernier dans une situation de surliquidité au début de l'année 2023 avec une hausse de 26 % en trois mois (entre décembre 2022 et mars 2023).

L'année sous revue a été clôturée avec une baisse de 21,1 % de la liquidité bancaire après avoir enregistré des hausses respectives de 47,6 % et 111 % à fin 2022 et à fin 2021. Malgré cette baisse, le secteur bancaire a enregistré un coefficient de liquidité de 244% à fin 2023 contre 223% à fin 2022.

A fin 2023, les actifs liquides continuent à couvrir largement les passifs à court terme enregistrant un taux de 117,56 % et ce malgré le recul de la liquidité bancaire. Cela signifie que le secteur bancaire algérien pourrait faire face à un retrait à court terme à hauteur de 117 % des passifs exigibles et confirme la sortie du secteur bancaire de la crise de liquidité enregistrée avant 2020.

¹⁸ Source : graphique réalisé à partir des données du FMI et de la Banque d'Algérie

Tableau V.9 : Ratio des Actifs liquides des banques

	2019	2020	2021	2022	2023
Banques publiques					
Actifs liquides/Total Actif	14,21%	10,34%	35,93%	40,54%	40,88%
Actifs liquides/Passifs à court terme	42,24%	31,54%	110,16%	115,57%	128,23%
Banques privées					
Actifs liquides/Total Actif	27,31%	30,29%	36,29%	37,88%	36,79%
Actifs liquides/Passifs à court terme	52,45%	59,46%	68,90%	73,80%	71,22%
Secteur bancaire					
Actifs liquides/Total Actif	15,97%	13,11%	35,98%	40,22%	40,37%
Actifs liquides/Passifs à court terme	44,23%	37,14%	102,06%	108,53%	117,56%

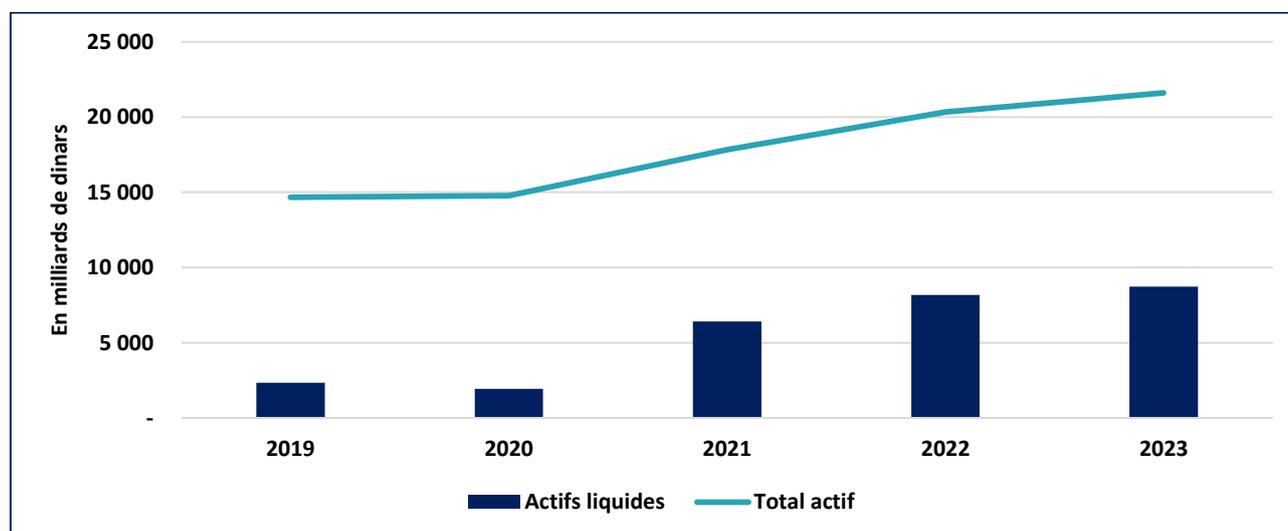
Ce niveau de couverture est le résultat de l'augmentation de l'ordre de 6,6 % du total des actifs liquides suite à la hausse de 5,2 % de l'encours des obligations de l'administration centrale qui représente plus de 47 % du total des actifs liquides.

La situation agrégée des banques montre que le niveau du ratio des actifs liquides /passif à court

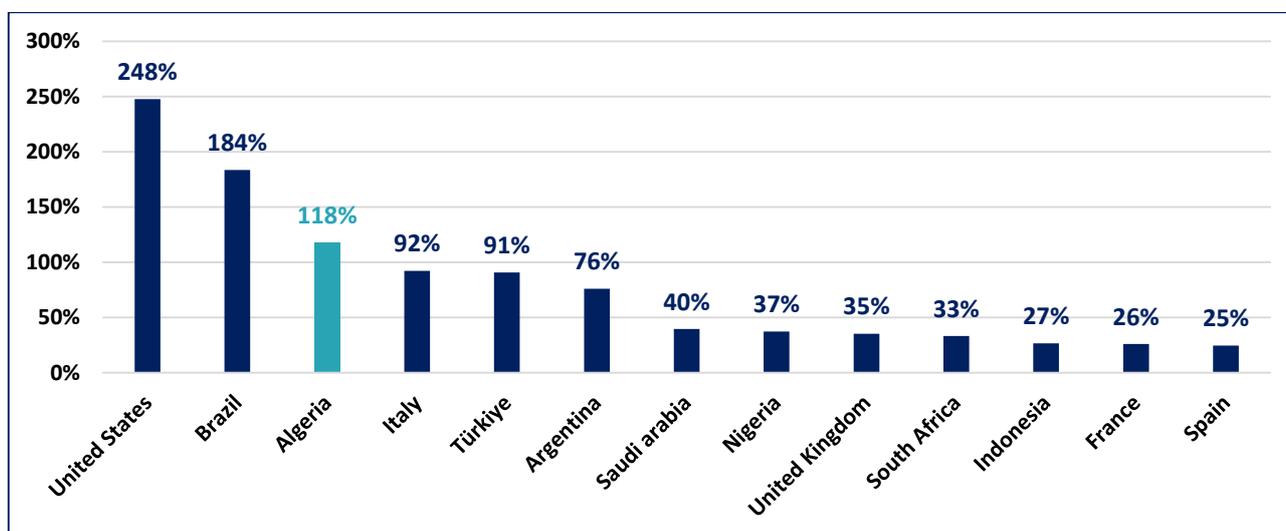
terme du secteur bancaire algérien est parmi les plus hauts enregistrés à travers le monde.

Quant au ratio des actifs liquides par rapport au total actif, il a connu une stabilité autour de 40 % (40,2 % en 2022 et 40,4 % en 2023), et ce, suite à l'augmentation du total actif au même rythme que les actifs liquides (+6,6 % pour les actifs liquides et 6,2 % pour le total actif).

Graphique V.10 : Evolution des actifs et des actifs liquides du secteur bancaire



Graphique V.11 : Etat comparatifs du niveau de couverture des passifs à court terme par les actifs liquides



Contrairement aux banques publiques, les banques privées ont enregistré un léger recul en termes de couverture des passifs à court terme par leurs actifs liquides enregistrant ainsi un ratio de 71,2 % à fin 2023 contre 73,8 % à fin 2022. Cette baisse du ratio d'actifs liquides par

rapport aux passifs à court terme des banques privées, est le résultat de la hausse plus rapide des passifs à court terme (dénominateur du ratio) (+9,2 %) que celle des actifs liquides (numérateur du ratio) (+5,4 %).

Tableau V.10 : Ratios des créances classées et taux de provisionnement

	2019	2020	2021	2022	2023
Banques publiques					
Créances classées nettes des provisions/FPR ¹⁹	60,75%	69,20%	67,42%	65,64%	62,37%
Taux de créances classées	15,60%	17,17%	21,06%	21,35%	22,09%
Taux de créances classées nettes de provisions	8,44%	9,47%	11,05%	10,96%	11,39%
Taux de provisions des créances classées	45,88%	44,85%	47,53%	48,65%	48,44%
Banques privées					
Créances classées nettes des provisions/FPR	14,56%	13,97%	13,25%	10,46%	11,36%
Taux de créances classées	8,19%	9,66%	9,63%	9,11%	8,84%
Taux de créances classées nettes de provisions	3,39%	3,36%	3,16%	2,58%	2,72%
Taux de provisions des créances classées	58,69%	65,24%	67,14%	71,69%	69,26%
Secteur bancaire					
Créances classées nettes des provisions/FPR	52,57%	59,56%	58,15%	56,24%	53,94%
Taux de créances classées	14,76%	16,36%	19,64%	19,86%	20,35%
Taux de créances classées nettes de provisions	7,87%	8,81%	10,07%	9,94%	10,25%
Taux de provisions des créances classées	46,69%	46,14%	48,73%	49,94%	49,63%

¹⁹ FPR : fonds propres réglementaires.

V.1.4.3- Qualité du portefeuille du secteur bancaire

Les niveaux de solvabilité des banques s'appuient essentiellement sur les règles de provisionnement et de classement des créances que les banques sont dans l'obligation de bien définir afin de diminuer les risques liés aux créances non performantes.

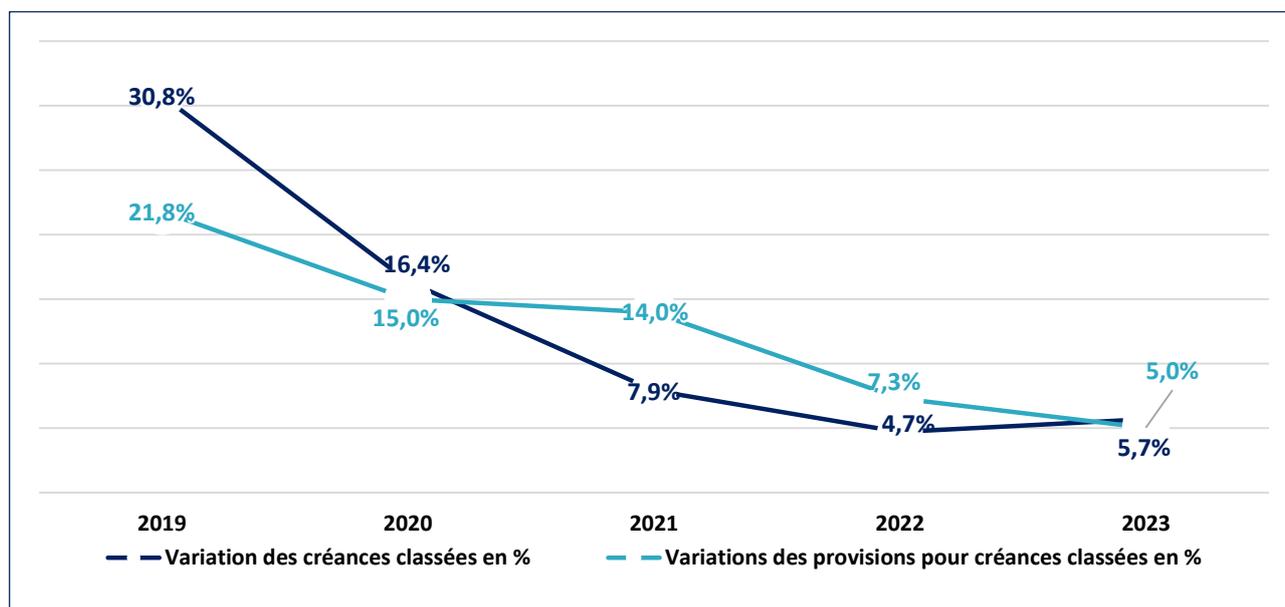
Le ratio des Créances non performantes (nettes des provisions) / Fonds Propres Réglementaires est un indicateur important qui mesure la capacité des banques à assumer les pertes issues des créances improductives.

Le ratio des créances classées nettes des provisions/FPR a connu une amélioration en

2023 enregistrant un recul de 2,3 points de pourcentage. Cependant, cette baisse est due à la hausse des fonds propres réglementaires de 10,9 % contre un rythme de croissance moins important des créances classées (+5,6 %).

Le rythme de croissance des créances non performantes détenues par les banques s'est légèrement accru atteignant 5,7% en 2023 après un ralentissement de la croissance entre 2019 et 2021 suite aux mesures d'allègement prise par l'autorité monétaire²⁰, notamment celles qui autorisent les banques et les établissements financiers à reporter le paiement des tranches de crédit arrivant à échéance, au cas par cas, ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle.

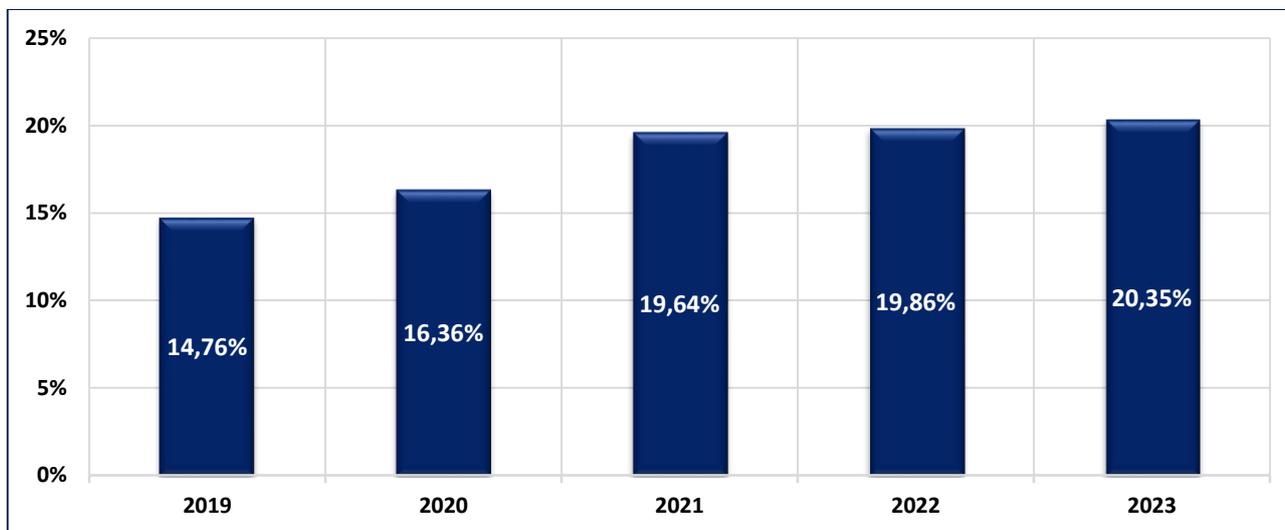
Graphique V.12 : Evolution des variations des créances classées et leurs provisions en %



²⁰ Article 4 de l'instruction n°05-2020 du 06 avril 2020, portant mesures exceptionnelles d'allègement de

certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers.

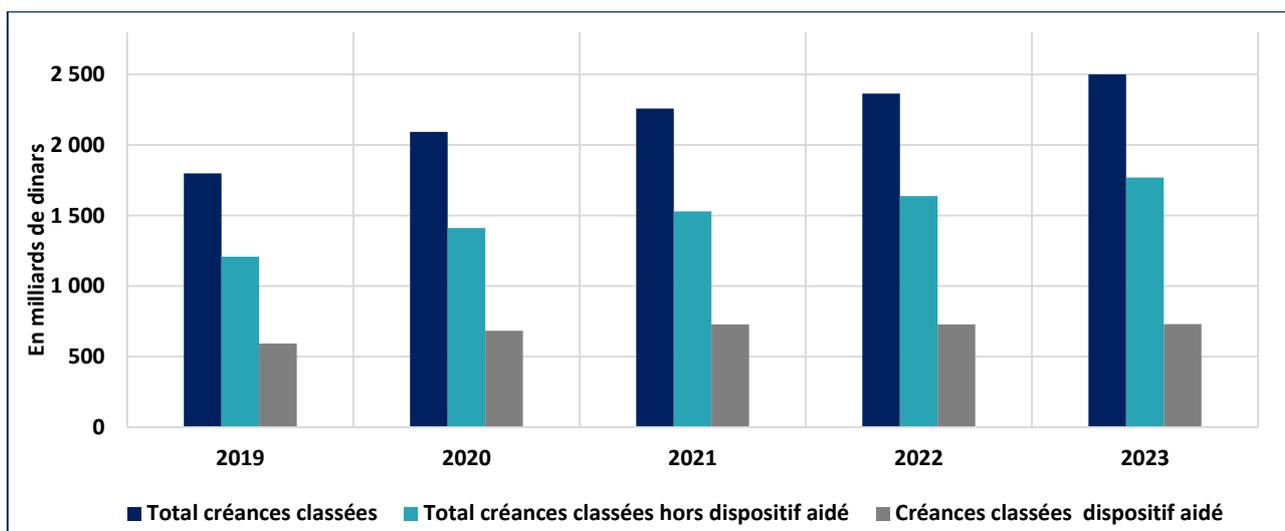
Graphique V.13 : Evolution du taux de créances classées en (%) du crédit du secteur bancaire



Le taux de créances classées par rapport au total des créances, y compris les créances classées des dispositifs aidés²¹ qui représentent 29,2 % du total des créances classées à fin 2023 (30,8 % à fin 2022), est de 20,4 %, soit un niveau relativement stable par rapport aux deux dernières années (19,6 % en 2021 et 19,9 % en 2022).

Hors créances dispositifs aidés, le taux de créances classées par rapport au total des créances est de 15,57 % en 2023, un niveau inférieur de 5 points de pourcentage comparativement au taux de créances classées globales. Quant au taux de provisionnement de ces créances hors dispositifs aidés, il dépasse les 50 %, soit 55,3 % à fin 2023 (55,4 % à fin 2022).

Graphique V.14: Evolution du total des créances classées dispositif aidé du secteur bancaire



Le taux de provisionnement des créances classées du secteur bancaire s'est stabilisé à

²¹ ANADE (ex ANSEJ), CNAC et ANGEM

hauteur de 50 % entre 2022 et 2023 contre un niveau de provisionnement de 48 % en 2020. Cette amélioration par rapport à 2020 résulte d'une hausse des provisions de 5,7 % sur la période.

Le taux de créances classées nettes des provisions par rapport au total des créances des banques publiques s'est stabilisé à 11 % entre 2022 et 2023. Ce niveau est supérieur à celui des banques privées avec un taux qui ne dépasse pas les 3 % à la fin de l'année sous revue.

V.1.4.4- Profitabilité des banques et rentabilité du secteur bancaire

La rentabilité du secteur bancaire a connu une amélioration entre 2022 et 2023 continuant à récolter les résultats des différentes mesures

prises par l'autorité monétaire pour contenir les effets des crises passées. Ces résultats, matérialisés par la hausse considérable du résultat consolidé du secteur bancaire de 16,3 %, sont aussi corrélés à la reprise de l'activité économique permettant aux banques de générer plus de profits.

V.1.4.4.1- Le coefficient de rentabilité (ROE)

La stabilité du secteur bancaire entre 2022 et 2023 a été consolidée par une nette amélioration de la rentabilité des fonds propres (Return On Equity (ROE)) qui a atteint 15,6 % à fin 2023 contre 13,5 % en 2022. Cette amélioration est le résultat de la hausse du niveau de rendement dont le résultat (avant impôts) a connu un rebond considérable de +16,3 % à fin 2023 contre une baisse de 3,5 % une année auparavant.

Tableau V.11 : Indicateurs de rentabilité des banques

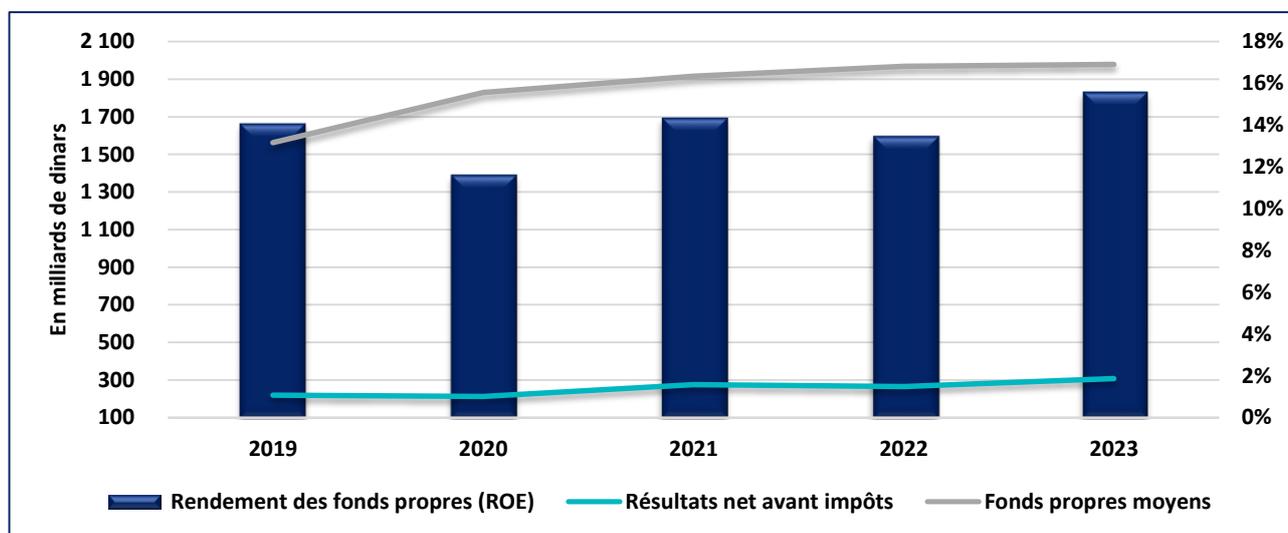
	2019	2020	2021	2022	2023
Banques publiques					
ROE ²²	12,31%	10,78%	13,47%	11,97%	15,52%
ROE (avant provisions)	24,66%	21,85%	18,82%	16,05%	18,21%
Ratio : couverture des charges par les produits	130,09%	128,19%	137,10%	131,49%	140,01%
ROA ²³	1,26%	1,23%	1,53%	1,14%	1,28%
Marge bancaire ²⁴	3,39%	3,33%	3,02%	2,29%	2,33%
Banques privées					
ROE	22,51%	16,34%	18,29%	20,11%	20,07%
ROE (avant provisions)	30,49%	22,05%	20,70%	20,29%	20,61%
Ratio : couverture des charges par les produits	156,49%	146,43%	164,17%	167,61%	159,92%
ROA	3,16%	2,73%	2,90%	3,06%	2,93%
Marge bancaire	6,85%	6,16%	5,58%	5,37%	5,46%
Secteur bancaire					
ROE	14,08%	11,80%	14,35%	13,47%	15,59%
ROE (avant provisions)	25,67%	21,89%	19,16%	16,83%	18,67%
Ratio : couverture des charges par les produits	134,61%	131,34%	141,28%	137,06%	143,60%
ROA	1,51%	1,43%	1,72%	1,38%	1,49%
Marge bancaire	3,85%	3,70%	3,37%	2,67%	2,72%

²² Résultat/ fonds propre moyen

²³ Résultat/Actif moyen

²⁴ PNB/total des actifs moyens

Graphique V.15 : Evolution du ratio du rendement des fonds propres (ROE)



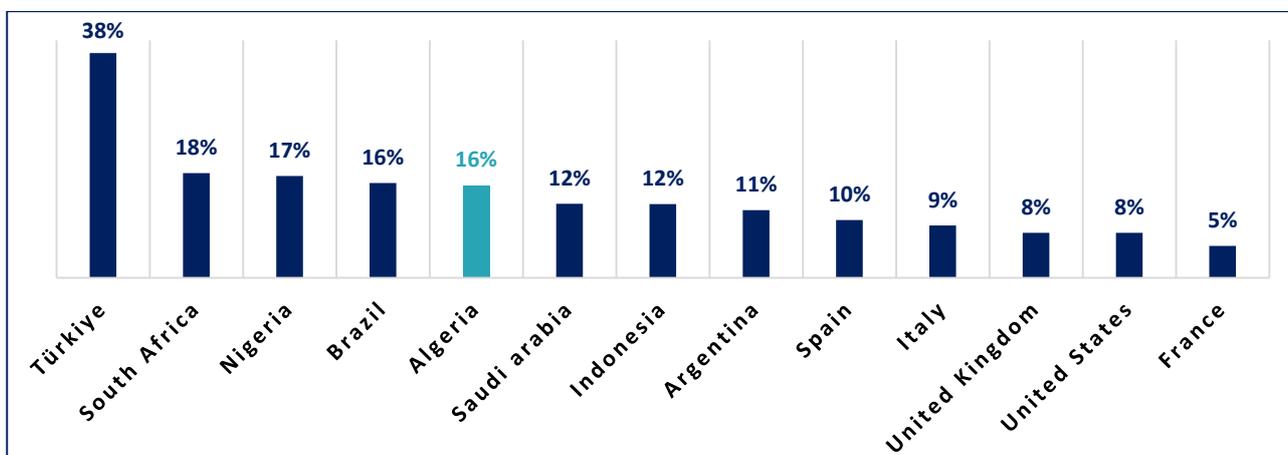
Les banques privées enregistrent des niveaux de rentabilité des fonds propres plus importants que ceux enregistrés au niveau des banques publiques avec un taux de 20,1 % à fin 2023 qui reste un niveau stable par rapport à l'année précédente.

Les banques publiques quant à elles, ont vu leur coefficient de rentabilité des fonds propres (ROE) passer de 12,0 % en 2022 à 15,5 % en 2023 et ce grâce à la hausse de 20,6 % de leur

résultat net. Cette augmentation du résultat au niveau des banques publiques est due à la hausse de la marge d'intérêt, conjugué à la baisse des charges d'exploitation bancaire d'un autre côté.

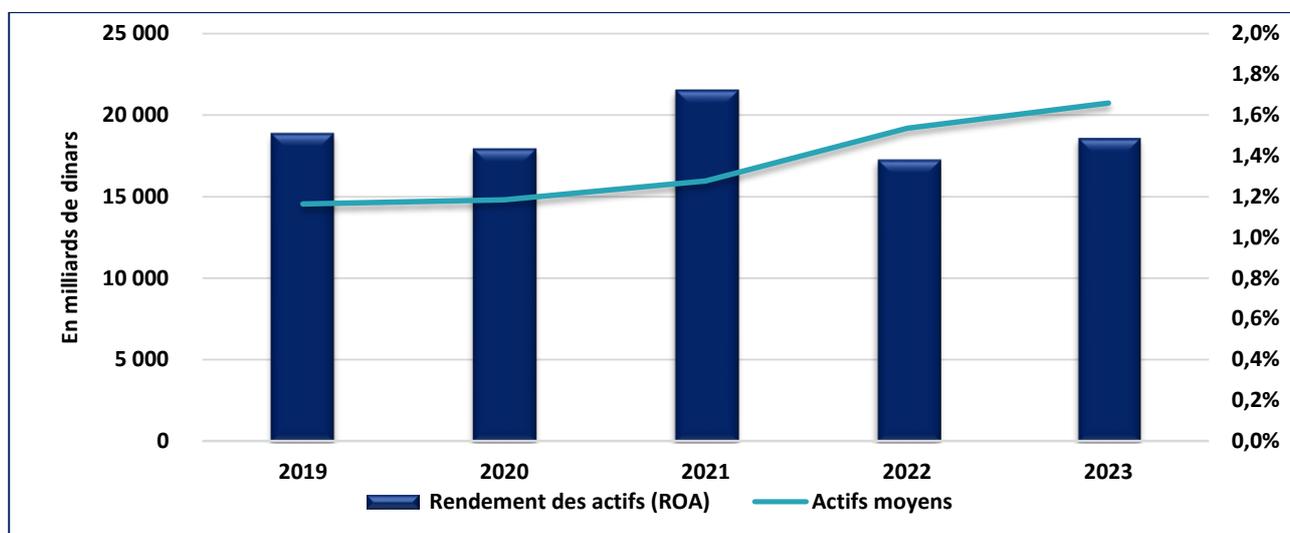
Il est à souligner que l'Algérie enregistre un taux de rentabilité élevé comparé au résultat moyen enregistré au niveau d'un échantillon des économies avancées et en développement.

Graphique V.16 : Etat comparatif des coefficients de rentabilité (ROE) ²⁵



²⁵ Source : graphique réalisé à partir des données du FMI et de la Banque d'Algérie

Graphique V.17 : Evolution du ratio du rendement des Actifs (ROA) et ses composantes



V.1.4.4.2- Le coefficient de rendement ou de profitabilité

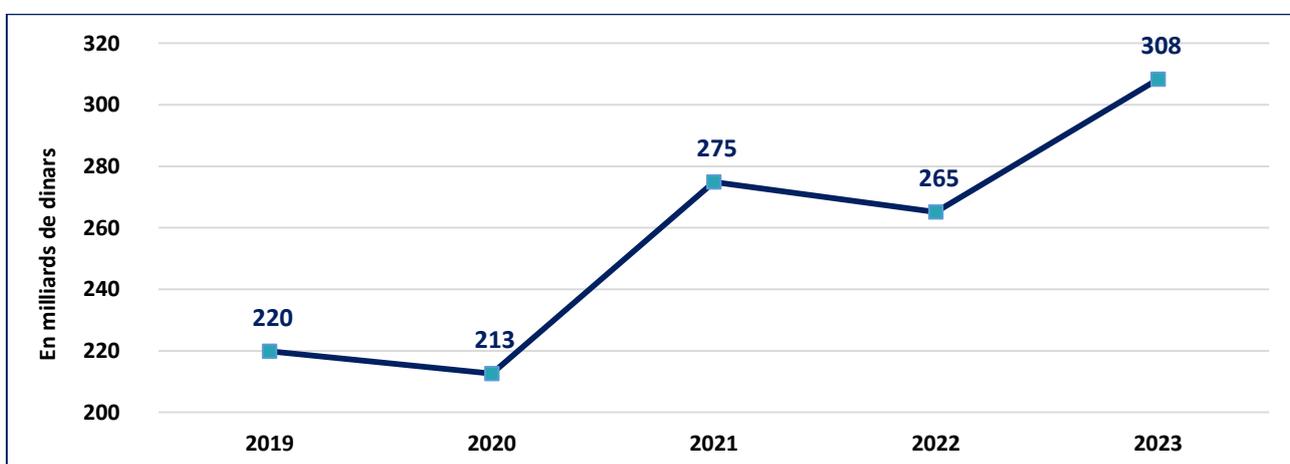
La profitabilité d'une banque est sa capacité à dégager des profits, après déduction des coûts nécessaires à la continuité de son activité. Cette profitabilité peut être mesurée par le ratio du rendement des actifs (Return On Assets (ROA)).

Comme pour la rentabilité des fonds propres, le rendement des actifs (ROA) du secteur bancaire a connu une légère amélioration passant de 1,4 % en 2022 à 1,5 % à la fin de

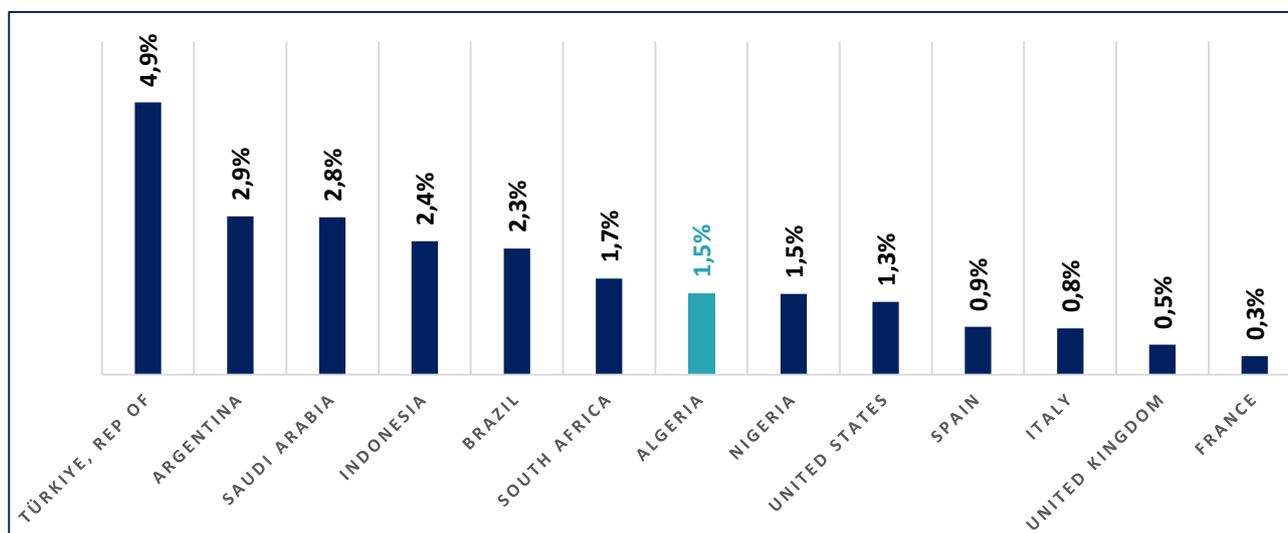
l'année sous revue. Ce résultat reflète une hausse plus importante en termes de résultat net avant impôts (+15,7 %) (numérateur du ratio) contre une hausse de 8,1 % en termes d'actifs moyens consolidés des banques (dénominateur du ratio).

Les banques privées ont enregistré un léger recul du ratio du rendement des actifs (ROA) passant de 3,1 % en 2022 à 2,9 % en 2023. Ce recul est tiré par la hausse importante de 9,4 % des actifs moyens contre une hausse moindre du résultat net de 4,8 %.

Graphique V.18 : Evolution du résultat net avant impôts



Graphique V.19 : Etat comparatif des coefficients du rendement des actifs (ROA) ²⁶



En revanche, l'amélioration des résultats enregistrés au niveau des banques publiques a dégagé une rentabilité des actifs (ROA) légèrement supérieure à celle enregistrée à fin 2022, soit 1,3 % à fin 2023 contre 1,1 % à fin 2022.

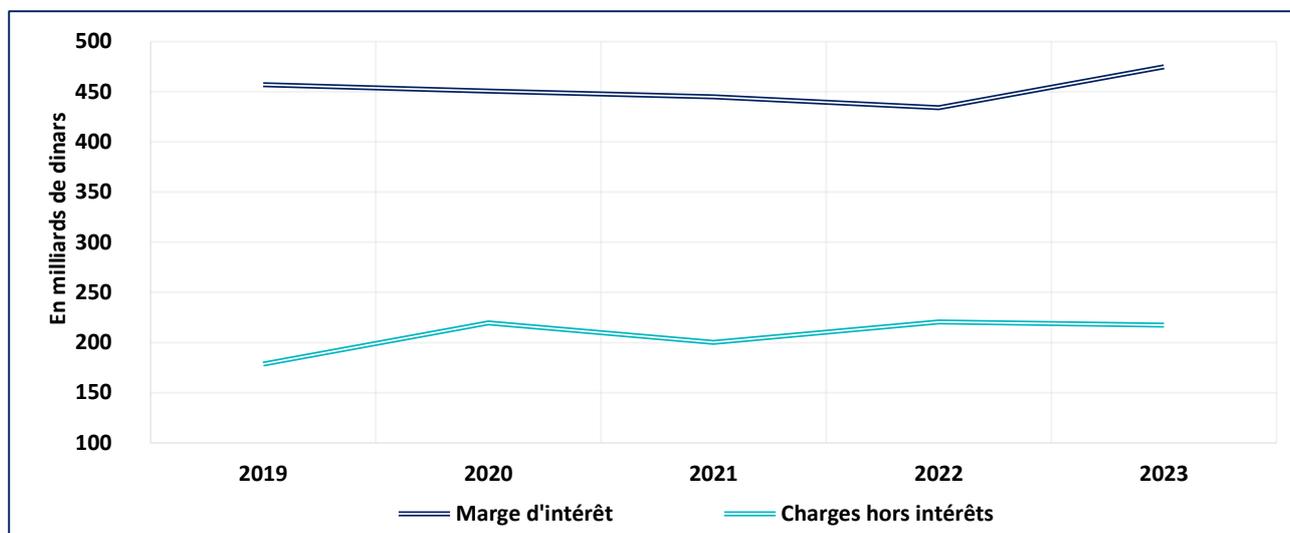
En moyenne, le taux de rendement enregistré au niveau d'un échantillon des économies avancées et en développement est de 2 %. Cependant, le niveau de profitabilité du secteur bancaire algérien est considéré très acceptable et dépasse même les taux enregistrés dans certains pays développés.

Tableau V.12: Marges d'intermédiation des banques

	2019	2020	2021	2022	2023
Banques publiques					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	81,71%	72,99%	78,27%	79,12%	82,21%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	28,12%	34,51%	33,07%	38,18%	33,59%
Banques privées					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	69,72%	75,34%	79,07%	77,36%	77,18%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	39,46%	41,46%	42,99%	45,47%	47,25%
Secteur bancaire					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	78,89%	73,47%	78,45%	78,69%	80,94%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	30,79%	35,93%	35,29%	39,96%	37,05%

²⁶ Source : graphique réalisé à partir des données du FMI et de la Banque d'Algérie

Graphique V.20: Marges d'intermédiation des banques



V.1.4.5- Marge d'intermédiation bancaire et charges bancaires hors intérêts

Le résultat net continue sa tendance haussière mettant ainsi la situation financière du secteur bancaire dans une situation de plus en plus confortable.

Le ratio de marge d'intérêts rapporté au revenu brut a gagné plus de 2 points de pourcentage en 2023, passant ainsi de 78,7 % à fin 2022 à 80,9 % à fin 2023. Quant aux charges hors intérêts, elles sont en baisse de 1,4 % en 2023,

améliorant ainsi le ratio des charges qui passe de 39,9 % en 2022 à 37,1 % en 2023.

Cependant, par type de banque, l'évolution de ces ratios n'est pas identique. Au niveau des banques publiques, le ratio marge d'intérêt s'est amélioré pour atteindre 82,2 % en 2023 contre 79,1 % l'année précédente. De même, le ratio des charges hors intérêts sur le revenu brut a baissé de 4,6 points de pourcentage pour s'établir à 33,6 % en 2023, et ce, suite à la baisse des charges hors intérêts de 1,4 %.

Graphique V.21 : Evolution du PNB et ses composantes

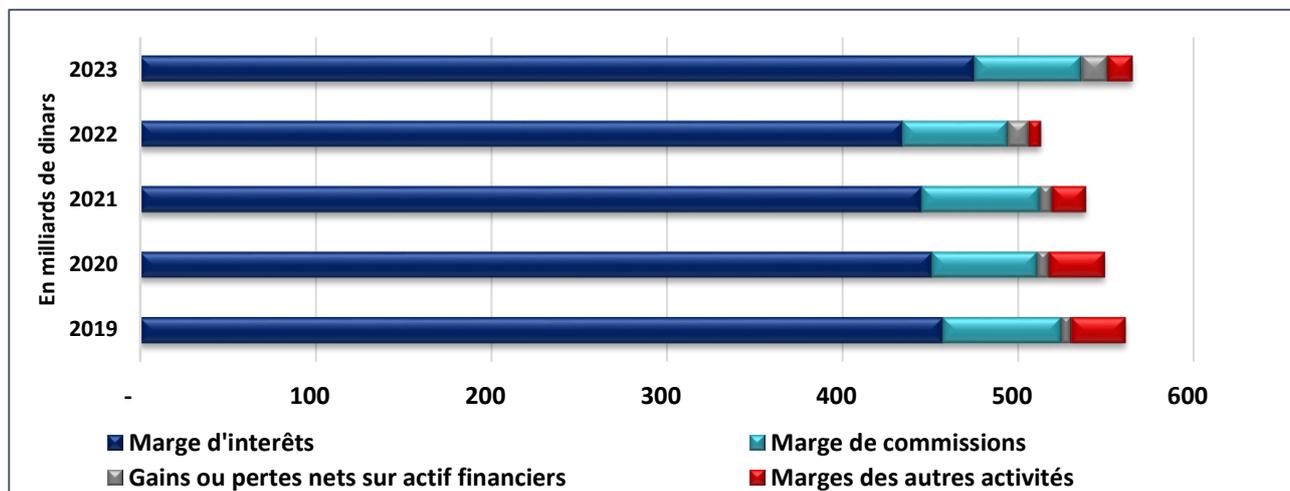


Tableau V.13 : Répartition du Produit net bancaire des banques

	2019	2020	2021	2022	2023
Banques publiques					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	24%	23%	27%	31%	29%
Dotation aux amortissements et provisions	57%	53%	54%	45%	29%
Provisions pour risques de crédit	-17%	-12%	-30%	-24%	-12%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	9%	15%	9%	13%	12%
Marge de profit	27%	22%	40%	36%	41%
Banques privées					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	34%	36%	37%	37%	39%
Dotation aux amortissements et provisions	33%	44%	29%	28%	31%
Provisions pour risques de crédit	-12%	-24%	-18%	-22%	-22%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	12%	16%	14%	13%	12%
Marge de profit	33%	29%	38%	44%	40%
Secteur bancaire					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	26%	26%	29%	32%	32%
Dotation aux amortissements et provisions	51%	51%	48%	41%	30%
Provisions pour risques de crédit	-16%	-15%	-28%	-24%	-14%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	10%	15%	11%	13%	12%
Marge de profit	29%	23%	39%	38%	41%

Quant aux banques privées, leur ratio de marge d'intérêt s'est stabilisé en 2023 (77,2 % contre 77,4 % en 2022). En revanche et à l'instar des années précédentes, le ratio des charges hors intérêts s'est légèrement détérioré en passant de 45,5 % en 2022 à 47,3 % en 2023. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation du niveau des charges hors intérêt de 14,6 % comparativement à l'année 2022.

Après cinq années de baisse, la marge d'intérêts agrégée du secteur bancaire à fin 2023, principale composante du produit net bancaire (PNB), a connu une hausse importante de 9,4 %. Ainsi, le produit net bancaire a connu une progression de +10 %, résultant essentiellement de la hausse de plus de 10 % à fin 2023 comparativement à l'année précédente des intérêts et produits assimilés.

En termes de répartition, le produit net bancaire a connu quelques changements par rapport à l'année 2022. En effet, la part de la marge de profit a gagné 3 points de pourcentage pour s'établir à 41 % en 2023 contre 38 % en 2022, tandis que la part des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 30 % à fin 2023 contre 41 % l'année précédente, soit en baisse de 11 points de pourcentage. Quant aux charges générales d'exploitation, leur part est demeurée stable par rapport à 2022 (32 % en 2022 et 2023).

L'analyse des indicateurs de solidité financière montre que l'année 2023 est une année de retour à la normale, post crise sanitaire, pour l'activité bancaire enregistrant des indicateurs globalement positifs.

Les réglementations prudentielles mises en œuvre par la Banque d'Algérie continuent à être très efficaces en termes de solvabilité où toutes les banques constituent un niveau plus

qu'adéquat de fonds propres.

En termes de liquidité, et après une nette amélioration de la situation suite au Programme Spécial de Refinancement, l'autorité monétaire continue à mener sa politique vers le maintien des niveaux adéquats de liquidité hors programmes spéciaux. Cette politique sera renforcée en utilisant d'autres instruments de politiques macro-prudentielles notamment les exigences de liquidité, qui sont déjà prévues dans la réglementation prudentielle actuelle, ainsi que l'introduction de la mesure faisant obligation de détenir un stock d'actifs liquides de haute qualité qui peut être converti en liquidités pour faire face à une crise de liquidités imprévue.

Cependant, l'autorité monétaire fait face à un défi majeur en termes de solidité financière, celui de limiter les risques provenant des crédits en améliorant la qualité du portefeuille crédits, ce qui nécessite une bonne gestion des créances non performantes en définissant le meilleur mode de provisionnement.

V.1.4 - Activité des établissements financiers

Comparativement aux années précédentes, l'activité des établissements financiers demeure encore faible. Cependant, l'évolution du total de leurs actifs, à fin 2023, a enregistré une croissance appréciable de 12,7 % contre une baisse de 2,8 % une année auparavant, passant ainsi de 109,0 milliards à fin 2022 à 122,8 milliards de dinars à fin 2023. Le faible développement de l'activité de distribution de crédit des établissements financiers est lié à leurs ressources limitées puisqu'ils ne collectent pas de dépôts auprès du public.

A ce titre, les ressources des établissements financiers à fin 2023, se composent des fonds propres qui s'établissent à 61,8 milliards de

dinars, dont 52,5 milliards de dinars en capital social et 9,3 milliards en réserves. S'agissant des emprunts, ils sont passés de 12,4 milliards à fin 2022 à 13,9 milliards de dinars à fin 2023.

Le total des crédits des établissements financiers est passé de 66,2 milliards de dinars à fin 2022 à 73,7 milliards de dinars à fin 2023, correspondant à un accroissement appréciable de 11,3 % contre un recul de 1 % une année auparavant. Il est à noter que les établissements financiers privés ont contribué à hauteur de 82,3 % à la hausse des crédits contre une contribution de 17,7 % pour les établissements financiers publics.

Par ailleurs, les crédits accordés aux entreprises privées, à fin 2023, ont enregistré une hausse de 10,5 %, un rythme moins élevé que celui de l'année précédente (25,7 %) et représentent 96,2 % du total des crédits. La quasi-totalité de ces crédits sont accordés sous forme de crédit-bail, soit 66,2 milliards de dinars dont 39,6 milliards de crédit-bail mobilier et 26,6 milliards de crédit-bail-immobilier.

De même, les crédits aux entreprises publiques ont augmenté de 3,7 % en 2023 contre une forte baisse de 26,6 % en 2022. Cependant, leur niveau par rapport au total des crédits accordés par les établissements financiers demeure très faible, soit une part de 3,7 %.

V.2- DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE BANCAIRE

La présente section a pour objet de décrire, au titre de l'année 2023, les traitements du système de règlements bruts de gros montants et paiements urgents (dénommé Algeria Real Time Settlement "ARTS"), opérés par la Banque d'Algérie, ceux du système de compensation des chèques et autres instruments de paiement de masse (dénommé

Algérie Télé Compensation Interbancaire "ATCI"), opérés par le Centre de Pré-compensation Interbancaire Spa (CPI Spa) et enfin l'activité du système monétique interbancaire.

V.2.1- Activité du Système ARTS

En 2023, le Système ARTS a traité 449 686 virements pour un montant global de 100 032 milliards de dinars contre 396 343 virements pour 81 929 milliards de dinars en 2022, soit une hausse non négligeable de 13,5 % en volume et de 22,1 % en valeur.

Aussi, il a enregistré une moyenne quotidienne de 1 784 virements pour 397 milliards de dinars contre 1 573 opérations pour 325 milliards de dinars durant l'année précédente.

Les virements de banque à banque ont enregistré, durant l'année sous revue, un taux de 78,4 % du volume global des opérations, contre 20,3 % pour les opérations de banque centrale et 1,3 % pour les soldes déversés par les systèmes exogènes (Systèmes ATCI et de règlement-livraison de titres).

En valeur, les opérations de banque centrale ont représenté 53,1 % de la somme globale des virements traités par le Système, soit un peu plus de la moitié du montant global des virements échangés, alors que les opérations de banque à banque et les soldes des systèmes exogènes l'ont été pour 31,7 % et 15,3 % respectivement.

En 2023, les virements clientèle se sont fortement accrus de 16,1 %, passant de 297 469 à 345 317 virements, alors que les virements de banque à banque ont connu une augmentation peu significative de 5,6 % (104 369 virements en 2023 contre 98 874 en 2022).

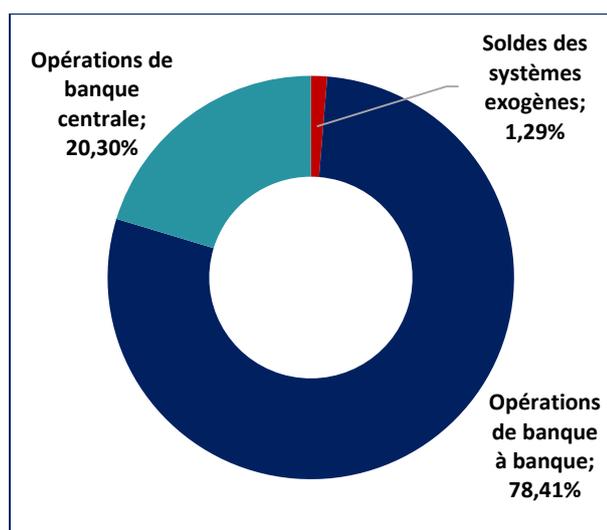
Tableau V.14 : Virements traités par le système ARTS en 2023 (par types d'opérations)

Valeurs en milliards de dinars

Nature des opérations	Volume	Ratios	Valeur	Ratios
Opérations de banque centrale (1+2+3+4)	91 302	20,30%	53 107,775	53,09%
Opérations de politique monétaire (1)	1 950	0,43%	22 776,792	22,77%
Opérations fiduciaires (2)	59 761	13,29%	8 622,326	8,62%
Opérations extérieures (3)	26 282	5,84%	14 499,784	14,49%
Opérations sur valeurs d'Etat (4)	3 309	0,74%	7 208,873	7,21%
Opérations de banque à banque	352 608	78,41%	31 671,930	31,66%
Banque d'Algérie	6 822	1,52%	1 292,821	1,29%
Autre participants	345 786	76,89%	30 379,109	30,37%
Soldes des systèmes exogènes	5 776	1,29%	15 252,315	15,25%
Système A.T.C.I	5 522	1,23%	15 248,578	15,25%
Système de règlement/livraison des titres	254	0,06%	3,737	0,00%
Total des opérations traitées en 2023	449 686	100,00%	100 032,020	100,00%
Total des opérations traitées en 2022	396 343		81 929,140	
Taux d'évolution (%)	13,46%		22,10%	
Moyenne quotidienne en 2023 (/252 JO)	1 784		396,952	

Source : Direction des Systèmes de paiements (Banque d'Algérie)

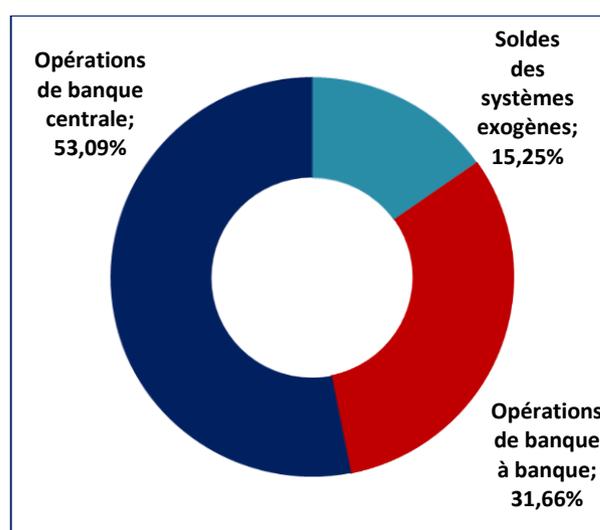
Graphique V.22: volumes des virements traités par le système ARTS -2023-



peu significative de 5,6 % (104 369 virements en 2023 contre 98 874 en 2022).

Concernant la valeur des virements de banque à banque, elle a représenté, durant l'année

Graphique V.23: Valeur des virements traités par le système ARTS -2023-



sous revue, 79,5 % du montant total des opérations contre 20,5 % pour les virements clientèle.

En termes de comparaison, la valeur des

virements clientèle et celle des virements de banque à banque ont enregistré, en 2023, des augmentations assez importantes de 20,9 % pour les premiers et de 22,4 % pour les seconds.

La volumétrie globale des opérations traitées par le Système a évolué de 13,5 %, passant de 396 343 opérations en 2022 à 449 686 opérations en 2023, soit une hausse de 53 343 opérations. Cette évolution trouve son explication, notamment, dans la très forte augmentation enregistrée par les opérations de banque à banque.

Quant à la valeur globale des opérations traitées par le Système ARTS durant l'année sous revue, elle est passée de 81 929 milliards de dinars à 100 032 milliards de dinars, soit un important accroissement de 22,1 % dû, surtout, aux importantes hausses intervenues dans les opérations de banque centrale et les opérations de banque à banque.

Les soldes déversés dans le Système ARTS par les systèmes exogènes en 2023 ont été largement dominés par ceux du Système ATCI, avec des taux de 99,98 % en valeur et 95,60 % en volume contre 0,02 % et 4,40 % respectivement pour ce qui concerne les soldes déversés par le système de règlement-livraison des titres.

En ce qui a trait à la ventilation des virements traités par le Système ARTS en 2023 par tranche de montant, il est à signaler que les transferts de fonds dont le montant unitaire se situant au-delà du seuil d'un million de dinars, ont représenté des taux de 99,99 % en valeur et 95,04 % en volume. Quant aux virements urgents pour des montants inférieurs à 1 million de dinars, ils ont représenté 0,01 % en valeur et 4,96 % en volume.

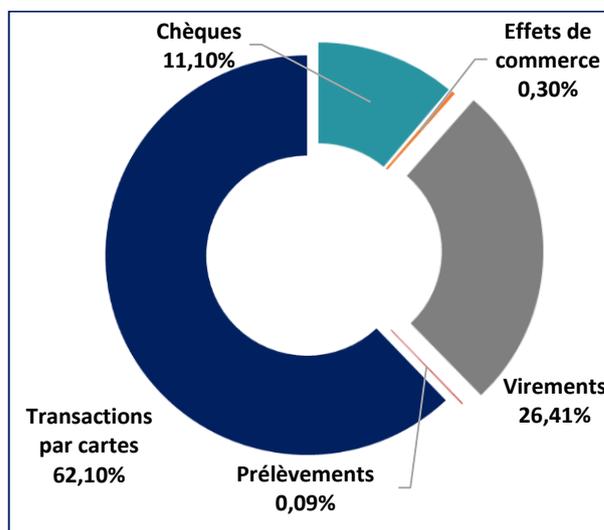
V.2.2- Activité du Système ATCI

Le Système ATCI a enregistré, en 2023, un volume de 75 millions d'opérations de paiements pour une valeur de 22 958 milliards de dinars contre 55 millions d'opérations pour 20 565 milliards de dinars en 2022, soit une importante augmentation de 35,6 % en volume et 11,6 % en valeur.

Ainsi, il a atteint, durant la même année, une moyenne quotidienne de 298 millions d'opérations pour une valeur de 91 milliards de dinars contre 218 millions d'opérations pour 80 milliards de dinars l'année d'avant.

Les transactions par cartes et les virements traités par le Système ATCI en 2023 ont été les plus utilisés avec des taux de 62,1 % et 26,4 % respectivement par rapport la volumétrie globale des moyens de paiement échangés.

Graphique V.24: Volume des opérations du système ATCI -2023-



A cet égard, il importe de préciser que ces moyens de paiement de nature essentiellement électronique (virements, prélèvements et transactions par cartes) confortent, de mieux en mieux, leur dominance en volume sur le marché des paiements, contrairement aux

Tableau V.15 : Paiements traités par le système ATCI en 2023 (par type d'opérations)

Volume en millions d'opérations et valeurs en milliards de dinars

Type d'opération	Volume	Valeur	Ratios volume (%)	Ratios valeur (%)
Chèques	8,301	19 447,606	11,10%	84,71%
Effets de commerce	0,222	348,639	0,30%	1,52%
Virements	19,750	1 701,015	26,41%	7,41%
Prélèvements	0,067	868,468	0,09%	3,78%
Transactions par cartes	46,436	592,803	62,10%	2,58%
Total de l'année 2023	74,776	22 958,531	100,00%	100,00%
Total de l'année 2022	55,156	20 564,799		
Taux d'évolution (%)	35,57%	11,64%		
Moyenne quotidienne en 2023 (/251 jours ouvrés)	0,298	91,468		

Source : CPI spa.

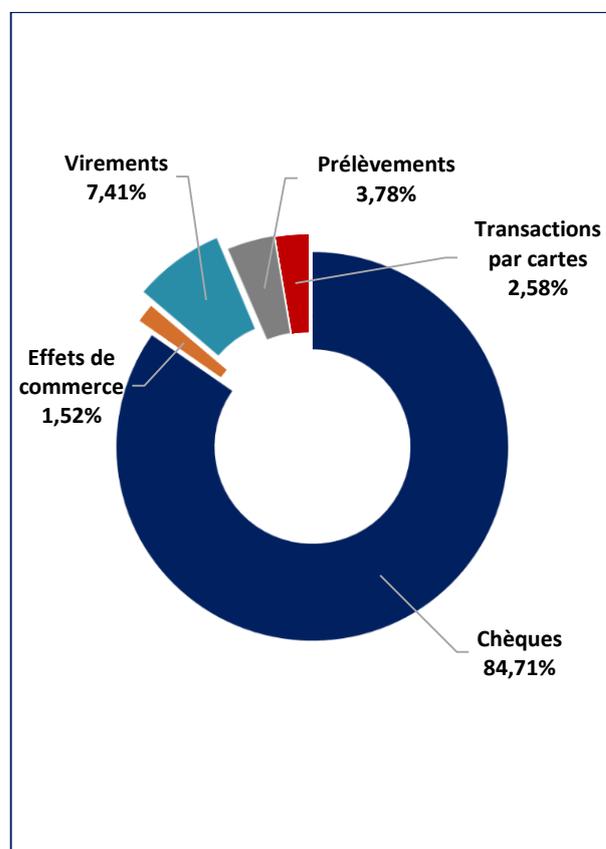
moyens de paiement classiques (chèques et effets de commerce) dont l'utilisation semble régresser d'année en année.

A contrario, la valeur des chèques télécompensés en 2023 s'est élevée à un montant de 19 448 milliards de dinars sur une somme globale télécompensée de 22 958 milliards de dinars, soit une quote-part de 84,71 %, alors que celle des virements dont les montants télécompensables sont inférieurs à un million de dinars, représente un taux de 7,41 %.

Le Système ATCI a enregistré, durant l'année sous revue, un total de rejets s'élevant à 284 278 opérations pour 428 milliards de dinars, soit des taux de rejet faibles de 0,4 % en volume et 1,9 % en valeur.

Les effets de commerce (lettres de change et billets à ordre), qui sont toujours échangés dans leur format papier, ont été les plus impactés par les rejets avec des taux de 40,2 % en volume et 10,7 % en valeur.

Graphique V.25: Valeurs des opérations du système ATCI -2023-



En termes d'évolution, le volume global des instruments de paiement télécompensés en 2023 a augmenté de 35,6 % en volume par rapport à l'année précédente, et ce, en raison notamment de l'important accroissement enregistré aussi bien par les transactions par cartes, par virements, que par prélèvements.

En effet, les transactions par cartes continuent à progresser d'une année à l'autre en affichant un taux d'évolution de 58,9 % en 2023, traduisant les importants efforts fournis par les adhérents au système monétique interbancaire (banques et Algérie Poste) dans le sens du développement des transactions par cartes en particulier et des paiements électroniques en général.

Aussi, la valeur des différents moyens de paiements télécompensés a évolué de 11,6 % par rapport à celle enregistrée l'année précédente, notamment pour les chèques, les virements et les prélèvements avec des taux d'accroissement de 11,0 %, 12,2 % et 18,5 % respectivement.

En 2023, les retraits du fiduciaire sur les DAB/GAB ont représenté 85,3 % du volume global des transactions monétiques interbancaires et 93,1 % du total de leur valeur, ce qui reflète la nette tendance des porteurs de cartes à privilégier l'utilisation du cash sur les paiements par cartes. Preuve en est les faibles taux d'utilisation des cartes en interbancaire pour les paiements sur TPE (auprès des commerçants accepteurs) et ceux sur internet (auprès des Web-marchands).

Cependant, l'analyse de l'évolution de l'utilisation des cartes, entre 2022 et 2023, fait ressortir deux éléments positifs. En effet, la valeur des opérations traitées par le système ATCI au titre des paiements sur TPE ont augmenté de 50,5 % (27,959 milliards de dinars en 2023 contre 18,578 milliards de dinars en 2022) et celles au titre des paiements par internet ont progressé de 120,2 % (12,517 milliards de dinars en 2023 contre 5,686 milliards de dinars en 2022).

Tableau V.16 : Transactions par cartes durant l'année 2023

Type d'opération	Volume	Valeur	Volume en millions d'opérations et valeurs en milliards de dinars	
			Ratios volume (%)	Ratios valeur (%)
Retraits sur DAB/GAB*	39,623	552,160	85,33%	93,14%
Paiements par cartes	6,796	40,476	14,63%	6,83%
Dont paiements sur TPE	3,329	27,959	7,17%	4,72%
Dont paiements par internet	3,467	12,517	7,46%	2,11%
Remboursements de paiements sur TPE & internet	0,017	0,167	0,04%	0,03%
Total des transactions par cartes	46,436	592,803	100,00%	100,00%

(*) : Y compris Algérie Poste

Source : CPI spa.

Tableau V.17 : Evolution des transactions par cartes durant l'année 2023

Volume en millions d'opérations et valeurs en milliards de dinars

Types d'opérations	Année 2022		Année 2023		Taux d'évolution	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Retraits sur DAB/GAB*	25,323	415,169	39,623	552,160	56,47%	33,00%
Paiements par cartes	3,886	24,264	6,796	40,476	74,89%	66,82%
Dont paiements sur TPE	2,154	18,578	3,329	27,959	54,56%	50,50%
Dont paiements par internet	1,732	5,686	3,467	12,517	100,19%	120,15%
Remboursements de paiements sur TPE & internet	0,013	0,130	0,017	0,167	35,39%	28,33%
Total des transactions par cartes	29,222	439,563	46,436	592,803	58,91%	34,86%

(*) : Y compris Algérie Poste

Source : CPI spa.

V.2.3- Activité monétique

En termes de développement de l'activité monétique en 2023 il est à noter que :

- Sur un total de 16 509 507 cartes bancaires en circulation, les banques ont émis 4 022 203 cartes CIB (soit un taux de 24,4 %) alors qu'Algérie Poste en a émis 12 487 304 cartes (soit un taux de 75,6 %) ;
- Le total des cartes mises en circulation par les banques et Algérie Poste à fin 2023 a enregistré un taux d'accroissement de 21,1 % ;
- Le total des cartes CIB et Edahabia actives est passé de 4 040 361 cartes en 2022 (soit un taux d'activité de 29,6 %) à 12 285 800 cartes en 2023 (soit un taux d'activité de 74,4 %) ;
- Un parc monétique de 3 847 DAB/GAB et 53 191 TPE, en accroissement de

5,7 % et 15,0 %, respectivement par rapport à l'année 2022, est mis à la disposition des porteurs de cartes et des commerçants accepteurs, soit une moyenne de 4 292 cartes émises par DAB/GAB et 310 cartes émises par TPE, ce qui reste insignifiant en termes de points d'acceptation ;

- 510 web-marchands étaient homologués contre 291 à fin 2022, soit une augmentation de 75,3 % ; cet accroissement quoiqu'important, reste loin des objectifs tracés par les pouvoirs publics à travers la promulgation de la loi sur le commerce électronique en mai 2018 ;
- En 2023, les établissements émetteurs de cartes (CIB et Edahabia) ont enregistré en intra-bancaire et en interbancaire comparativement à l'année 2022 ;

Tableau V.18 : Evolution des transactions par cartes durant l'année 2023

Nature des cartes	Situation à fin décembre 2022			Situation à fin décembre 2023		
	CIB	Edahabia	Total des cartes	CIB	Edahabia	Total des cartes
Nombre de cartes en circulation (1)	3 505 583	10 124 456	13 630 039	4 022 203	12 487 304	16 509 507
Nombre de cartes actives (2)	1 063 208	2 977 153	4 040 361	1 257 230	11 028 570	12 285 800
Taux d'activité (1/2)	30,33%	29,41%	29,64%	31,26%	88,32%	74,42%

Source : GIE Monétique

- 174 millions de transactions de retraits pour 3 262 milliards de dinars contre 128,035 millions de transactions de retraits pour 2 183 milliards de dinars (soit une assez forte évolution de 36,2 % en volume et 49,5 % en valeur) ;
- 4 millions de transactions de paiements sur TPE pour 31 milliards de dinars contre 3 millions de transactions de paiements sur TPE pour 19 milliards de dinars (soit une hausse significative de 47,3 % en volume et 63,0 % en valeur) ;
- 15 millions de transactions par internet pour 32 milliards de dinars contre 9 millions de transactions par internet pour 18 milliards de dinars (soit une forte augmentation de 69,7 % en volume et 77,4 % en valeur) ;

- Les paiements par mobile autorisés par la Banque d'Algérie en intra-bancaire ont enregistré en 2023, une très importante volumétrie de 39 millions de transactions pour une valeur globale de 28 milliards de dinars, ce qui est une prémisse très encourageante pour le développement des paiements électroniques en Algérie.

Dans une perspective de développement de la monétique, plusieurs chantiers ont été lancés et étaient en phase de finalisation à fin 2023.

Tout d'abord, le projet de Switch mobile, logé au niveau de la SATIM, est un commutateur chargé de gérer le flux des paiements par mobile, à travers une plateforme qui connectera toutes les solutions de paiement mobile des banques et assurera leur interopérabilité.

De ce fait, la mise en place de ce Switch mobile en 2024 favorisera l'utilisation d'un nouveau mode de paiement plus moderne et surtout moins coûteux, à savoir le paiement par mobile. Cela est d'autant plus vrai que, selon

l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), 91,8 % des abonnés actifs à la téléphonie mobile en Algérie sont abonnés au réseau 3G/4G.

En parallèle, le projet d'un système de paiement instantané est en cours de finalisation. Il permet le débouclage d'une opération en l'espace d'une dizaine de secondes entre les différents acteurs (le payant, le bénéficiaire, les banques de ces intervenants, etc.). Ce passage aux paiements instantanés renforcera, sans doute, l'acceptabilité des moyens de paiements électroniques et sera donc susceptible de booster les opérations de paiements, notamment sur TPE.

V.3-INDICATEURS DE LA CENTRALE DES RISQUES ET DES IMPAYES

VI.3.1 - La centrale des risques

L'examen des données déclarées par les banques et les établissements financiers à la centrale des risques, à fin 2023, montrent que le nombre de bénéficiaires de crédit a atteint 1 113 907 contre 1 079 381 en 2022, soit une progression de 3,2 % représentant 34 526 nouveaux bénéficiaires, constitués essentiellement de particuliers et d'entrepreneurs individuels (33 408). Ainsi, les ménages représentent, à eux seuls, 97,1 % du nombre total de bénéficiaires de crédit, soit 1 081 863 contre seulement 32 044 entreprises (2,9 %).

Le montant des crédits par caisse et des crédits par signature effectivement utilisés déclarés à la centrale des risques à fin décembre 2023 s'élève à 9 653 milliards de dinars contre 9 373 milliards de dinars à fin décembre 2022, soit une légère évolution de 3 %. La part des crédits par caisse utilisés représente 78,2 % et celle des

crédits par signature 16,7 %. Les intérêts courus s'élèvent, quant à eux, à 521 milliards de dinars.

Les garanties prises en contrepartie des crédits accordés déclarées à la centrale des risques durant cet exercice, représentent, quant à elles, 15 944 milliards de dinars, dont 8 819 milliards de dinars de garanties réelles et 7 124 milliards de dinars de garanties personnelles, représentant ainsi 91,2 % du montant total des crédits accordés.

VI.3.2 - La centrale des impayés

Les fichiers des incidents de paiement et des interdictions de chèquiers gérés par la centrale des impayés constituent les pièces maîtresses du volet afférent à la prévention et à la lutte contre l'émission de chèques sans provision, dans la mesure où préalablement à toute délivrance de chèquiers à leurs clients, les banques, le Trésor public et les services financiers d'Algérie Poste sont tenus de consulter cette centrale.

L'évolution de l'activité de centralisation des incidents de paiement évaluée à travers les données déclarées à la centrale des impayés durant l'exercice 2023 par rapport à l'année 2022, montre que les incidents de paiement ont augmenté de 0,6 % en nombre et ont diminué de 1,0 % en valeur, représentant ainsi 42 082 chèques correspondant à 101,49 milliards de dinars contre 41 896 chèques d'une valeur de 102,55 milliards de dinars en 2022.

Le nombre de déclarations de régularisation est passé de 10 470 en 2022 à 10 422 en 2023, en baisse de 0,5 %. Le nombre de régularisations d'incidents effectuées en 2023 demeure faible comparativement au nombre d'incidents déclarés à la centrale des impayés (42 082), soit 24,9 %.

Le nombre d'interdictions de chèquiers, déclarées à la centrale, a également connu une tendance croissante, passant de 9 343 à fin 2022 à 12 660 à fin 2023, soit une progression de 35,5 %.

Durant l'année 2023, le nombre de comptes ayant enregistré des incidents de paiement sur chèques est de 34 442. Parmi les détenteurs de comptes concernés (émetteurs de chèques), 12 660 ont fait l'objet de déclaration d'interdiction de chèquiers.

D'autre part, en application des dispositions relatives à la prévention et à la lutte contre l'émission de chèques sans provision, notamment les articles 13 et 21 de l'instruction 01-11 et suite aux demandes formulées par les établissements déclarants, 292 interdictions de chèquiers ont été annulées ou levées en 2023 contre 263 en 2022, en augmentation de 11,0 %.

Sur un autre plan, le rapprochement des données générées par le système de télé-

compensation interbancaire des paiements de masse (ATCI) avec celles déclarées à la centrale des impayés, révèle l'existence de 45 836 chèques rejetés en télé-compensation, durant l'exercice 2023, pour défaut de provision, contre 42 082 chèques déclarés à cette centrale pour le même motif, ce qui représente un taux de déclaration à la centrale de 91,8 %, contre 85 % durant l'exercice 2022.

En termes de valeur, 73,0 % du total des chèques rejetés déclarés à la centrale des impayés durant l'exercice 2023, portent sur des montants supérieurs à 50 000 dinars.

La répartition par secteur juridique du nombre d'incidents de paiement déclarés durant l'année 2023 montre que 88,8 % des incidents enregistrés, soit 37 385, sont imputables au secteur privé (particuliers, professionnels et entreprises) contre 4 697, soit 11,2 % pour le secteur public.

BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTÉRIEURE GLOBAL ET TAUX DE CHANGE

CHAPITRE VI : BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE

+6,35 milliards \$ (2023)

+18,47 milliards \$ (2022)

Solde global

+12,71 milliards \$ (2023)

+26,96 milliards \$ (2022)

Solde de la balance commerciale

Le solde global de la balance des paiements enregistré, en 2023, son deuxième excédent consécutif après huit (08) années de déficits continus (2014-2021). Cependant, cet excédent s'est fortement contracté passant de 18,468 milliards de dollars en 2022 à 6,347 milliards de dollars en 2023.

Cette évolution est expliquée par la détérioration du solde des opérations courantes et de capital, sur la période, dans un contexte d'une relative amélioration du solde des opérations financières.

Le recul de l'excédent du compte courant et de capital, entre 2022 et 2023, est dû essentiellement à la baisse des exportations de biens, notamment, celles des hydrocarbures et dans une moindre mesure à la hausse des importations de biens et de services.

Parallèlement et en dépit de l'amélioration du solde des opérations financières, ce compte demeure marginal au sein de la balance des paiements algérienne au vu de la faiblesse structurelle des flux liés aux investissements directs et de la quasi inexistence des opérations financières de prêts et d'emprunts.

Dans le même temps, l'excédent du solde global de la balance des paiements s'est traduit par une accumulation accrue des avoirs de réserves qui ont atteint plus de 16 mois d'importations de biens et services.

VI.1- ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

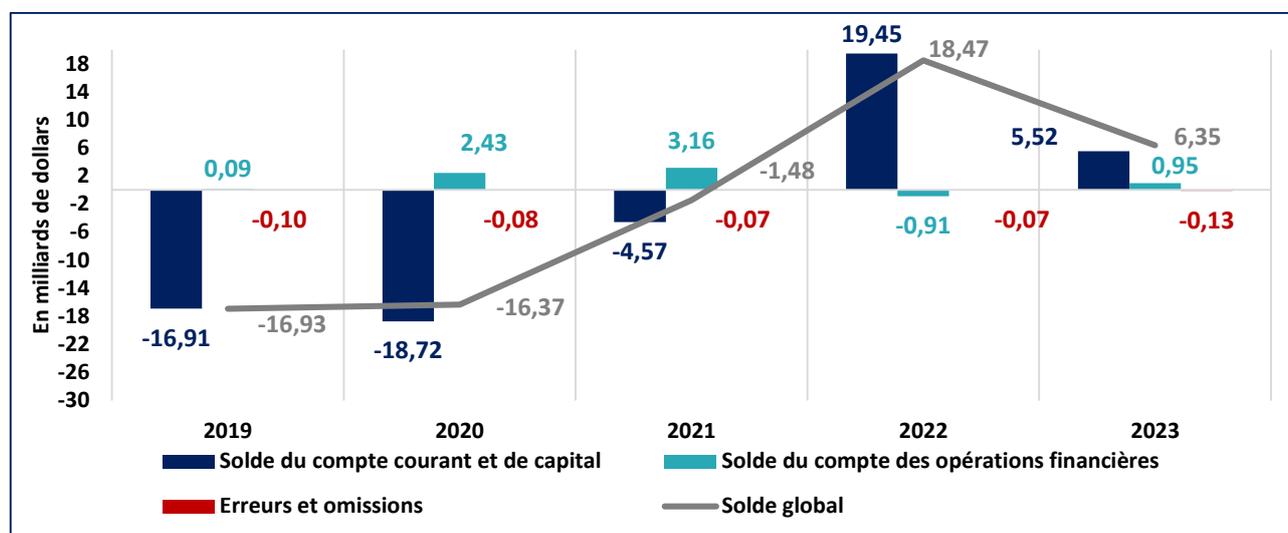
Au cours de l'année 2023, l'excédent enregistré par la balance des paiements a reculé comparativement à celui de 2022. En effet, cet excédent est passé de 18,468 milliards de dollars en 2022 à 6,347 milliards de dollars en 2023, soit une baisse de 12,121 milliards de dollars.

Le compte courant, notamment la balance commerciale et le poste des services, demeure l'élément pivot de la balance des paiements algérienne et ce, dans un contexte de faiblesse structurelle des mouvements liés aux opérations de capital et aux opérations financières.

VI.1.1- Le compte des transactions courantes et du capital

Le compte des transactions courantes et du capital a affiché, en 2023, un excédent quatre fois moins important que celui enregistré une année auparavant. En effet et après avoir enregistré un excédent fort appréciable de 19,451 milliards de dollars en 2022, le compte des transactions courantes et du capital affiche, à fin 2023, un excédent de 5,524 milliards de dollars.

Graphique VI.1 : Evolution des principaux soldes de la balance des paiements



Cette évolution du compte des transactions courantes et du capital s'explique essentiellement par le recul sensible de l'excédent de la balance commerciale sur la période (- 14,246 milliards de dollars) et dans une moindre mesure par l'aggravation des déficits du poste des services (- 502 millions de dollars) et du compte de capital (- 453 millions de dollars) et par la contraction de l'excédent du poste des revenus secondaires (- 214 millions de dollars).

Le solde de la balance commerciale s'est fortement contracté au cours de l'année 2023 enregistrant ainsi un excédent de 12,713 milliards de dollars contre un excédent de 26,958 milliards de dollars à fin décembre 2022. Ce recul de l'excédent de la balance commerciale à fin décembre 2023 est dû à la fois à la baisse des exportations de biens (- 10,161 milliards de dollars ; - 15,5 %) ainsi qu'à la hausse des importations de biens (+ 4,085 milliards de dollars ; + 10,5 %).

Les exportations de biens ont atteint 55,554 milliards de dollars à fin décembre 2023 contre 65,716 milliards de dollars à fin décembre 2022, soit un recul de 10,161 milliards de

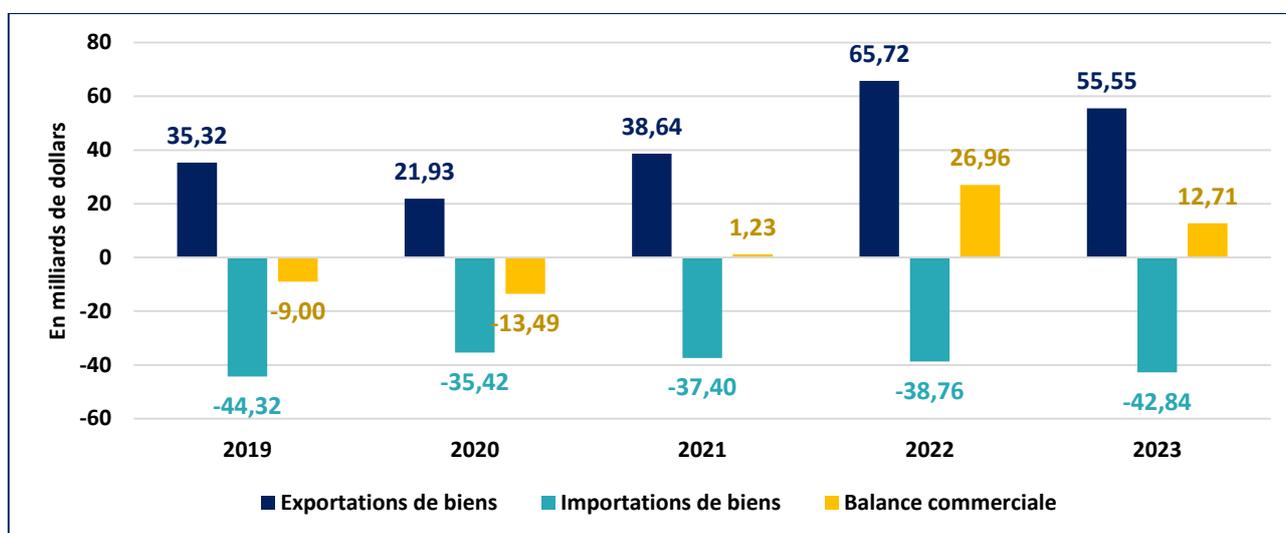
dollars (-15,5 %). Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des exportations d'hydrocarbures.

Suite au recul des cours mondiaux du pétrole et du gaz naturel, les exportations d'hydrocarbures ont baissé de 9,242 milliards de dollars (-15,5 %) pour atteindre 50,496 milliards de dollars à fin décembre 2023 contre 59,738 milliards de dollars à fin décembre 2022.

Cette baisse est exclusivement due à l'effet prix dans un contexte de légère hausse des quantités d'hydrocarbures exportées. En effet, ces dernières exprimées en tonnes équivalent pétrole (TEP) ont progressé de 3,5 % entre 2022 et 2023. Cette hausse est tirée par celle des hydrocarbures gazeux (+6,4 %) alors que ceux liquides n'ont augmenté que de 0,5 %.

En parallèle, les exportations de biens hors hydrocarbures affichent 5,058 milliards de dollars à fin décembre de l'année 2023 contre 5,978 milliards de dollars durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 919 millions de dollars (- 15,4 %). Cette baisse en valeur intervient suite au recul des

Graphique VI.2 : Evolution des postes de la balance commerciale



exportations de demi-produits et ce, en dépit de la hausse appréciable des exportations de biens alimentaires (+ 159 millions de dollars) et de l'électricité (+ 123 millions de dollars).

La décomposition des exportations de biens par groupes de produits fait ressortir la prédominance de quatre groupes de produits au sein des exportations de biens hors hydrocarbures à savoir : les «demi-produits», les «biens alimentaires», «l'électricité», et les «produits bruts».

Les exportations de demi-produits, qui représentent 78,6 % des exportations de biens hors hydrocarbures, ont baissé de près de 21,8 % passant de 5,086 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 3,977 milliards de dollars à fin décembre 2023. A l'intérieur de ce groupe de produits, les exportations de fertilisants²⁷ ont enregistré la plus importante baisse (- 1,556 milliard de dollars) pour atteindre 1,687 milliard de dollars à fin décembre 2023 contre 3,243 milliards de dollars à fin 2022. Il y a lieu

de rappeler que le prix du gaz naturel représente près de 80 % du coût de fabrication des engrais azotés et que ce dernier a enregistré une baisse importante sur les marchés mondiaux au cours de l'année 2023. Par conséquent, les prix mondiaux des fertilisants ont été fortement impactés à la baisse durant cette période.

Avec une part de 8,5 % des exportations de biens hors hydrocarbures, les exportations de biens alimentaires ont progressé de près de 159 millions de dollars (+ 59,1 %) passant de 269 millions de dollars à fin décembre 2022 à 428 millions de dollars à fin décembre 2023. L'essentiel de cette hausse s'explique par la progression des exportations du sucre²⁸ de 154 millions de dollars (89 millions de dollars à fin décembre 2022 contre 243 millions de dollars à fin 2023).

Représentant 5,6 % des exportations de biens hors hydrocarbures, les exportations de l'électricité ont sensiblement augmenté passant de 162 millions de dollars à fin décembre 2022

²⁷ Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (position tarifaire 28.14) et engrais minéraux ou chimiques azotés (sous-position tarifaire 31.02).

²⁸ Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide (position tarifaire 17.01).

Tableau VI.1 : Composition des exportations par groupes de produits

En millions de dollars US

	2022		2023		Evolution en %
	Valeur	Part	Valeur	Part	
Hydrocarbures	59 738	90,90%	50 496	90,89%	-15,47%
Hors hydrocarbures	5 978	9,10%	5 058	9,11%	-15,38%
Energie	162	2,72%*	285	5,63%*	75,58%
Produits semi-finis	5 086	85,09%*	3 977	78,61%*	-21,82%
Alimentation	269	4,51%*	428	8,47%*	59,06%
Matières premières	263	4,40%*	256	5,06%*	-2,75%
Equipements industriels	84	4,41%*	45	0,89%*	-46,49%
Biens de consommation non alimentaires	111	1,85%*	65	1,28%*	-41,39%
Equipements agricoles	2	0,03%*	3	0,05%*	46,28%
Total biens	65 716		55 554		-15,46%

* En pourcentage des exportations de biens hors hydrocarbures

Source : Direction de la Balance des paiements (Banque d'Algérie)

à 285 millions de dollars à fin décembre 2023.

Les exportations de produits bruts, qui représentent 5,1 % des exportations de biens hors hydrocarbures, ont reculé de près de 7 millions de dollars (-2,8 %) passant de 263 millions de dollars à fin décembre 2022 à 256 millions de dollars à fin décembre 2023. L'essentiel de cette baisse s'explique par le recul des exportations de papiers ou cartons à recycler²⁹ de 12 millions de dollars (24 millions de dollars à fin 2022 contre 12 millions de dollars à fin 2023).

Parallèlement, les importations de biens ont enregistré une hausse de 10,5 %, et passent de 38,757 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 42,842 milliards de dollars à fin décembre 2023. Cette hausse des importations a concerné, essentiellement, les « Biens d'équipements industriels », les « Biens de

consommation non alimentaires » et les « Autres » produits.

Concernant les importations de biens d'équipements industriels, qui représentent 23,1 % du total des importations de biens, elles ont enregistré la seconde plus forte hausse (+1,559 milliard de dollars ; +18,7 %) passant ainsi de 8,321 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 9,881 milliards de dollars à fin décembre 2023. Cette hausse a concerné en premier lieu les importations d'appareils et engins mécaniques et de réacteurs³⁰ (+ 1,268 milliard de dollars) et celles de voitures automobiles³¹ (+ 637 millions de dollars).

S'agissant des importations de biens de consommation non alimentaires, qui représentent 15,0 % du total des importations de biens, elles ont enregistré la troisième plus

²⁹ Papiers ou cartons à recycler (déchets et rebuts) (position tarifaire 47.07).

³⁰ Chapitre douanier n°84.

³¹ Chapitre douanier n°87 à l'exclusion de la position tarifaire 87.03.

Tableau VI.2 : Composition des importations par groupes de produits

En millions de dollars US

	2022		2023		Evolution en %
	Valeur	Part	Valeur	Part	
Alimentation	10 369	26,75%	9 921	23,16%	-4,32%
Energie	581	1,50%	616	1,44%	5,98%
Matières premières	4 037	10,42%	3 880	9,06%	-3,87%
Produits Semi-finis	9 581	24,72%	9 713	22,67%	1,38%
Equipements Agricoles	204	0,53%	285	0,67%	39,83%
Equipements Industriels	8 321	21,47%	9 881	23,06%	18,74%
Biens de consommation non alimentaires	5 282	13,63%	6 431	15,01%	21,76%
Autres	383	0,99%	2 115	4,94%	452,77%
Total biens	38 757		42 842		10,54%

Source : Direction de la Balance des paiements (Banque d'Algérie)

forte hausse (+1,149 milliard de dollars ; +21,8 %) passant ainsi de 5,282 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 6,431 milliards de dollars à fin décembre 2023. Cette hausse a concerné en premier lieu les importations des véhicules de tourisme³² (+ 597 millions de dollars) et de produits pharmaceutiques³³ (+ 296 millions de dollars).

Cependant, les importations des biens alimentaires, qui représentent 23,2 % des importations totales de biens, ont baissé entre 2022 et 2023, passant de 10,367 milliards de dollars à 9,921 milliards de dollars. Cette baisse intervient suite au recul des importations de céréales³⁴ de 1,176 milliard de dollars.

Aussi et avec une part de 9,1 % des importations totales de biens, les importations de matières premières ont reculé de 3,9 %. Elles ont atteint 3,880 milliards de dollars en 2023 contre 4,037 milliards de dollars. Le recul des importations de graisses et huiles animales ou

végétales³⁵ de 183 millions de dollars explique l'essentiel de cette baisse.

Enfin, les importations d'énergie et celles d'équipements agricoles ont augmenté sur la période respectivement de 6,0 % et 39,8 %. En effet, les importations d'énergie sont passées de 581 millions de dollars en 2022 à 616 millions de dollars en 2023 alors que celles d'équipements agricoles ont atteint 285 millions de dollars en 2023 contre 204 millions de dollars en 2022.

Le déficit du poste « Services, hors revenus des facteurs » s'est aggravé de 502 millions de dollars en 2023, affichant 4,896 milliards de dollars contre un déficit de 4,394 milliards de dollars en 2022. Ce creusement du déficit intervient suite à la hausse des importations de services de 784 millions de dollars sur la période et qui n'a été que partiellement compensée par la hausse des exportations de services de 282 millions de dollars.

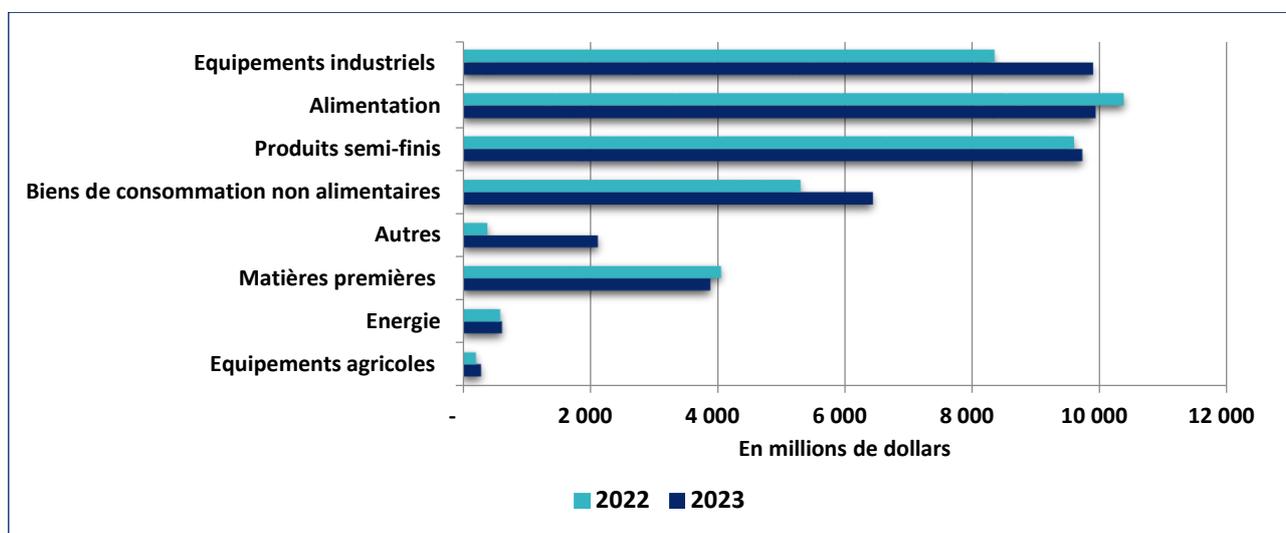
³² Position tarifaire 87.03.

³³ Chapitre douanier n°30.

³⁴ Chapitre douanier n°10.

³⁵ Chapitre douanier n°15

Graphique VI.3 : Evolution des importations de biens par groupes de produits



Les exportations algériennes de services ont atteint 3,832 milliards de dollars en 2023 contre 3,550 milliards de dollars en 2022. Cette progression a concerné essentiellement le service de construction et celui du transport, notamment, aérien. En effet, les exportations du service construction sont passées de 266 millions de dollars en 2022 à 598 millions de dollars en 2023. Ces exportations englobent, dans une large partie, les biens et services acquis sur le marché domestique par les sociétés non résidentes, dans le cadre de la réalisation de travaux de construction en Algérie.

Aussi, les exportations du service « transport aérien » ont enregistré une hausse appréciable, passant de 327 millions de dollars en 2022 à 461 millions de dollars en 2023. Cette hausse est due, entre autres, à la levée totale des restrictions aux voyages imposées suite à la pandémie du Covid-19.

D'un autre côté, les importations de services ont aussi progressé pour atteindre 8,728 milliards de dollars en 2023 contre 7,944 milliards de dollars en 2022. Cette hausse trouve son origine dans la progression des

importations des services de transport, celles des services de voyages et celles des services techniques fournis aux entreprises.

En effet, les importations des services de transport se sont accrues de 422 millions de dollars, passant de 3,151 milliards de dollars en 2022 à 3,573 milliards de dollars en 2023. Cette hausse a concerné aussi bien le transport maritime (+ 196 millions de dollars) que le transport aérien (+ 202 millions de dollars). La progression des importations du transport maritime est étroitement liée au fret sur les importations de biens.

Suite à l'amélioration des conditions sanitaires causées par la Covid-19 et à la levée des restrictions aux voyages, les importations des services de voyages ont augmenté, en 2023, affichant 793 millions de dollars contre 413 millions de dollars en 2022.

Quant aux importations des services techniques fournis aux entreprises, elles sont passées de 2,391 milliards de dollars en 2022 à 2,569 milliards de dollars en 2023.

Toutefois, le déficit du poste des revenus primaires s'est contracté de 1,487 milliard de

+952 millions \$ (2023)

-909 millions \$ (2022)

Solde du compte financier

dollars, passant de 5,2 milliards de dollars en 2022 à 3,713 milliards de dollars en 2023. Le recul appréciable de ce déficit est expliqué par la hausse des entrées en la matière, notamment celles au titre des placements des avoirs de réserves, dans un contexte de hausse des taux d'intérêt sur les marchés internationaux. En ce qui concerne le volet des sorties de revenus primaires, elles ont relativement stagné sur la période (6,117 milliards de dollars en 2022 contre 6,097 milliards de dollars en 2023). Il y a lieu de rappeler que ces sorties représentent, dans une large partie, la part en production des associés de l'entreprise nationale des hydrocarbures.

Quant au poste des revenus secondaires (transferts courants), il continue d'enregistrer des soldes excédentaires et ce depuis plusieurs années, mais avec une légère baisse de l'excédent en 2023 comparativement à 2022. En effet ce dernier est passé de 2,089 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 1,875 milliard de dollars à fin décembre 2023.

Enfin, le solde du compte de capital enregistré, en 2023, un déficit de 454 millions de dollars contre un quasi-équilibre en 2022. Cette évolution intervient suite à l'enregistrement, en 2023 et contrairement à l'année 2022, de quelques opérations de sorties de fonds au titre des transferts en capital.

VI.1.2- Le compte des opérations financières

Le solde du compte des opérations financières s'est nettement amélioré (+ 1,861 milliard de dollars), passant d'un déficit de près d'un

+1,13 milliard \$ (2023)

+183 millions \$ (2022)

Investissement direct nets

milliard de dollars en 2022 (909 millions de dollars) à un excédent de 952 millions de dollars une année plus tard.

Cette performance s'explique par l'effet conjugué de l'amélioration des flux nets des investissements directs (+ 946 millions de dollars) et de ceux au titre des crédits commerciaux (+2,615 milliards de dollars).

L'excédent du solde du poste des investissements directs nets est passé de 183 millions de dollars en 2022 à 1,130 milliard de dollars en 2023.

D'un côté, les flux nets entrants au titre des investissements directs étrangers en Algérie ont atteint 1,216 milliard de dollars en 2023 contre 254 millions de dollars en 2022. Il est à rappeler que la faiblesse relative des flux nets entrants au titre des investissements directs étrangers en Algérie, en 2022, est due à un important désinvestissement opéré dans le secteur des télécommunications, l'Etat algérien ayant acquis les parts d'un actionnaire non résident dans ce secteur.

Les flux nets entrants au titre des investissements directs étrangers en Algérie ont concerné, en 2023, les secteurs des industries extractives, de l'industrie manufacturière et de la construction avec des flux nets entrants, respectifs, de 829 millions de dollars, 133 millions de dollars et 74 millions de dollars.

D'un autre côté, les flux nets sortants au titre des investissements directs algériens à l'étranger se sont, quelque peu, stabilisés passant de 71 millions de dollars en 2022 à 84 millions de dollars en 2023.

Tableau VI.3 : Crédits commerciaux accordés par l'entreprise nationale des hydrocarbures

	En milliards de dollars US	
	2022	2023
Exportations d'hydrocarbures (A)	59,738	50,496
Part en production des associés (B)	4,026	3,053
Montant à rapatrier (C=A-B)	55,712	47,443
Montant effectivement rapatrié (D)	54,234	48,587
Crédits Commerciaux (C-D)	+1,478	-1,144

Les crédits commerciaux nets positifs traduisent un octroi net alors que des crédits commerciaux négatifs expriment un encaissement net.

S'agissant du poste des crédits commerciaux, il a enregistré des entrées nettes de 1,631 milliard de dollars en 2023 contre des sorties nettes de 1,433 milliard de dollars en 2022. En effet et du côté des passifs, la situation est passée d'une mobilisation nette de 37 millions de dollars à un remboursement net de 848 millions de dollars, respectivement, en 2022 et 2023. Du côté des actifs, les flux enregistrés sont passés d'un octroi net de crédits commerciaux de 1,469 milliard de dollars en 2022 à un encaissement net de 1,146 milliard de dollars en 2023.

Si l'évolution des crédits commerciaux dans le côté des passifs est liée aux délais de paiements accordés par les fournisseurs non-résidents à leurs clients résidents, celle des crédits commerciaux dans le côté des actifs est étroitement corrélée aux délais de paiements accordés par l'entreprise nationale des hydrocarbures à ses clients non-résidents. Ces crédits commerciaux sont passés d'un octroi net de 1,478 milliard de dollars en 2022 à un encaissement net de 1,144 milliard de dollar en 2023.

VI.2- ÉVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE

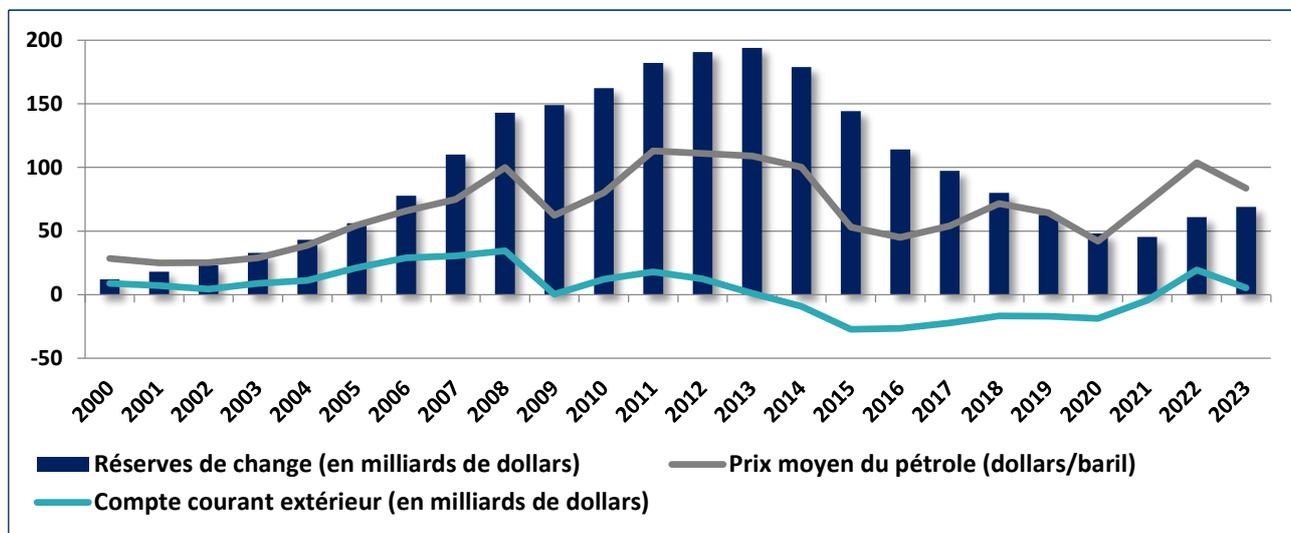
Suite au choc pétrolier de 2013 et aux importants déficits du solde global de la

balance des paiements sur la période 2014-2021, les réserves de change (or monétaire non compris) se sont érodées de près de 77 % en l'espace de huit (08) ans, représentant ainsi une baisse moyenne annuelle de près de 18,6 milliards de dollars. En effet, l'encours des réserves officielles de change (or monétaire non compris) est passé de 194,01 milliards de dollars à fin 2013 à 114,14 milliards de dollars à fin 2016, puis à seulement 45,30 milliards de dollars à fin 2021.

Cependant, l'important excédent du solde global de la balance des paiements enregistré en 2022 (18,468 milliards de dollars) ainsi que celui de moindre ampleur constaté en 2023 (6,347 milliards de dollars) ont permis la reconstruction de cet important buffer face aux chocs externes à savoir les réserves officielles de change (or monétaire non compris). Elles ont atteint 60,944 milliards de dollars à fin 2022 et 68,988 milliards de dollars à fin 2023.

Exprimées en termes de mois d'importation de biens et services, les réserves officielles de change (or monétaire non compris) représentent à fin 2023 l'équivalent de 16,1 mois contre 15,7 mois à fin 2022 (12,3 mois à fin 2021). Ce niveau, largement supérieur aux recommandations minimales des standards

Graphique VI.4 : Evolution des réserves de change



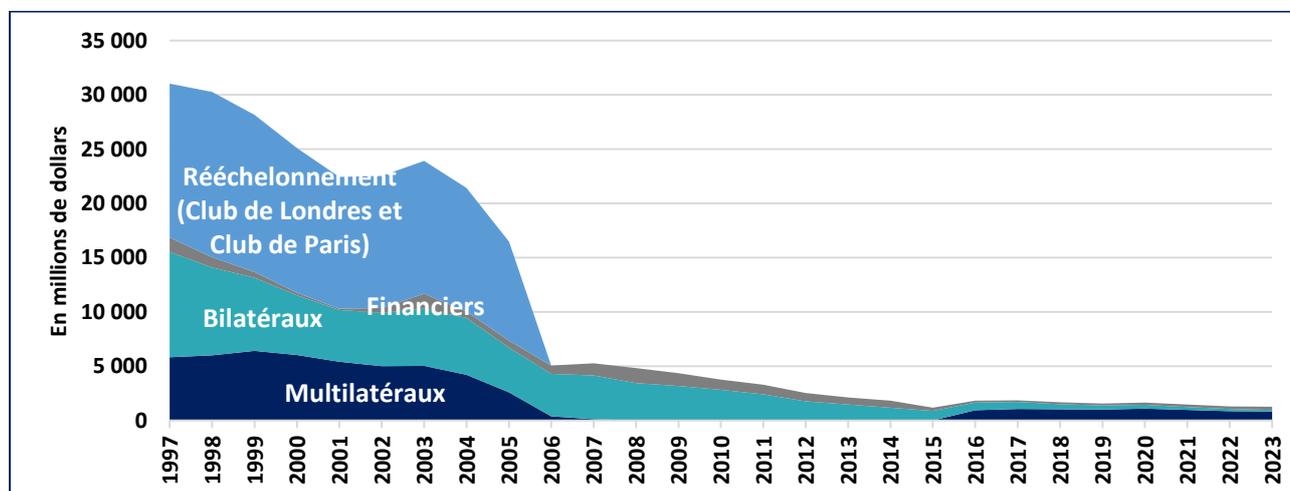
internationaux, témoigne de la solidité de la position extérieure de l'Algérie.

Du côté des engagements au niveau de la position extérieure globale, l'encours de la dette extérieure globale de l'Algérie s'est relativement stabilisé passant de 3,036 milliards de dollars à fin 2022 à 3,186 milliards de dollars à fin 2023. Ne représentant que près de 1% du PIB à fin 2023, cet encours témoigne de la faible exposition de l'Algérie aux différents risques associés à l'endettement extérieur.

Par maturité, l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes a légèrement reculé (-19 millions de dollars) pour afficher 1,273 milliard de dollars à fin décembre 2023 contre 1,292 milliard de dollars à la même période de l'année précédente. Cette évolution est la résultante de la conjugaison des trois éléments suivants :

- a) Des remboursements en principal pour un montant de 173 millions de dollars au cours de l'année 2023 ;

Graphique VI.5 : Encours de la dette à moyen et long termes par type de crédits



- a) Des mobilisations, au cours de l'année 2023, pour un montant de 137 millions de dollars ;
- b) Et une revalorisation à la hausse de l'encours de la dette pour un montant de 17 millions de dollars suite à la dépréciation du dollar, en 2023, face à certaines monnaies de détention de la dette extérieure, notamment l'euro.

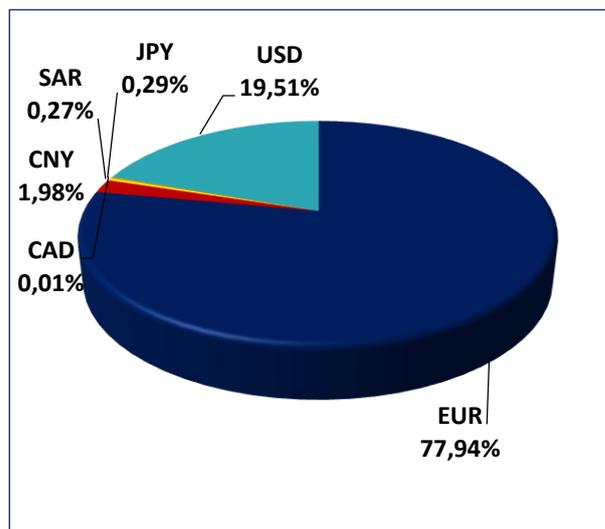
La structure de cette dette extérieure à moyen et long termes, à fin 2023, se caractérise par la prédominance de la dette publique avec un encours de 991 millions de dollars (830 millions au titre des crédits multilatéraux et 161 millions de dollars au titre des crédits bilatéraux) contre 282 millions de dollars par la dette privée.

Par types de crédits, la dette extérieure à moyen et long termes est composée essentiellement de crédits multilatéraux qui affichent, à fin 2023, un encours de 830 millions de dollars contre 862 millions de dollars à fin 2022, représentant ainsi 65 % de la dette extérieure à moyen et long termes. Cet encours des crédits multilatéraux représente le restant dû d'un emprunt effectué par l'Algérie, en 2016, auprès de la Banque Africaine de Développement.

Représentant 22 % de la dette extérieure à moyen et long termes, l'encours des crédits financiers a atteint 282 millions de dollars à fin 2023 contre 240 millions de dollars à fin 2022. L'essentiel de ces crédits est constitué d'avances en trésorerie accordées par les sociétés mères non résidentes à leurs filiales en Algérie (258 millions de dollars à fin 2023).

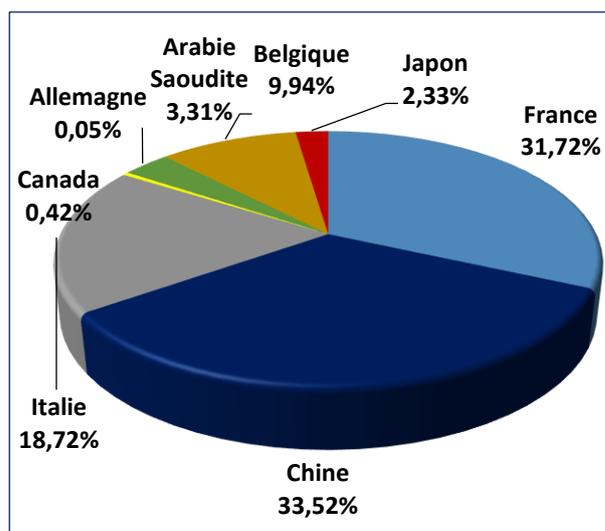
Les crédits bilatéraux, quant à eux, ont baissé passant de 191 millions de dollars à fin 2022 à 161 millions de dollars en 2023. Leur part dans la dette extérieure à moyen et long termes est de 13 % à fin 2023.

Graphique VI.6 : Structure de la dette extérieure à moyen et long termes par devises au 31/12/2023

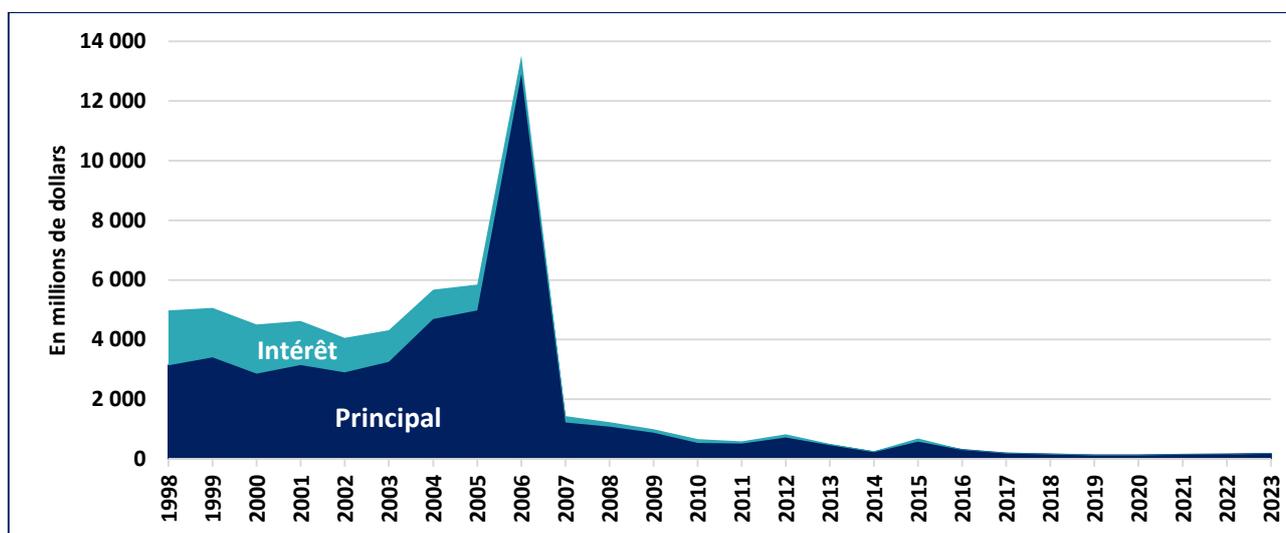


Par devises, la dette extérieure à moyen et long termes, à fin 2023 est libellée à hauteur de 78 % en euro et de 20 % en dollar américain contre 2 % pour les autres monnaies étrangères. En outre, 99,6 % de cette dette extérieure à moyen et long termes est contractée à taux fixe (un taux d'intérêt moyen de 1,7 %) contre 0,4 % souscrite à taux variables.

Graphique VI.7 : Structure des crédits bilatéraux par pays au 31/12/2023



Graphique VI.8 : Service de la dette extérieure à moyen et long termes



Par pays, les crédits bilatéraux sont contractés, essentiellement, auprès de la Chine, de la France et de l'Italie avec des parts respectives de 34 %, 32 % et 19 %.

En phase avec le faible niveau de la dette extérieure, depuis sa forte réduction au cours de la seconde moitié des années 2000, le service de la dette extérieure à moyen et long termes a atteint 189 millions de dollars contre 165 millions de dollars une année auparavant. Ce service de la dette, en 2023, est composé de remboursement du principal pour une valeur de 173 millions de dollars et de paiement d'intérêts à hauteur de 17 millions de dollars. Pour mémoire, ce service dépassait le milliard de dollars avant 2009.

En conséquence, le ratio du service de la dette extérieure à moyen et long terme rapporté aux exportations de biens et services s'établit à 0,32 % en 2023 contre 0,24 % en 2022, après avoir atteint 59 % en 1999. Ce très faible niveau du ratio de service de la dette extérieure confirme la très bonne soutenabilité de la dette à moyen et long termes.

S'agissant de l'encours de la dette extérieure à

court terme, il a légèrement augmenté (+169 millions de dollars) pour afficher 1,913 milliard de dollars à fin décembre 2023 contre 1,744 milliard de dollars à la même période de l'année précédente. Cette évolution est la conséquence de l'effet conjugué des trois facteurs suivants :

- Des remboursements en principal pour un montant de 3,205 milliards de dollars au cours de l'année 2023 ;
- Des mobilisations, au cours de l'année 2023, pour un montant de 3,351 milliards de dollars ;
- Et une revalorisation à la hausse de l'encours de la dette pour un montant de 23 millions de dollars suite à la dépréciation du dollar, en 2023, face à certaines monnaies de détention de la dette extérieure, notamment l'euro.

Cette dette extérieure à court terme est libellée, essentiellement, en dollar américain (58 %) et en euro (41 %).

VI.3- ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

L'année 2023 a été une période exceptionnelle pour les marchés des changes, marquée par une

Tableau VI.4 : Évolution des principales monnaies contre une unité du dollar américain (USD) en moyenne annuelle

Monnaie	2022	2023	Variation
Euro	0,9513	0,9246	-2,8%
Livre Sterling	0,8116	0,8041	-0,9%
Yuan Chinois	6,7313	7,0814	+5,2%
Yen Japonais	131,5373	140,5641	+6,9%
Franc Suisse	0,9548	0,8983	-5,9%

série d'événements importants qui continueront d'impacter les marchés des changes dans les années à venir.

Des incertitudes économiques aux changements de politiques en passant par les tensions géopolitiques, le monde du trading des marchés des changes a connu de nombreux changements cruciaux.

À l'aube de 2023, le monde était toujours aux prises avec l'instabilité économique après deux années de forte inflation en Europe et en Amérique du Nord, où se trouvent les principales monnaies mondiales. Cela a créé un environnement de marché volatil, les traders devant faire face à des mouvements de prix imprévisibles et à des taux de change fluctuants.

L'un des événements les plus marquants sur le marché des changes en 2023, a été le parti pris de resserrement des taux par la Banque centrale européenne. La BCE a signalé une possible hausse des taux en raison des pressions inflationnistes, ce qui a conduit l'euro à gagner du terrain au milieu de l'année, alors que le marché réagissait aux inquiétudes concernant les tendances de la croissance mondiale. La position de la BCE a influencé les stratégies commerciales et a modifié le sentiment des

investisseurs en faveur de l'euro, ce qui a entraîné une appréciation de la monnaie par rapport aux autres principales devises.

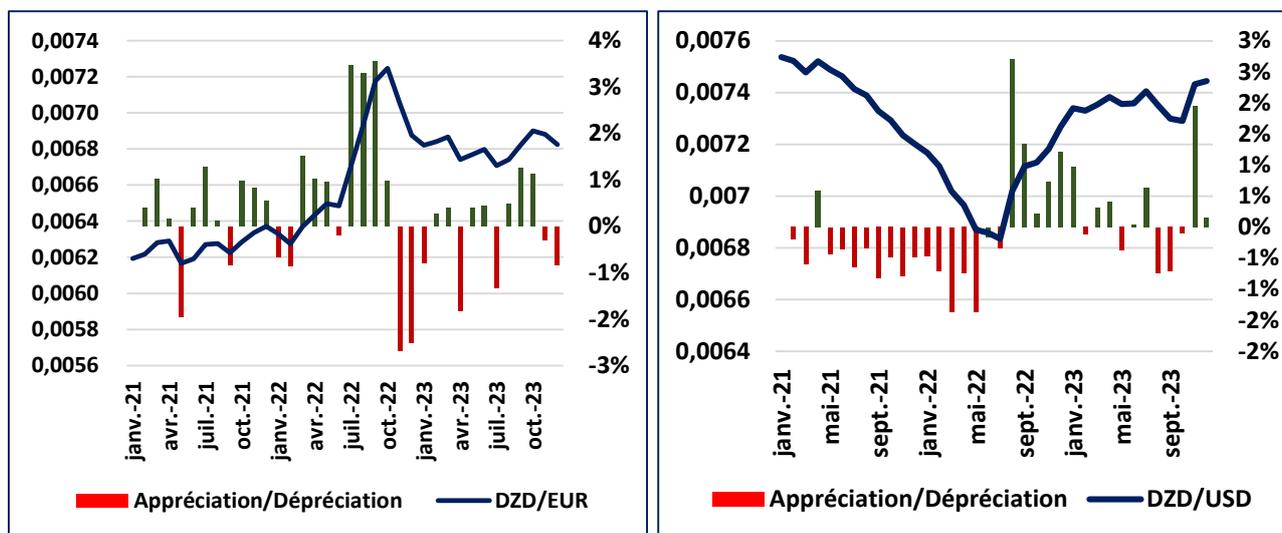
Après une appréciation en 2022 du dollar américain face à toutes les autres principales monnaies, l'année 2023 laisse apparaître une dépréciation du dollar face aux principales monnaies européennes (EUR, GBP et CHF) contre une appréciation face aux principales monnaies asiatiques (CNY et JPY).

En effet, le dollar américain s'est déprécié, en 2023, de 5,9 %, de 2,8 % et de 0,9 % face, respectivement, au franc suisse, à l'euro et à la livre sterling. Pour rappel, le dollar américain s'est apprécié, une année auparavant, face à ces mêmes monnaies, respectivement, de 4,5 %, de 12,5 % et de 11,6 %.

Parallèlement, le dollar américain s'est apprécié, en 2023 et pour la seconde année consécutive, face au yen japonais et au yuan chinois, respectivement, de 6,9 % et de 5,2 % et ce, après des appréciations, en 2022, de 19,8 % et de 4,4 %.

S'agissant du taux de change du dinar algérien, les excédents du compte courant extérieur et l'amélioration relative du solde global du Trésor en 2022 et en 2023, traduisent une amélioration des fondamentaux économiques, et par conséquent, une sous-évaluation du taux

Graphique VI.9 : Evolution mensuelle du cours du dinar algérien



de change effectif réel du dinar par rapport à son niveau d'équilibre de moyen terme.

Cette situation a permis à la Banque d'Algérie, via ses interventions sur le marché interbancaire des changes suite à sa position de principal offreur de devises, d'apprécier les taux de change nominaux du dinar vis-à-vis des monnaies des pays partenaires commerciaux. Cette appréciation du dinar a grandement participé à l'atténuation de l'effet de l'inflation importée.

Face au dollar américain et au yuan chinois, le dinar algérien s'est apprécié, respectivement et

en moyenne annuelle, de 4,5 % et de 10,2 % en 2023 contre des dépréciations respectives de 4,9 % et de 1 % en 2022.

Parallèlement, l'évolution des taux de change moyens annuels du dinar traduit une appréciation, en 2023 et pour la seconde année consécutive, face à l'euro, au yen japonais et à la livre sterling, respectivement, de 1,9 %, de 12,2 % et de 4,1 % et ce, après des appréciations, en 2022, de 6,8 %, de 13,1 % et de 5,7 %.

CHAPITRE VII



FINANCES PUBLIQUES

CHAPITRE VII : FINANCES PUBLIQUES

Les principaux soldes des finances publiques ont connu une dégradation notable en 2023, avec un déficit budgétaire qui a plus que doublé pour atteindre 1 003,48 milliards de dinars, contre un déficit de 411,51 milliards de dinars en 2022. Rapporté au PIB, le ratio du solde budgétaire s'est détérioré de manière significative, passant de 1,28 % en 2022 à 3,08 % en 2023. Cette dégradation s'explique par une augmentation des dépenses budgétaires (17,97 %) plus rapide que celle des recettes budgétaires (12,54 %), les dépenses de transferts ayant particulièrement contribué à l'augmentation des dépenses totales, avec une hausse de 27,90 %.

Les recettes budgétaires, quant à elles, ont été soutenues par les recettes hors hydrocarbures, qui se sont accrues de 28 % entre 2022 et 2023.

Les prêts nets du Trésor ont enregistré une hausse de 2,49 % en 2023 par rapport à 2022, tandis que le solde des comptes spéciaux est passé d'un excédent de 100,40 milliards de dinars en 2022 à un déficit de 25,29 milliards de dinars en 2023.

Ces évolutions se sont traduites par un creusement du déficit du solde global du Trésor, qui s'est établi à 1 686 milliards de dinars en 2023, soit une détérioration de 77,56 % par rapport à l'année 2022, qui affichait un déficit de 949,56 milliards de dinars.

VII.1- Recettes budgétaires

Les recettes budgétaires totales ont enregistré une augmentation appréciable de 12,54 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 9 524,14 milliards de dinars à 10 718,05

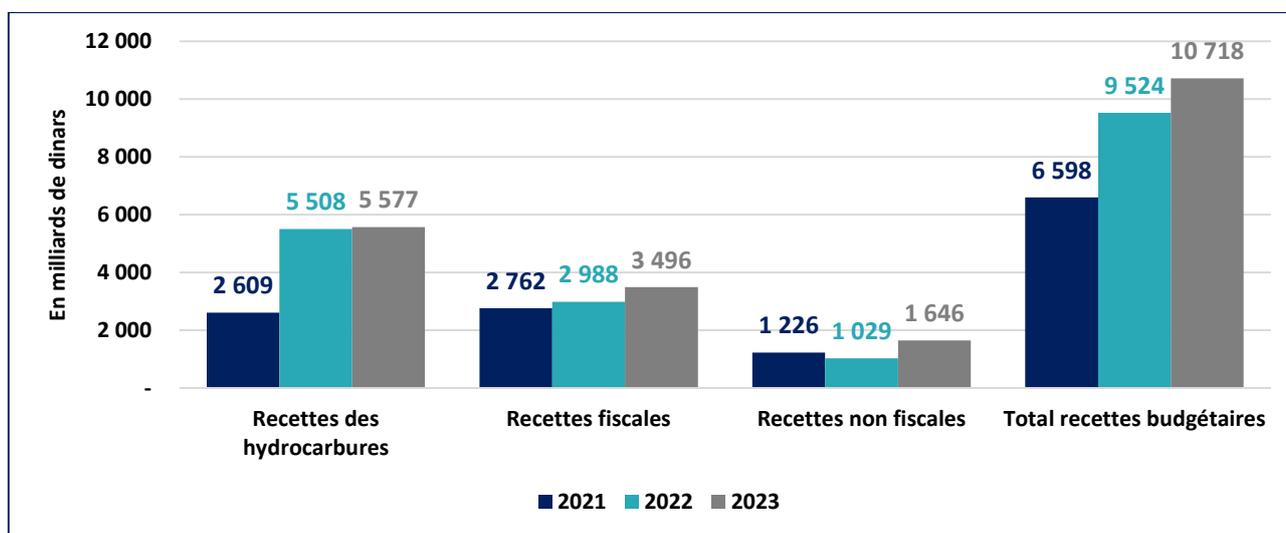
milliards de dinars soit une hausse de 1 193,92 milliards de dinars. Rapportées au PIB, les recettes budgétaires se sont améliorées de 3,15 points de pourcentage, passant de 29,74 % en 2022 à 32,89 % en 2023.

L'analyse de la composition des recettes révèle une évolution remarquable de leur structure. En effet, la part des recettes hors hydrocarbures dans les recettes totales a connu une progression sensible atteignant 47,97 % en 2023, contre 42,17 % en 2022, soit une augmentation de 5,8 points de pourcentage. En parallèle et en dépit de la baisse de la part des recettes des hydrocarbures dans les recettes totales, elles continuent à représenter l'essentiel des recettes budgétaires avec une part de 52,03 % en 2023 contre 57,83 % en 2022.

Les recettes des hydrocarbures ont connu une quasi-stagnation entre 2022 et 2023 (+ 1,26 %). Elles sont passées de 5 507,68 milliards de dinars en 2022 à 5 576,98 milliards de dinars en 2023, ne contribuant ainsi qu'à hauteur de 5,80 % à la hausse des recettes totales.

Par ailleurs, les recettes hors hydrocarbures ont enregistré une croissance appréciable de 28 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 4 016,46 milliards de dinars à 5 141,07 milliards de dinars. Par conséquent, leur part dans les recettes totales s'est nettement accrue atteignant 47,97 % en 2023 contre 42,17 % en 2022. Cette dynamique positive des recettes hors hydrocarbures a joué un rôle crucial dans l'augmentation des recettes budgétaires totales en 2023. En effet, elles ont contribué à hauteur de 94,20 % à la hausse des recettes totales en 2023, démontrant ainsi leur importance en tant que source des recettes budgétaires.

Graphique VII.1 : Evolution des recettes budgétaires totales³⁶

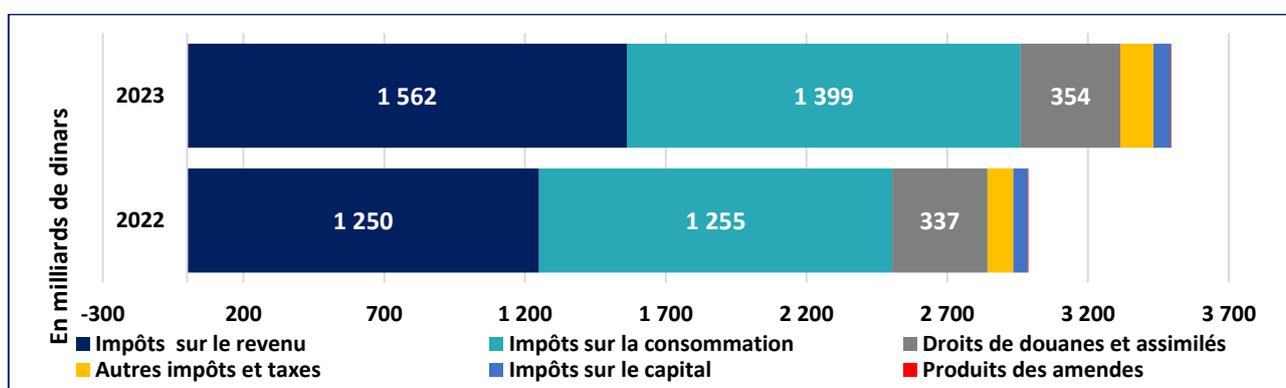


Source : Direction Générale du Trésor.

En outre, les recettes hors hydrocarbures continuent à constituer un pilier essentiel au titre du financement des dépenses budgétaires, en affichant un taux de couverture de 43,86 % des dépenses budgétaires totales en 2023, un niveau supérieur à celui de 2022 (40,42 %). Cette évolution témoigne de la capacité des recettes hors hydrocarbures à soutenir les dépenses publiques en contexte de forte croissance économique hors hydrocarbures, même face à la volatilité des recettes des hydrocarbures.

En 2023, les recettes fiscales ont enregistré une augmentation de 16,99 % par rapport l'année 2022. Cette progression, qui s'élève à 507,61 milliards de dinars, a porté les recettes fiscales à 3 495,58 milliards de dinars, contribuant à hauteur de 42,52 % à la hausse des recettes budgétaires totales en 2023. Malgré cette hausse, la proportion des recettes fiscales dans les recettes budgétaires hors hydrocarbures a diminué, passant de 74,39 % en 2022 à 67,99 % en 2023.

Graphique VII.2 : Composition des recettes fiscales en milliards de dinars



Source : Direction Générale du Trésor.

³⁶ Pour l'année 2023, les données sont provisoires de la Situation Résumée des Opérations du Trésor

Tableau VII.1 : Evolution de la structure des recettes fiscales (en % des recettes fiscales totales)

Recettes fiscales	2022	2023
Impôts sur le revenu	41,83%	44,69%
Impôts sur la consommation	42,01%	40,03%
Droits de douanes et assimilés	11,29%	10,13%
Autres impôts et taxes	3,08%	3,37%
Impôts sur le capital	1,70%	1,72%
Produits des amendes	0,08%	0,07%

Source : Direction Générale du Trésor.

En 2023, la structure des recettes fiscales a connu une relative stabilité par rapport à l'année 2022. Deux catégories d'impôts continuent de dominer la structure des recettes fiscales, à savoir les impôts sur le revenu et les impôts sur la consommation.

En effet, les impôts sur le revenu représentent la principale source de recettes fiscales, avec une part de 44,69 % du total des recettes fiscales. Cette prédominance est soutenue par la hausse des impôts sur le revenu global (IRG) appliqués aux salaires, qui ont atteint 892,43 milliards de dinars en 2023 et ce, suite essentiellement aux augmentations des salaires, et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) qui ont affiché 529,39 milliards de dinars à la même période, dénotant d'une reprise certaine de l'activité économique.

Les impôts sur la consommation, quant-à-eux, constituent la deuxième source de recettes fiscales, avec une part de 40,03 % du total des recettes fiscales. Cette catégorie englobe la TVA sur les importations qui s'élève à 588,08 milliards de dinars en 2023, la taxe sur la valeur ajoutée intérieure (TVA), soit 444,35 milliards de dinars et la taxe sur les produits pétroliers (TPP) qui s'élève à 189,89 milliards de dinars.

La catégorie « Autres » regroupe un ensemble de recettes fiscales variées, tel que l'impôt sur

le capital, les droits de douane, les droits d'enregistrement et les Produits des amendes, autres impôts et taxes. En 2023, cette catégorie représentait 15,29 % du total des recettes fiscales.

En 2023, l'ensemble des catégories composant les recettes fiscales ont enregistré une hausse par rapport à l'année 2022. Cette performance positive s'explique par la croissance de chacune des composantes, contribuant ainsi à la dynamique globale des recettes fiscales. Parmi les différentes catégories de recettes fiscales, les impôts sur le revenu se distinguent en affichant la plus forte augmentation, avec un taux de croissance de 29,97 % en 2023 par rapport à l'année 2022. Cette hausse significative des impôts sur le revenu est essentiellement due à l'augmentation des salaires, notamment dans la fonction publique.

Outre les impôts sur le revenu, les autres catégories de recettes fiscales ont également enregistré une croissance positive en 2023. Les impôts sur la consommation ont affiché une hausse de 11,45 %, tandis que les droits de douane et assimilés ont connu une augmentation de 4,95 %. De plus, les autres impôts et taxes ont enregistré une progression significative de 28,04 % et les impôts sur le capital ont affiché une hausse de 18,27 %. Enfin, les produits des amendes ont connu une

légère baisse de 4,75 %, ce qui n'a pas eu d'impact significatif sur la performance globale des recettes fiscales.

Les recettes non fiscales ont connu une augmentation significative de 59,99 % en 2023 par rapport à 2022, passant de 1 028,50 milliards de dinars à 1 645,50 milliards de dinars. Par conséquent, ces recettes non fiscales représentent désormais une part de 15,35 % des recettes budgétaires totales contre une part de 10,80 % en 2022.

La proportion des recettes non fiscales dans les recettes hors hydrocarbures a également augmenté passant de 25,61 % en 2022 à 32,01 % en 2023.

L'analyse de la composition des recettes non fiscales de l'année 2023 met en lumière une évolution remarquable de leur structure. Les revenus des participations financières de l'État (hors dividendes de la Banque d'Algérie) conservent une place prépondérante dans la structure des recettes non fiscales, représentant 57,22 % du total des recettes non fiscales en 2023.

Par ailleurs, les dividendes de la Banque d'Algérie (400 milliards de dinars en 2023) occupent une place importante, représentant 24,31 % du total des recettes non fiscales en 2023, tandis que les produits divers du budget et les revenus des domaines de l'État représentent, respectivement, 13,49 % et 4,97 % des recettes non fiscales en 2023.

L'augmentation des recettes non fiscales est principalement attribuable à la hausse des revenus des participations de l'État (hors dividendes de la Banque d'Algérie), cette catégorie a contribué à la hausse des recettes

non fiscales de 111,36 % en 2023.

En effet, les revenus des participations de l'État ont enregistré une hausse de 77,81 % en 2023, atteignant 1 341,60 milliards de dinars contre 1 011,54 milliards de dinars en 2022.

La catégorie des Produits divers du budget a enregistré une hausse de 7,40 % en 2023, pour atteindre 222,1 milliards de dinars. Les revenus des domaines de l'État ont également contribué positivement à la hausse des recettes non fiscales, avec une augmentation de 21,71 % pour atteindre 81,83 milliards de dinars en 2023.

VII.2- Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires totales qui ont été plutôt stables ces dernières années et qui ont même diminué de 10,8 % en 2020, ont enregistré une importante augmentation en 2023 après celle enregistrée en 2022. En effet, les dépenses budgétaires ont connu une augmentation de 17,97 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 9 935,65 milliards de dinars à 1 1721,53 milliards de dinars. Cette hausse significative des dépenses budgétaires a eu un impact direct sur le ratio dépenses budgétaires/PIB qui s'élève désormais à 35,97 % en 2023, contre 31,02 % en 2022.

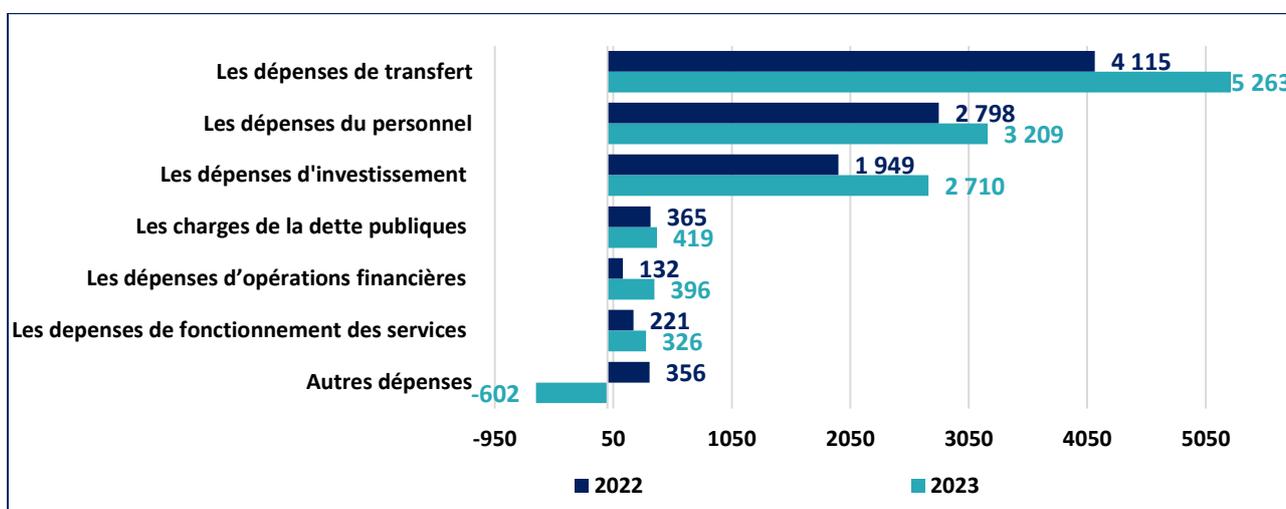
L'analyse des dépenses budgétaires révèle que leur importante progression est principalement tirée par la hausse des dépenses en capital³⁷.

Malgré leur part relative dans les dépenses budgétaires totales, qui s'élève à 26,50 % en 2023 contre 20,94 % en 2022, les dépenses en capital ont joué un rôle déterminant dans la dynamique globale des dépenses budgétaires totales. En effet, elles ont contribué à hauteur

³⁷ Cette catégorie regroupe les dépenses d'investissements et les dépenses d'opérations

financières

Graphique VII.3 : Structure des dépenses budgétaires en milliards de dinars



Source : Direction Générale du Trésor.

de 57,41 % dans l'augmentation des dépenses totales enregistrée en 2023.

En effet, les dépenses en capital ont connu une progression de 49,28 % en 2023 par rapport à l'année 2022, passant de 2 080,61 milliards de dinars à 3 105,85 milliards de dinars.

Cette hausse des dépenses en capital s'est traduite par une augmentation du ratio des dépenses en capital sur le PIB, qui s'élève à 9,53 % en 2023, contre 6,50 % en 2022.

Les dépenses courantes, quant à elles, ont enregistré une progression de 9,68 % pour atteindre 8 615,69 milliards de dinars à fin d'année 2023 contre 7 855,04 milliards de dinars à fin 2022. Les dépenses courantes représentent une part de 73,50 % des dépenses budgétaires totales en 2023 contre 79,06 % en 2022.

L'augmentation des dépenses courantes observée entre 2022 et 2023, s'explique principalement par deux facteurs clés :

- La hausse des transferts courants, qui ont enregistré une hausse de 27,90 % pour atteindre 5 263,26 milliards de

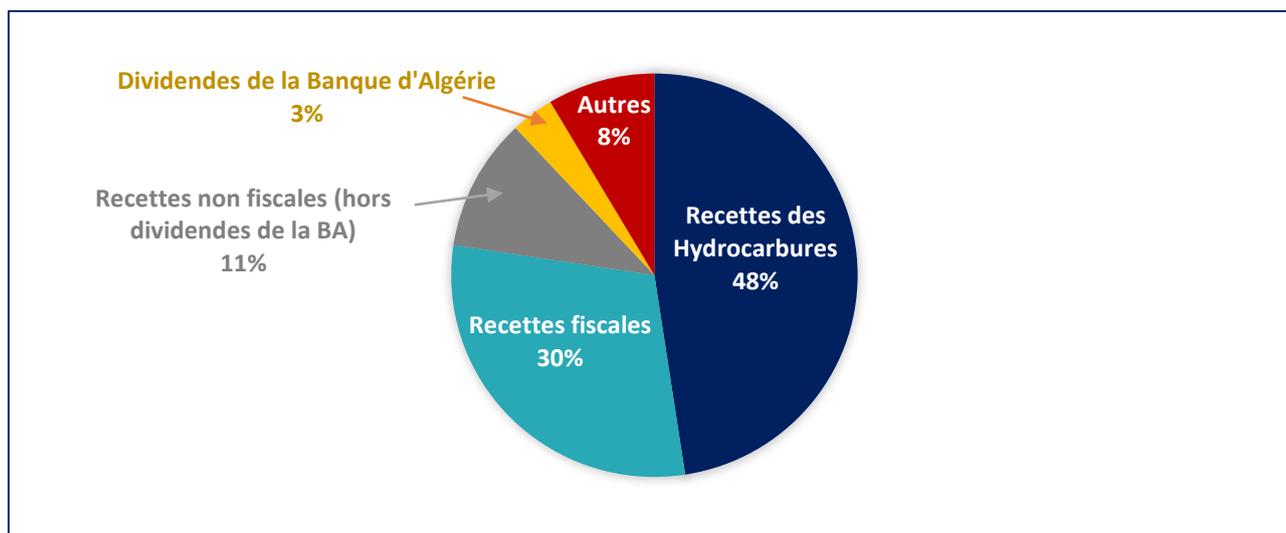
dinars à fin 2023, représentant une part de 44,90 % des dépenses budgétaires totales. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des différentes aides sociales.

- La hausse des dépenses du personnel, qui ont augmenté de 14,70 % pour atteindre 3 208,91 milliards de dinars à fin 2023, représentant 27,38 % des dépenses budgétaires totales. Cette hausse s'explique par l'augmentation des salaires des fonctionnaires et des agents de l'État.

Il convient de souligner que les charges de la dette publique, essentiellement interne, ont connu une augmentation notable de 14,78 % en 2023, atteignant 419,44 milliards de dinars contre 365,42 milliards de dinars en 2022. Vu leur faible part dans les dépenses totales, cette augmentation des charges de la dette publique n'a contribué à la hausse des dépenses totales, qu'à hauteur de 3,02 %.

Les dépenses budgétaires totales n'ont été couvertes, en 2023, par les recettes budgétaires qu'à hauteur de 91,44 %, contre

Graphique VII.4: Financement des Dépenses Budgétaire pour l'année 2023 en %.



un taux de couverture de 95,86 % en 2022.

En 2023, la structure des recettes budgétaires s'est caractérisée par une prédominance des recettes des hydrocarbures, des recettes fiscales et, dans une moindre mesure, d'autres sources de revenus.

A ce titre, les recettes des hydrocarbures occupent une place prépondérante dans le financement des dépenses budgétaires de l'État, contribuant à financer 47,58 % des dépenses budgétaires totales en 2023.

Outre les recettes des hydrocarbures, les recettes fiscales apportent également une contribution substantielle aux finances publiques, couvrant 29,82 % du total des dépenses budgétaires à fin 2023. Les impôts sur le revenu, les impôts sur la consommation et les droits de douane, constituent les principales sources de recettes fiscales.

Les autres sources de revenus, bien que plus modestes, participent également au financement global du budget. Parmi ces sources, les dividendes de la Banque d'Algérie,

qui ont financé 3,41 % du total des dépenses budgétaires à fin 2023.

VII.3- Capacité de financement

Le solde budgétaire s'est nettement détérioré en 2023, passant d'un déficit de 411,51 milliards de dinars, soit 1,28 % du PIB, à fin 2022 à un déficit de 1 003,48 milliards de dinars (3,08 % du PIB) à fin 2023. Cette dégradation du solde budgétaire se traduit par un creusement du déficit budgétaire de 143,85 %.

Cette dégradation significative du solde budgétaire s'explique par la forte augmentation des dépenses budgétaires qui n'a été que partiellement compensée par la hausse des recettes budgétaires.

En prenant en compte la détérioration du solde des comptes d'affectation, qui passe d'un excédent de 100,4 milliards de dinars à un déficit de 25,29 milliards de dinars sur la période analysée et la hausse des interventions du Trésor de 2,94 % à fin 2023, le déficit du solde global du Trésor s'élève à 1 686 milliards de dinars en 2023 (5,17 % du PIB) contre 949,56 milliards de dinars (2,96 % du PIB)

enregistré en 2022, soit un creusement du déficit de 77,56 %.

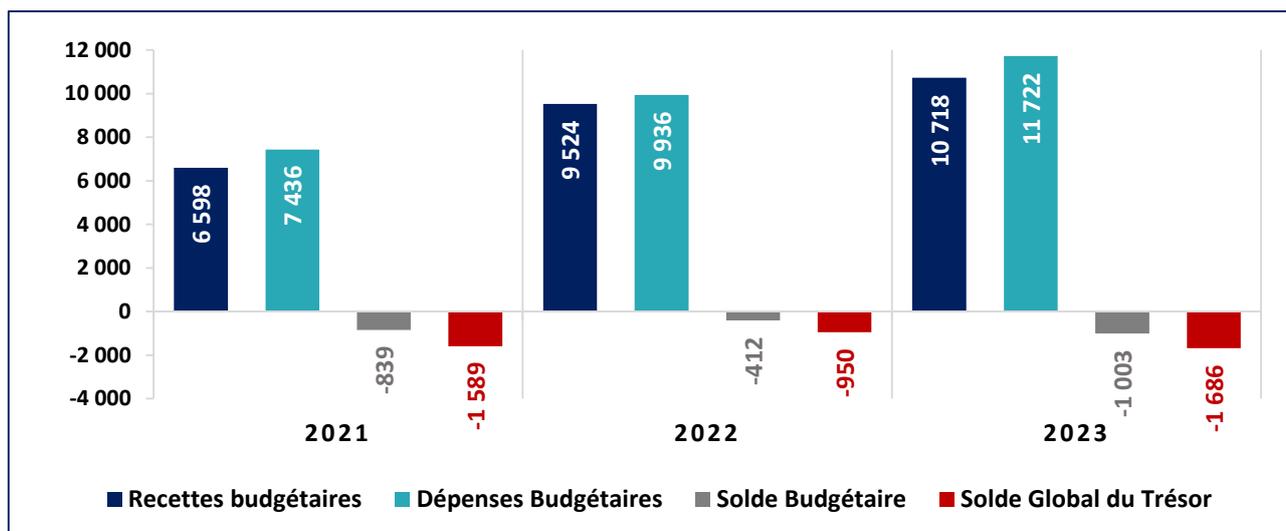
Hors dividendes de la Banque d'Algérie, le déficit du budget de l'État aurait atteint 1 403,48 milliards de dinars à fin 2023, soit 4,31 % du PIB. De même, le solde global du Trésor aurait affiché un déficit de 2 086 milliards de dinars à fin 2023, soit 6,40 % du PIB.

Il convient de souligner que le déficit global du Trésor, en 2023, a été largement financé par les avoirs disponibles dans le circuit du Trésor et dans une moindre mesure à travers l'achat par les banques commerciales des titres du Trésor.

En dépit de la dégradation du solde budgétaire, l'épargne publique a augmenté comme en témoignent les avoirs du Trésor à la Banque d'Algérie qui ont enregistré un solde global créditeur, à fin décembre 2023, de 2 917,94 milliards de dinars contre un solde de 2 224,59 milliards de dinars à fin décembre 2022.

Au sein de ces avoirs du Trésor, le compte abritant le Fond de Régulation des Recettes (FRR), affiche un solde de 2 268,29 milliards de dinars à la fin de l'année 2023 contre 1 162,89 milliards de dinars à fin décembre 2022.

Graphique VII.5 : Indicateurs principaux des Finances publiques entre 2021 et 2023 en milliards de dinars



Source : Direction Générale du Trésor.



ACTIVITE DE SUPERVISION BANCAIRE

CHAPITRE VII : ACTIVITE DE SUPERVISION BANCAIRE

L'année 2023 est considérée comme l'année des réformes financières et bancaires, durant laquelle d'importantes mesures d'ordre organisationnel et réglementaire ont été mises en œuvre, à l'instar de la promulgation de la Loi N° 23-09 du 3 Dhou El Hidja 1444 correspondant au 21 juin 2023 portant Loi monétaire et bancaire.

Cette année a été, aussi, marquée par l'entrée en exercice d'une nouvelle banque à capitaux publiques, portant le nombre d'acteurs bancaires de 27 à 28 banques et établissements financiers.

Le système bancaire a continué en 2023 à faire face aux défis liés à la période post-Covid, caractérisée par une gestion laborieuse des portefeuilles de crédits due aux difficultés rencontrées par les opérateurs économiques, notamment les PME/PMI, suite à la fin des mesures de prorogation des échéances décrétées durant les années 2020 et 2021.

Néanmoins, la dynamique économique qu'a connu le pays, marquée par un taux de croissance parmi les plus élevés de la région et du monde en 2023, a eu un impact positif sur les agrégats bancaires, tant en termes de liquidité qu'en opportunités de financement.

Aussi, le bilan du système bancaire a enregistré un rythme d'évolution positif de 6,37 %, porté par une augmentation appréciable des crédits, qui ont connu un taux de croissance de 5,8 %, représentant 583 milliards de dinars de flux net de crédits, ainsi que par une hausse des ressources collectées, dont le flux net a été de plus de 387 milliards de dinars.

Le marché du crédit ayant connu une transformation de sa structure en 2021 suite au rachat de près de 3 000 milliards de dinars de crédits consortiaux détenus envers des entreprises publiques, cette même structure s'est affirmée en 2023.

Ainsi, à fin 2023, les crédits accordés au secteur privé sont prépondérants avec une part de 58 %, contre 42 % pour le secteur public. En revanche, les banques publiques demeurent le principal pourvoyeur de crédits à l'économie, avec une proportion de 85 %.

Sur le plan de l'évolution des moyens matériels et humains déployés par les acteurs bancaires, cette année, et à l'instar de celle qui la précède, a été marquée par la poursuite du développement du réseau bancaire, passant de 1 721 agences en 2022, à 1 747 agences en 2023, correspondant à une évolution de 1,51 %.

De même que, l'effectif du système bancaire a continué sa tendance haussière, passant de 40 025 employés en 2022, à 42 345 employés en 2023, soit une évolution remarquable de 5,80 %. Il convient de noter que cette dernière est, principalement, expliquée par l'entrée en exercice de la Banque Nationale de l'Habitat, avec un effectif total de 1 453 employés.

Quant à la qualité du portefeuille crédits du système bancaire, celui-ci demeure altéré par un volume important de créances classées, en l'absence d'effacement de créances très anciennes, dont toutes les voies de récupération ont été épuisées, lesquelles continuent de biaiser l'indicateur qui lui est lié.

En outre, les créances relevant des dispositifs aidés, ont, de leur côté, connu une augmentation de 19,76 milliards de dinars, par rapport à 2022, soit une évolution de 2,19 %. De même que les créances classées y afférentes ont connu une légère augmentation de 0,33 %, passant de 728,43 milliards de dinars en 2022, à 730,82 milliards de dinars en 2023. À rappeler que cette catégorie de créances, caractérisées par des taux de défaut élevés, pèse grandement sur la qualité du portefeuille des banques publiques.

Dans le cadre de la dynamique de lancement de nouveaux produits et services bancaires au profit de la clientèle, les produits et services relevant de la finance islamique continuent à retenir l'intérêt des acteurs bancaires, en ce sens qu'ils représentent 60 % de l'ensemble des nouveaux produits ou services commercialisés en 2023.

Au regard de la conformité des acteurs bancaires aux différentes limites de gestion de l'activité bancaire, il ressort, contrairement à l'année 2022, une baisse des cas de dépassements de l'ordre de 41,18 %.

À ce titre, il y a lieu de noter que les cas de non-conformité à la norme de l'actif net constituent le type de manquements le plus fréquent en 2023, suivis par les dépassements des ratios individuels de division des risques.

Sur le plan qualitatif, le contrôle exercé par la supervision bancaire, à travers l'exploitation des différents rapports, transmis par les banques et établissements financiers, ainsi que ceux établis par les commissaires aux comptes, fait état de plusieurs insuffisances dont certaines datant de plusieurs exercices. Il s'agit, principalement, de défaillances en matière de contrôle interne, ayant trait, notamment, au système d'information,

concernant, essentiellement, les banques publiques.

Et enfin, en matière d'évolution des méthodes de supervision, il y a lieu de noter que les services de la Banque d'Algérie chargés du contrôle sur pièces ont entamé au terme de l'année 2023 la dernière phase du nouveau système de notation bancaire, fondé sur l'approche basée sur les risques, développé avec l'assistance technique du METAC/FMI.

VII.1- ÉVOLUTION DU CHAMP RÉGLEMENTAIRE

Le cadre légal régissant l'activité des assujettis a connu en 2023 la promulgation de la Loi monétaire et bancaire, qui a véhiculé plusieurs des axes de modernisation du système bancaire, en conformité avec les standards internationaux et meilleures pratiques, en matière notamment, de la gouvernance de banque centrale, des compétences de l'autorité de supervision, de l'élargissement des acteurs bancaires, de la stabilité et de l'inclusion financières, ainsi qu'en termes de digitalisation des opérations et des moyens de paiement.

D'autre part, le dispositif réglementaire en vigueur a été enrichi durant cette même année par le règlement N° 23-01 du 21 Septembre 2023 relatif aux conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change.

VII.2 - ACTIVITÉ DE CONTRÔLE ET DE SUPERVISION

La Commission Bancaire, en sa qualité d'autorité de supervision bancaire est chargée, notamment de :

- Contrôler le respect par les banques et les établissements financiers des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables ;
- Examiner les conditions d'exploitation des banques et des établissements financiers et de veiller à la qualité de leur situation financière ;
- Veiller au respect des règles de bonne conduite de la profession ;
- Sanctionner les manquements constatés.

La Banque d'Algérie est chargée d'organiser, pour le compte de la commission, ce contrôle par l'intermédiaire de ses agents.

La supervision bancaire en Algérie s'exerce sur la base d'un contrôle sur pièces permanent, et d'un contrôle sur place auprès des banques et établissements financiers.

L'objectif étant de veiller à la sûreté et à la solidité des banques et établissements financiers, pris individuellement et du système bancaire dans son ensemble.

VII.2.1 - Le contrôle sur pièces

Dans le cadre du contrôle et du suivi des banques et établissements financiers, les services de la Banque d'Algérie chargés du contrôle sur pièces veillent à détecter tout cas de non-respect ou d'insuffisances, d'ordre financier et prudentiel, pouvant altérer la situation financière d'une banque ou d'un établissement financier, et à en informer, immédiatement, la commission bancaire en sa qualité d'autorité de supervision.

Le suivi des indicateurs financiers du système bancaire, au titre de l'exercice qui s'achève, révèle une remarquable baisse du nombre de cas de non-respect de la réglementation prudentielle.

En effet, les services chargés du contrôle sur pièces ont relevé quarante (40) cas de non-respect des différentes normes prudentielles et de gestion, contre soixante-huit (68) cas en 2022, soit une baisse de 41,18 %. Cette baisse est expliquée essentiellement, par la régularisation, par deux banques des cas de non-respect des normes régissant les positions de change.

De plus, le nombre d'institutions concernées par ces cas a connu une baisse, par rapport à l'exercice précédent, passant de 9 en 2022 à 5 institutions en 2023.

Quant à la typologie des cas de non-respect, celle-ci a été dominée par les cas de non-conformité à l'actif net, avec une proportion de 30 %, et qui concernent un seul établissement financier, lesquels ont été suivis par les dépassements des ratios individuels de division des risques, avec une contribution de 25 %, et les cas de non-respect du seuil minimal du coefficient de liquidité, représentant une part de 10 %, et qui concernent, également, une seule banque.

En matière de test de la résilience individuelle des banques et établissements financiers ainsi que du système bancaire pris dans son ensemble aux chocs pouvant affecter les ressources et emplois bancaires, les services de la Banque d'Algérie ont réalisé l'exercice annuel régulier de stress testing sur la base de l'arrêté du 31/12/2022.

Deux scénarios adverses ont été testés

(modéré et sévère), avec la prise en compte des liens interbancaires pour l'évaluation du risque systémique pouvant découler de la contagion via les prêts et emprunts interbancaires.

Cet exercice a révélé l'absence d'un risque systémique au niveau des banques de la place.

VII.2.2 - Le contrôle sur place

Les services de la Banque d'Algérie chargés du contrôle sur place ont réalisé, au titre de l'exercice 2023, un plan de charge de quarante (40) missions de contrôle, dont Vingt-trois (23) Missions d'enquêtes et d'investigations, et Dix-sept (17) Missions d'authentification d'opérations de transferts.

Les missions d'enquête et d'investigation ont, essentiellement, porté sur le Commerce extérieur et le change de devises, dont une mission d'enquête transversale menée au niveau de treize (13) banques de la place, et d'autres missions thématiques en lien avec le blanchiment d'argent.

Dans le cadre d'authentification d'opérations préalablement à des transferts de devises vers l'étranger, les services de la Banque d'Algérie chargés contrôle sur place ont été sollicités pour vérifier la régularité de ces opérations par rapport à la réglementation en vigueur. Chaque opération a fait l'objet d'un compte rendu adressé à la direction concernée.

VII.3 -LES AUTRES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE MICROPRUDENTIEL

L'année 2023 a connu la poursuite des travaux de vérifications et de contrôle

portant sur l'examen préalable des dossiers relatifs, à l'agrément des dirigeants, les demandes d'autorisation de cession d'actions et de modifications statutaires, et également l'étude des dossiers relatifs à la mise en place par les assujettis de nouveaux produits, en sus du traitement des requêtes diverses introduites par la clientèle des banques et établissements financiers auprès de la Banque d'Algérie.

Ces travaux sont sanctionnés par des notes d'appréciation qui sont adressées au Secrétariat du Conseil Monétaire et Bancaire et aux services concernés de la Banque d'Algérie pour les dossiers traitant des demandes de lancement de nouveaux produits bancaires (conventionnels / Islamiques).

Les services de la Banque d'Algérie chargés de la supervision bancaire ont procédé ainsi à l'examen de cent sept (107) dossiers de demande d'agrément de dirigeants.

Aussi, il a été procédé à l'examen de sept (07) demandes d'autorisation de cession d'actions, de quatre (04) dossiers d'augmentation de capital social, huit (08) dossiers de demande de renouvellement de l'autorisation d'ouverture de bureau de représentation, huit (08) dossiers de demande d'autorisation de modification statutaires, un dossier (01) de demande d'autorisation de dématérialisation du recouvrement bancaire et un (01) dossier de demande d'autorisation de modification de l'appellation portée sur la décision d'agrément de la Banque Nationale de l'Habitat.

Figure également parmi ces dossiers, des demandes d'autorisation de mise sur le

marché de nouveaux produits (12 dossiers dont 07 relatifs aux opérations de banque relevant de la finance islamique).

Dans le cadre de la protection des consommateurs des services financiers, il a été enregistré soixante-quatorze (74) requêtes et doléances de la clientèle des banques durant l'année 2023, ayant fait l'objet de traitement par les services de la Banque d'Algérie chargés de la supervision.

Aussi, au cours de l'exercice 2023, les agents assermentés de la Banque d'Algérie

ont procédé à l'établissement de soixante-douze (72) Procès-Verbaux d'infractions : cinquante-quatre (54) pour défauts de rapatriement relatifs à des opérations d'exportation et dix-huit (18) pour fausses déclarations relatifs à des opérations d'importation (excédents de transfert), et ce, dans le cadre du contrôle à posteriori sur pièces, sur la base des dossiers transmis en situation irrégulière par les banques intermédiaires agréées à la Banque d'Algérie, à l'appui de la déclaration mensuelle y afférente.

TABLEAUX STATISTIQUES

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : ORIGINE ET EMPLOI DES RESSOURCES AUX PRIX COURANTS	111
TABLEAU 2 : RÉPARTITION SECTORIELLE DU PIB AUX PRIX COURANTS	112
TABLEAU 3 : RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL	113
TABLEAU 4 : INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES	114
TABLEAU 5 : INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION (GRAND ALGER).....	115
TABLEAU 6 : SITUATION DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR	116
TABLEAU 7 : DETTE PUBLIQUE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	117
TABLEAU 8 : SITUATION MONÉTAIRE	118
TABLEAU 9 : SITUATION DE LA BANQUE D'ALGERIE	119
TABLEAU 10 : RÉPARTITION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE PAR MATURITÉ	120
TABLEAU 11 : RÉPARTITION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE PAR SECTEUR	121
TABLEAU 12 : INDICATEURS DE SOLIDITÉ FINANCIÈRE DES BANQUES	122
TABLEAU 13/1 : BALANCE DES PAIEMENTS ÉVALUÉE EN U.S. DOLLARS	123
TABLEAU 13/2 : BALANCE DES PAIEMENTS ÉVALUÉE EN DINARS	124
TABLEAU 14 : COMPOSITION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS	125
TABLEAU 15 : EXPORTATIONS DES HYDROCARBURES	126
TABLEAU 16 : ENCOURS ET STRUCTURE DE LA DETTE EXTÉRIEURE	127

Tableau 1 : Origine et emploi des ressources aux prix courants*

	2019	2020	2021	2022	2023
(En milliards de dinars)					
Produit Intérieur Brut	23 090,1	20 902,1	25 157,8	32 028,4	32 588,7
Dépense Intérieure Brute	24 404,1	22 850,1	25 033,5	28 488,5	31 239,8
Consommation	14 099,1	13 872,7	15 199,7	17 326,0	18 941,7
Publique	4 216,5	4 139,3	4 592,0	5 244,4	5 516,9
Privée	9 882,6	9 733,5	10 607,7	12 081,7	13 424,8
Investissement brut	10 305,0	8 977,3	9 833,8	11 162,4	12 298,1
Formation brute de capital fixe	9 206,5	8 170,6	8 820,6	9 652,7	10 813,5
Variations de stocks	1 098,5	806,7	1 013,2	1 509,7	1 484,6
Épargne intérieure brute	8 991,0	7 029,4	9 958,2	14 702,4	13 647,0
(En pourcentage du PIB)					
Produit Intérieur Brut	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépense Intérieure Brute	105,7	109,3	99,5	88,9	95,9
Consommation	61,1	66,4	60,4	54,1	58,1
Publique	18,3	19,8	18,3	16,1	16,9
Privée	42,8	46,6	42,2	37,7	41,2
Investissement brut	44,6	42,9	39,1	34,9	37,7
Formation brute de capital fixe	39,9	39,1	35,1	30,1	33,2
Variations des stocks	4,8	3,9	4,0	4,7	4,6
Épargne intérieure brute	38,9	33,6	39,6	45,9	41,9

* Base 2001

Source : Office National des Statistiques

Tableau 2 : Répartition sectorielle du PIB aux prix courants*

	2019	2020	2021	2022	2023
	(En milliards de dinars)				
Industries extractives	2 766,0	1 542,6	3 260,5	6 278,3	5 237,2
Autres secteurs (valeurs ajoutées)	18 806,4	17 973,4	20 435,0	24 123,7	25 600,5
Agriculture, Chasse et Sylviculture	2 589,8	2 619,8	2 759,2	3 323,1	4 204,4
Industries manufacturières	1 478,7	1 313,2	2 060,1	3 283,8	2 533,8
Construction	3 151,1	3 058,7	3 441,5	3 843,6	4 206,9
Commerce, réparation-auto et d'articles domestiques	2 584,9	2 427,6	2 741,3	3 165,1	3 541,3
Transports, et Communications	3 022,9	2 690,6	2 838,6	3 001,4	3 123,3
Administration publique	2 057,9	2 010,6	2 264,4	2 257,3	2 671,1
Autres	3 921,10	3 852,8	4 329,9	5 249,3	5 319,8
Impôts sur les importations	362,6	328,7	332,3	339,4	348,8
Autres impôts sur produits nets de subventions	1 155,1	1 057,5	1 130,0	1 287,1	1 402,1
Produit Intérieur Brut	23 090,1	20 902,1	25 157,8	32 028,4	32 588,7
	(En pourcentage du PIB)				
Industries extractives	12,0	7,4	13,0	19,6	16,1
Autres secteurs	81,4	86,0	81,2	75,3	78,6
Agriculture, Chasse et Sylviculture	11,2	12,5	11,0	10,4	12,9
Industries manufacturières	6,4	6,3	8,2	10,3	7,8
Construction	13,6	14,6	13,7	12,0	12,9
Commerce, réparation-auto et d'articles domestiques	11,2	11,6	10,9	9,9	10,9
Transports, et Communications	13,1	12,9	11,3	9,4	9,6
Administration publique	8,9	9,6	9,0	8,0	8,2
Autres	17,0	18,4	17,2	15,5	16,3
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Industries extractives	-12,2	-44,2	111,4	92,6	-16,6
Autres secteurs	3,9	-4,4	13,7	18,1	6,1
dont : Agriculture, Chasse et Sylviculture	4,2	1,2	5,3	20,4	26,5
Industries manufacturières	-7,9	-11,2	56,9	59,4	-22,8
Construction	7,5	-2,9	12,5	11,7	9,5
Commerce, réparation-auto et d'articles domestiques	-0,5	-6,1	12,9	15,5	11,9
Transports, et Communications	3,4	-11,0	5,5	5,7	4,1
Administration publique	6,4	-2,3	12,6	12,9	4,4
Produit Intérieur Brut	1,8	-9,5	20,4	27,3	7,5

* Base 2001

Source : Office National des Statistiques

Tableau 3 : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel*

	2019	2020	2021	2022	2023
	(En pourcentage)				
Industries extractives	-8,4	-20,9	19,8	-5,1	4,8
Autres secteurs (hors Industries extractives)	2,8	2,8	-2,3	5,3	3,3
Agriculture, Chasse et Sylviculture	-6,7	3,6	1,6	-0,3	-0,8
Pêche, Aquaculture	3,1	1,2	-2,6	1,9	3,4
Branche Unité Fictive (BUF)	2,3	3,4	6,4	12,8	1,6
Industries manufacturières	4,4	-1,1	8,3	5,6	5,1
Production et distribution d'électricité, de gaz	4,7	-1,3	5,8	4,0	3,7
Construction	2,0	-4,1	3,5	4,4	6,2
Commerce, réparation-auto et d'articles domestiques	-7,0	-60,8	33,4	55,7	18,7
Hôtels et restaurations	2,2	-7,2	3,8	4,3	2,5
Transports, et communications	3,8	-1,9	-1,6	2,2	3,5
Activités financières	1,9	4,0	1,5	3,7	2,5
Immobilier, location et services aux entreprises	1,4	0,3	0,6	2,2	2,9
Administration publique	1,7	-2,8	1,2	1,9	2,7
Education	2,0	15,3	7,4	1,5	2,4
Santé et action sociale	3,4	-3,1	5,0	3,1	2,5
Services collectifs sociaux et personnels	1,8	-4,7	-1,7	2,7	1,9
Services domestiques	2,8	2,8	-2,3	5,3	3,3
Impôts sur les importations	15,8	-24,5	-14,2	-11,3	8,5
Autres impôts sur produits nets de subventions	-1,2	-11,3	-1,3	2,9	9,7
Produit Intérieur Brut	0,9	-5,0	3,8	3,6	4,1
Absorption intérieure brute	0,2	-6,3	0,8	3,5	7,9
Consommation	2,4	-3,4	1,5	3,3	3,5
Publique	1,8	-0,3	1,2	2,8	2,6
Privée	2,6	-4,8	1,6	3,5	3,8
Formation brute du capital fixe	-0,6	-7,2	0,4	2,6	8,4
Exportations de biens et services non facteurs	-5,7	-12,2	11,5	0,2	3,1
Importations de biens et services non facteurs	-7,1	-16,0	-4,5	-0,2	19,4

* Base 2001

Source : Office National des Statistiques

Tableau 4 : Indice de la production industrielle des entreprises publiques

	(%)	2019	2020	2021	2022	2023
		(1989 = 100)				
Eau et Énergie	6,9	520,4	505,8	547,3	587,5	616,5
Hydrocarbures	17,8	122,4	112,4	116,4	120,7	125,3
Industries extractives	2,7	106,6	106,0	110,3	117,3	128,4
Industries mécanique et électrique	26,3	48,7	32,3	33,6	28,4	33,5
Matériaux de construction	8,8	140,0	130,6	118,3	116,2	116,5
Industries chimiques	7,0	52,0	47,2	43,4	46,1	49,0
Industries alimentaires	14,5	54,1	53,6	61,7	63,3	68,2
Textiles	9,2	10,0	8,7	7,7	6,9	7,7
Cuirs et peaux	2,2	6,8	4,4	4,0	5,7	4,5
Bois et papier	4,6	17,1	13,6	13,2	13,5	16,5
Industries diverses		14,3	15,1	12,6	16,3	15,5
Indice général :	100,0	109,5	100,9	105,7	103,1	109,0
Indice général hors hydrocarbures		105,4	97,2	102,3	98,1	104,4
Indice général des produits manufacturés		53,5	46,3	46,4	43,6	46,8
		(Variation annuelle en pourcentage)				
Eau et Énergie		6,7	-2,8	8,2	7,3	4,9
Hydrocarbures		-0,4	-8,2	3,6	3,7	3,8
Industries extractives		-5,3	-0,6	4,1	6,3	9,5
Industries mécanique et électrique		16,2	-33,7	4,0	-15,5	18,0
Matériaux de construction		-11,4	-6,7	-9,4	-1,8	0,3
Industries chimiques		-4,4	-9,2	-8,1	6,2	6,3
Industries alimentaires		5,0	-0,9	15,1	2,6	7,7
Textiles		-1,0	-13,0	-11,5	-10,4	11,6
Cuirs et peaux		15,3	-35,3	-9,1	42,5	-21,1
Bois et papier		-14,5	-20,5	-2,9	2,3	22,2
Industries diverses		53,8	5,6	-16,6	29,4	-4,9
Indice général :		2,6	-7,9	4,8	-2,5	5,7
Indice général hors hydrocarbures		3,7	-7,8	5,2	-4,1	6,4
Indice général des produits manufacturés		0,2	-13,5	0,2	-6,0	7,3

*Le changement de l'échantillon d'entreprises pour la construction de l'indice est intervenu à partir de 2007

Source : Office National des Statistiques

Tableau 5 : Indices des prix à la consommation 1/ (Grand Alger)

	(%)	2019	2020	2021	2022	2023
Indices des prix à la consommation 1/		(2001 = 100)				
Alimentation, boissons non alcoolisées	43,1	212,24	212,68	234,22	265,58	300,78
Habillement - Chaussures	7,5	205,92	218,03	229,93	245,38	266,14
Logement - Charges	9,3	162,14	164,39	166,82	170,82	173,36
Meubles et articles d'ameublement	5,0	164,71	171,35	179,74	190,78	200,69
Santé, Hygiène corporelle	6,2	178,43	185,49	194,32	208,22	229,11
Transports et communication	15,9	211,77	217,67	221,25	223,09	225,14
Éducation, Culture, Loisirs	4,5	164,48	170,60	185,12	205,73	231,80
Divers	8,6	279,05	298,72	329,73	368,09	400,73
Indice général	100,0	206,20	211,18	226,44	247,42	270,49
Indices des prix à la consommation 1/		(Variation annuelle en pourcentage) 2/				
Alimentation, boissons non alcoolisées		-0,6	0,2	10,1	13,4	13,3
Habillement - Chaussures		6,6	5,9	5,5	6,7	8,5
Logement - Charges		1,5	1,4	1,5	2,4	1,5
Meubles et articles d'ameublement		5,0	4,0	4,9	6,1	5,2
Santé, Hygiène corporelle		3,1	4,0	4,8	7,2	10,0
Transports et Communication		1,2	2,8	1,6	0,8	0,9
Éducation, Culture, Loisirs		13,6	3,7	8,5	11,1	12,7
Divers		5,6	7,0	10,4	11,6	8,9
Indice général		1,95	2,42	7,23	9,27	9,32

1/ Cet indice comprend 261 articles et se rapporte aux ménages de la région d'Alger

2/ Moyenne d'une année par rapport à la moyenne de l'année précédente

Tableau 6 : Situation des Opérations du Trésor

	2022	2023
(En milliards de dinars)		
Total des recettes budgétaires et dons	9 524,1	10 718,1
Recettes des hydrocarbures*	5 507,7	5 577,0
Fonds de Régulation des Recettes flux brut	2 295,8	1 720,7
Recettes hors hydrocarbures	4 016,5	5 141,1
Recettes fiscales	2 988,0	3 495,6
Impôts sur le revenu	1 249,9	1 562,0
Impôts sur le capital	50,8	60,0
Impôts sur la consommation	1 255,3	1 399,1
Droits de douanes et assimilés	337,4	354,1
Autres impôts et taxes	92,1	117,9
Produits des amendes	2,5	2,4
Recettes non fiscales	1 028,5	1 645,5
Revenus des domaines de l'Etat	67,2	81,8
Revenus des participations financière de l'Etat	754,5	1 341,6
Produits divers du budget	206,7	222,1
Fonds de concours , dons et legs	0,0	0,0
Total dépenses budgétaires	9 935,7	11 721,5
Les dépenses du personnel	2 797,8	3 208,9
Les dépenses de fonctionnement des services	221,2	325,8
Les dépenses d'investissement	1 948,7	2 710,2
Les dépenses de transfert	4 115,0	5 263,3
Les charges de la dette publique	365,4	419,4
Les dépenses d'opérations financières	131,9	395,6
Les autres dépenses	355,7	-601,7
Solde budgétaire	-411,5	-1 003,5
Charges de la dette publique	365,4	419,4
Solde primaire	-46,1	-584,0
Solde des comptes d'affectation	100,4	-25,3
Interventions du Trésor	638,4	657,2
Solde global	-949,6	-1 686,0
Financement	949,6	1 686,0
Bancaire + Fonds de régulation des recettes	618,1	1 177,4
Non bancaire	341,0	518,0
Extérieur	-9,5	-9,3

* Y compris le dividende versé par la compagnie nationale des hydrocarbures
Source : Direction Générale du Trésor

Tableau 7 : Dette publique intérieure de l'Administration Centrale

	2019	2020	2021	2022	2023
(En milliards de dinars ; fin de périodes)					
Total dette intérieure	8 751,1	9 423,4	13 703,6	15 259,7	15 920,4
Dette courante	1 301,3	1 469,2	2 682,9	3 460,7	4 354,3
Bons du Trésor et titres assimilés	1 301,3	1 469,2	2 682,9	3 460,7	4 354,3
Autres *	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette d'assainissement	7 066,4	7 482,3	10 696,7	11 481,4	11 255,5
Crédits à long terme de la Banque d'Algérie	6 556,2	6 556,2	6 556,2	6 516,2	6 269,2
Avance exceptionnelle de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances rachetées	208,0	623,9	3 838,3	4 663,0	4 684,1
Entreprises publiques, EPIC & agro-industries	199,0	162,9	126,5	134,02	134,0
Dette d'assainissement complémentaire	0,0	452,0	452,0	452,0	452,0
Dette des agriculteurs	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Obligations de rachat des crédits syndiqués	0,0	0,0	2 079,7	2 614,05	2 635,2
Obligations de placement de liquidité	0,0	0,0	1 171,1	1 453,86	1 453,9
Mise à niveau des fonds propres des banques	302,2	302,2	302,2	302,2	302,2
Bons (CNR)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bons (CNAS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (emprunt national)*	183,4	181,9	34,0	27,66	20,6
Dette envers le CCP	200,0	290,0	290,0	290,0	290,0
Pour mémoire :					
Dette intérieure en pourcentage du PIB	37,9	45,1	54,5	47,6	48,9
PIB	23 090,1	20 902,1	25 157,8	32 028,4	32 588,7

* Montant reçu par le Trésor

Source : Direction Générale du Trésor

Tableau 8 : Situation monétaire

	2019	2020	2021	2022	2023
(En milliards de dinars ; fin de périodes)					
Avoirs extérieurs nets	7 598,7	6 518,2	6 559,1	8 650,4	9 427,3
Banque centrale	7 638,6	6 576,3	6 596,5	8 716,2	9 472,6
Banques commerciales	-39,9	-58,1	-37,4	-65,8	-45,3
Avoirs intérieurs nets	8 907,9	11 141,4	13 494,4	14 314,1	14 903,5
Crédits intérieurs	17 877,7	20 535,7	22 703,4	23 157,7	23 996,0
Crédits à l'État (nets)	7 019,9	9 353,5	12 908,7	13 042,4	13 298,2
Banque centrale	4 782,4	6 480,3	6 116,1	4 806,9	3 865,1
Banques commerciales	1 051,1	1 319,7	5 192,6	6 522,7	7 307,0
Dépôts aux CCP et au Trésor	1 186,4	1 553,5	1 599,9	1 712,8	2 126,1
Crédits à l'économie	10 857,8	11 182,3	9 794,7	10 115,2	10 697,9
Fonds de prêts de l'État	-13,3	-13,3	-13,0	-10,3	-430,1
Engagements extér. à moyen et long terme	-3,6	-4,3	-4,2	-3,9	-3,9
Autres postes (nets)	-8 952,9	-9 376,8	-9 191,8	-8 829,4	-8 658,4
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	16 506,6	17 659,6	20 053,5	22 930,1	24 330,8
Monnaie	10 975,2	11 901,8	13 590,3	15 345,1	16 318,8
Circulation fiduciaire (hors banques)	5 437,6	6 138,3	6 712,2	7 392,8	8 030,8
Dépôts à vue dans les banques	4 351,2	4 210,0	5 278,2	6 273,9	6 162,0
Dépôts au Trésor et CCP	1 186,4	1 553,5	1 599,9	1 678,4	2 126,1
Quasi-monnaie	5 531,4	5 757,8	6 463,2	7 584,9	8 012,0
(Variation annuelle en pourcentage)					
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	-0,8	7,0	13,6	14,3	6,1
Monnaie	-3,8	8,4	14,2	12,9	6,3
Quasi-monnaie	5,7	4,1	12,3	17,4	5,6
Avoirs intérieurs nets	24,6	25,1	21,1	6,1	4,1
Crédits intérieurs	9,7	14,9	10,6	2,0	3,6
Crédits à l'État (nets)	11,0	33,2	38,0	1,0	2,0
Crédits à l'économie	8,8	3,0	-12,4	3,3	5,8
Pour mémoire :	(En pourcentage)				
Ratio de liquidité (M2/PIB)	71,5	84,5	79,7	71,6	74,7
Monnaie/PIB	47,5	56,9	54,0	47,9	50,1
Circulation fiduciaire (hors banques)/PIB	23,5	29,4	26,7	23,1	24,6
Crédits à l'économie/PIB	47,0	53,5	38,9	31,6	32,8
Monnaie/M2	66,5	67,4	67,8	66,9	67,1
Circulation fiduciaire (hors banques)/M2	32,9	34,8	33,5	32,2	33,0
Multiplicateur monétaire	2,5	2,6	2,5	2,5	2,6

Source : Banque d'Algérie

Tableau 9 : Situation de la Banque d'Algérie

	2019	2020	2021	2022	2023
(En milliards de dinars ; fin de période)					
Avoirs extérieurs nets	7 638,6	6 576,3	6 596,5	8 716,2	9 472,6
Avoirs intérieurs nets	-1 005,7	302,6	1 546,2	503,2	-451,2
Crédits à l'État	4 782,4	6 480,3	6 116,1	4 806,9	3 865,1
Crédits aux banques	160,0	205,7	1 680,0	1 636,6	1 631,5
Autres crédits	2,2	2,1	2,6	3,0	3,0
Autres postes nets	-5 950,2	-6 385,5	-6 252,5	-5 943,2	-5 950,8
Base monétaire	6 632,9	6 878,9	8 142,7	9 219,4	9 477,7
Circulation fiduciaire	5 508,9	6 195,7	6 768,9	7 512,8	8 105,8
Dépôts : banques, étab.fin., autres inst.	1 124,0	683,2	1 373,9	1 706,7	1 371,9
(Variation annuelle en milliards de dinars)					
Avoirs extérieurs nets	-1 933,8	-1 062,3	20,2	2 119,7	756,4
Avoirs intérieurs nets	2 361,0	1 308,3	1 243,6	-1 043,0	-954,5
Crédits à l'État	924,5	1 697,9	-364,1	-1 309,3	-941,7
Crédits aux banques	160,0	45,7	1 474,3	-43,4	-5,2
Autres crédits	-0,1	-0,1	0,5	0,4	0,0
Autres postes nets	1 276,6	-435,2	133,0	309,3	-7,6
Base monétaire	427,1	246,0	1 263,8	1 076,7	258,3
Circulation fiduciaire	522,1	686,8	573,2	743,9	593,0
Dépôts : banques, étab. fin, autres inst.	-95,0	-440,8	690,6	332,8	-334,8
(Variation annuelle en pourcentage)					
Avoirs extérieurs nets	-20,2	-13,9	0,3	32,1	8,7
Avoirs intérieurs nets	-70,1	-130,1	411,0	-67,5	-189,7
Crédits à l'État	24,0	35,5	-5,6	-21,4	-19,6
Crédits aux banques	-	28,6	716,7	-2,6	-0,3
Base monétaire	6,9	3,7	18,4	13,2	2,8
Circulation fiduciaire (hors B.A.)	10,5	12,5	9,3	11,0	7,9
Dépôts des banques, étab. fin, autres inst.	-7,8	-39,2	101,1	24,2	-19,6

Source : Banque d'Algérie

Tableau 10 : Répartition des crédits à l'économie par maturité

	2019	2020	2021	2022	2023
(En milliards de dinars ; fin de période)					
Court terme	3 011,1	3 203,7	3 563,8	3 903,1	4 192,4
Moyen terme	1 665,9	1 654,5	1 484,3	1 470,5	1 451,6
Long terme	6 180,9	6 324,1	4 746,6	4 741,6	5 053,9
Total :	10 857,8	11 182,3	9 794,7	10 115,2	10 697,9
(Variation annuelle en pourcentage)					
Court terme	12,1	6,4	11,2	9,5	7,4
Moyen terme	-1,0	-0,7	-10,3	-0,9	-1,3
Long terme	10,3	2,3	-24,9	-0,1	6,6
Total :	8,8	3,0	-12,4	3,3	5,8
(En pourcentage du total)					
Court terme	27,7	28,6	36,4	38,6	39,2
Moyen terme	15,3	14,8	15,2	14,5	13,6
Long terme	56,9	56,6	48,5	46,9	47,2
Total :	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Banque d'Algérie

Tableau 11 : Répartition des crédits à l'économie par secteur

	2019	2020	2021	2022	2023
(En milliards de dinars ; fin de période)					
Secteur public	5 636,0	5 792,7	4 143,5	4 350,1	4 458,0
Secteur privé	5 221,3	5 389,0	5 650,5	5 764,5	6 239,2
Administration locale	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
Total :	10 857,8	11 182,3	9 794,7	10 115,2	10 697,9
(Variation annuelle en pourcentage)					
Secteur public	14,0	2,8	-28,5	5,0	2,5
Secteur privé	3,8	3,2	4,9	2,0	8,2
Administration locale	6,1	4,1	11,3	-17,0	10,0
Total :	8,8	3,0	-12,4	3,3	5,8
(En pourcentage du total)					
Secteur public	51,9	51,8	42,3	43,0	41,7
Secteur privé	48,1	48,2	57,7	57,0	58,3
Administration locale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total :	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Banque d'Algérie

Tableau 12 : Indicateurs de solidité financière des banques

Indicateurs consolidés	2019	2020	2021	2022	2023
1. Ratio de solvabilité global	19,05%	17,99%	19,17%	21,60%	21,53%
2. Ratio de solvabilité sur Tiers I	14,98%	14,26%	15,38%	17,72%	17,74%
3. Créances improductives / FPR*	39,35%	52,57%	59,56%	58,15%	56,24%
4. Taux de créances classées	12,70%	14,76%	16,36%	19,64%	19,86%
4a. Taux de créances classées nettes	6,33%	7,87%	8,81%	10,07%	9,94%
5. Taux de provisions des créances classées	50,12%	46,69%	46,14%	48,73%	49,94%
6. Rendement des fonds propres	22,41%	14,08%	11,62%	14,35%	13,47%
7. Rendement des actifs	2,42%	1,51%	1,43%	1,72%	1,38%
8. Marge d'intérêt/Revenu brut	78,78%	78,89%	73,47%	78,45%	78,69%
9. Charges hors intérêt/Revenu brut	29,34%	30,79%	35,93%	35,29%	39,96%
10. Actifs liquides/Total des actifs	19,84%	15,97%	13,11%	35,98%	40,22%
11. Actifs liquides/Passifs à court terme	47,45%	44,23%	37,14%	102,06%	108,53%

* FPR = Fonds propres réglementaires

Source : Banque d'Algérie

Tableau 13/1 : Balance des paiements évaluée en U.S. dollars

	2019	2020	2021	2022	2023
(En milliards de dollars US ; sauf indication contraire)					
Compte des Transactions Courantes	-16,911	-18,681	-4,512	19,453	5,979
Total des Biens & Services	-15,666	-17,944	-2,453	22,564	7,817
Biens	-9,001	-13,489	1,23	26,96	12,71
Exportations (FOB)	35,323	21,932	38,636	65,716	55,554
Dont: hydrocarbures	33,244	20,016	34,058	59,738	50,496
Autres	2,079	1,916	4,578	5,978	5,058
Importation (FOB)	-44,323	-35,421	-37,405	-38,757	-42,842
Services	-6,666	-4,455	-3,684	-4,394	-4,896
Exportations	3,236	2,989	3,222	3,550	3,832
Importation	-9,901	-7,444	-6,907	-7,944	-8,728
Revenus Primaires	-4,251	-2,994	-4,012	-5,200	-3,713
Recettes	1,043	0,847	0,689	0,977	2,384
Dépenses	-5,294	-3,841	-4,701	-6,177	-6,096
Paiements des intérêts	-0,070	-0,041	-0,132	-0,181	-0,299
Autres	-5,224	-3,800	-4,569	-5,996	-5,797
dont: Part des associés de comp.nat	-3,143	-2,010	-3,042	-4,026	-3,053
Revenus Secondaires	3,007	2,256	1,953	2,089	1,875
Recettes	3,375	2,604	2,314	2,378	2,603
Dépenses	-0,368	-0,348	-0,361	-0,289	-0,728
Compte Capital	-0,000	-0,040	-0,053	-0,002	-0,454
Compte Financier (2-1)	0,085	2,429	3,158	-0,909	0,952
Acquisition nette d'actifs financiers (1) (3+5)	1,658	-1,586	0,206	1,616	-0,764
Acquisition nette de passifs financiers (2) (4+6)	1,743	0,844	3,364	0,707	0,188
Investissements Directs (4-3)	1,351	1,128	0,921	0,183	1,130
Algériens à l'étranger (3)	0,031	0,015	-0,052	0,071	0,087
Étrangers en Algérie (4)	1,382	1,143	0,870	0,254	1,216
Autres Investissements (6-5)	-1,266	1,301	2,237	-1,092	-0,178
Avoirs (5)	1,627	-1,600	0,258	1,545	-0,850
1- Crédits commerciaux	0,811	-1,774	-0,205	1,469	-1,146
2- Prêts	-0,093	-0,018	0,229	-0,002	-0,009
3- Numéraire & dépôts	0,908	0,191	0,234	0,078	0,305
Engagements (6)	0,361	-0,299	2,495	0,453	-1,028
1- Crédits commerciaux	-0,734	-1,087	0,107	0,037	-0,848
2- Prêts	-0,103	-0,087	-0,110	-0,109	-0,099
3- Numéraire & dépôts	0,093	0,145	-0,035	0,526	-0,081
4- Swap d'or	1,106	0,729	-0,132	0,000	0,000
5- Droits de Tirage Spéciaux	0,000	0,000	2,665	0,000	0,000
Erreurs et omissions nettes	-0,101	-0,076	-0,071	-0,074	-0,130
Solde Global	-16,927	-16,369	-1,48	18,468	6,347
Financement	16,927	16,369	1,48	-18,468	-6,347
Variation des réserves officielles (- signifie une augmentation)	17,034	16,460	4,146	-18,307	-6,204
Autres créances	0,093	0,054	0,059	-0,134	-0,113
Or Monétaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Position de réserve auprès du FMI	-0,200	-0,145	-0,062	-0,028	-0,030
Droits de Tirages Spéciaux	0,000	0,000	-2,665	0,000	0,000

Source : Banque d'Algérie

Tableau 13/2 : Balance des paiements évaluée en dinars

	2019	2020	2021	2022	2023
(En milliards de dinars)					
Compte des Transactions Courantes	-2 018,50	-2 369,40	-609,59	2 762,23	812,80
Total des Biens & Services	-1 869,94	-2 275,85	-331,39	3 203,98	1 062,66
Biens	-1 074,32	-1 710,86	166,39	3 828,19	1 727,83
Exportations (FOB)	4 216,15	2 781,66	5 219,99	9 331,34	7 552,17
Dont: hydrocarbures	3 968,00	2 538,63	4 601,44	8 482,50	6 864,57
Autres	248,14	243,03	618,55	848,85	687,60
Importation (FOB)	-5 290,46	-4 492,53	-5 053,60	-5 503,30	-5 824,06
Services	-795,63	-564,99	-497,78	-623,93	-665,58
Exportations	386,19	379,14	435,35	504,08	520,93
Importation	-1 181,82	-944,13	-933,13	-1 128,01	-1 186,51
Revenus Primaires	-507,45	-379,70	-542,07	-738,37	-504,76
Recettes	124,45	107,45	93,06	138,73	324,09
Dépenses	-631,90	-487,14	-635,13	-877,10	-828,71
Paiements des intérêts	-8,34	-5,25	-17,77	-25,70	-40,65
Autres	-623,55	-481,90	-617,36	-851,40	-788,06
dont: Part des associés de comp.nat	-375,17	-254,87	-411,04	-571,67	-415,03
Revenus Secondaires	358,89	286,15	263,86	296,63	254,89
Recettes	402,86	330,22	312,66	337,66	353,86
Dépenses	-43,97	-44,07	-48,79	-41,04	-98,97
Compte Capital	-0,05	-5,04	-7,23	-0,28	-61,72
Compte Financier (2-1)	10,16	308,09	426,63	-129,07	129,42
Acquisition nette d'actifs financiers (1) (3+5)	197,88	-201,10	27,89	229,46	-103,86
Acquisition nette de passifs financiers (2) (4+6)	208,05	106,99	454,53	100,39	25,56
Investissements Directs (4-3)	161,23	143,05	124,46	25,99	153,62
Algériens à l'étranger (3)	3,70	1,86	-6,96	10,08	11,83
Étrangers en Algérie (4)	164,93	144,91	117,50	36,07	165,31
Autres Investissements (6-5)	-151,07	165,04	302,18	-155,06	-24,20
Avoirs (5)	194,18	-202,96	34,85	219,38	-115,55
1- Crédits commerciaux	96,81	-224,95	-27,67	208,59	-155,79
2- Prêts	-11,05	-2,30	30,96	-0,28	-1,22
3- Numéraire & dépôts	108,42	24,28	31,56	11,08	41,46
Engagements (6)	43,11	-37,92	337,03	64,32	-139,75
1- Crédits commerciaux	-87,56	-137,82	14,40	5,25	-115,28
2- Prêts	-12,35	-11,07	-14,82	-15,48	-13,46
3- Numéraire & dépôts	11,07	18,45	-4,68	74,69	-11,01
4- Swap d'or	131,96	92,51	-17,86	0,00	0,00
5- Droits de Tirage Spéciaux	0,00	0,00	360,00	0,00	0,00
Erreurs et omissions nettes	-12,02	-9,70	-9,59	-10,51	-17,67
Solde Global	-2 020,41	-2 076,05	-199,78	2 622,36	862,83
Financement	2 020,41	2 076,05	199,78	-2 622,36	-862,83
Variation des réserves officielles (- signifie une augmentation)	2 033,17	2 087,71	560,19	-2 599,50	-843,39
Autres créances	11,07	6,79	7,96	-19,03	15,36
Or Monétaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Position de réserve auprès du FMI	-23,83	-18,45	-8,38	-3,98	4,08
Droits de Tirages Spéciaux	0,00	0,00	360,00	0,00	0,00

Source : Banque d'Algérie

Tableau 14 : Composition des importations et des exportations par groupe de produits

	2019	2020	2021	2022	2023
	(En millions de dollars US)				
Importations (f.o.b.)					
Alimentation	7 694	7 723	8 877	10 369	9 921
Energie	1 369	890	513	581	616
Matières premières	1 921	2 199	3 401	4 037	3 880
Produits semi-finis	9 840	7 614	7 313	9 581	9 713
Equipements agricoles	437	198	247	204	285
Equipements industriels	10 845	8 697	9 158	8 321	9 881
Biens de consommation non alimentaires	7 934	5 577	6 498	5 282	6 431
Autres	4 593	2 649	1 459	494	2 236
Total :	44 632	35 547	37 466	38 868	42 962
Exportations (f.o.b.)					
Alimentation	408	437	576	269	428
Energie	33 255	20 022	34 137	59 900	50 781
Matières premières	96	71	182	263	256
Produits semi-finis	1 445	1 287	3 486	5 086	3 977
Equipements agricoles	0	0	1	2	3
Equipements industriels	83	77	188	84	45
Biens de consommation non alimentaires	36	37	63	111	64
Sous Total :	35 323	21 932	68 632	65 716	55 554
Autres	0	0	4	2	1
Total :	35 323	21 932	38 637	65 718	55 555
dont : exportations hors hydrocarbures	2 079	1 916	4 579	5 980	5 059
	(En pourcentage)				
En proportion du total des importations (non compris imp. s/paiements et réparat. matériels)					
Alimentation	17,2	21,7	23,7	26,7	23,1
Equipements industriels	24,3	24,5	24,4	21,4	23,0
Biens de consommation non alimentaires	17,8	15,7	17,3	13,6	15,0
En proportion du total des exportations :					
Exportations hors hydrocarbures	5,9	8,7	6,7	9,1	9,1

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

Tableau 15 : Exportations des hydrocarbures

	2019	2020	2021	2022	2023
Pétrole brut					
Valeur (millions US \$)	11 231,5	5 509,9	9 740,9	15 309,5	12 159,7
dont : Rapatriement des bénéfiques	2 409,2	1 424,5	2 162,7	3 079,0	2 238,1
Volume (millions de barils)	174,1	131,5	134,7	147,3	144,9
(millions de tonnes métriques)	22,2	16,7	17,1	18,8	18,4
Prix d'unité (US \$ par baril)	64,4	42,1	72,7	103,7	83,7
Condensât					
Valeur (millions US \$)	2 192,1	1 136,2	2 030,6	2 253,9	2 115,5
dont : Rapatriement des bénéfiques	334,8	246,5	230,9	243,4	177,3
Volume (millions de barils)	39,1	29,2	27,8	26,7	30,7
(millions de tonnes métriques)	4,4	3,3	3,1	3,0	3,4
Prix d'unité (US \$ par baril)	56,1	38,6	73,2	84,4	68,6
Produits pétroliers raffinés					
Valeur (millions US \$)	6 816,0	4 722,5	7 995,2	10 783,6	8 505,7
Volume (millions de barils)	108,1	115,6	107,4	110,7	108,4
(millions de tonnes métriques)	13,7	14,6	13,6	14,0	13,7
Prix d'unité (US \$ par baril)	63,1	40,9	74,4	97,4	78,5
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)					
Valeur (millions US \$)	2 434,7	1 821,9	3 585,6	4 198,8	3 329,1
dont : Rapatriement des bénéfiques	215,2	176,9	292,5	278,8	222,9
Volume (millions de barils)	68,0	60,7	63,8	66,1	70,2
(millions de tonnes métriques)	6,3	5,6	5,9	6,1	6,5
Prix d'unité (US \$ par baril)	35,8	30,0	56,2	63,5	47,4
Gaz naturel liquéfié (GNL)					
Valeur (millions US \$)	3 731,1	2 419,1	4 232,1	7 651,9	7 115,4
Volume (millions de m3)	25,2	22,9	25,3	22,0	28,7
Volume (millions de BTU)	599,6	532,8	615,57	535,2	669,9
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	6,2	4,5	6,9	14,3	10,6
Gaz naturel (GN)					
Valeur (millions US \$)	6 762,8	4 621,8	7 606,5	19 543,7	16 437,7
dont : Rapatriement des bénéfiques	164,1	228,4	436,7	424,6	445,1
Volume (milliards de m3)	29,0	25,6	39,0	36,0	34,9
Volume (millions de BTU)	994,5	943,2	1 467,3	1 333,3	1 289,0
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	6,8	4,9	5,2	14,7	12,8
Recettes totales des hydrocarbures (millions US\$)	33 168,2	20 231,5	35 190,8	59 740,3	49 663,0
dont : Part des associés (hydrocarbures)	3 123,3	2 076,3	3 122,8	4 025,8	3 083,5
	(En pourcentage du total des exportations)				
Pétrole brut	33,9	27,2	27,7	25,6	24,5
Autres	66,1	72,8	72,3	74,4	75,5
Condensât	6,6	5,6	5,8	3,8	4,3
Produits pétroliers raffinés	20,5	23,3	22,7	18,1	17,1
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	7,3	9,0	10,2	7,0	6,7
Gaz naturel liquéfié (GNL)	11,2	12,0	12,0	12,8	14,3
Gaz naturel (GN)	20,4	22,8	21,6	32,7	33,1

Source : Ministère de l'Énergie

Tableau 16 : Encours et structure de la dette extérieure

	2019	2020	2021	2022	2023
	(En milliards de dollars EU)				
Crédits multilatéraux	1,009	1,106	0,984	0,862	0,830
Émissions obligataires	-	-	-	-	-
Crédits bilatéraux	0,393	0,343	0,254	0,195	0,161
Crédits gouvernementaux directs	0,358	0,308	0,223	0,167	0,132
Crédits acheteurs & fourn. assurés	0,035	0,035	0,031	0,028	0,029
Crédits financiers	0,043	0,033	0,024	0,024	0,024
Crédits financiers & Crédits-bails	0,043	0,033	0,024	0,024	0,024
Opérations de reprofilage	-	-	-	-	-
Financement d'acomptes	-	-	-	-	-
Crédits commerciaux non assurés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Crédits fournisseurs	-	-	-	-	-
Autres crédits	-	-	-	-	-
Crédits de rééchelonnement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Créanciers officiels	-	-	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-	-	-
Sous-Total :	1,445	1,482	1,261	1,081	1,015
Soutien de maisons mères à leurs filiales en Algérie *	0,127	0,183	0,212	0,211	0,258
Total dette à moyen et long termes	1,572	1,665	1,473	1,292	1,273
Dette à court terme **	2,264	1,784	1,597	1,744	1,913
Total de la dette extérieure	3,836	3,449	3,070	3,036	3,186

* A la balance des paiements, le soutien à terme des maisons mères à leurs filiales en Algérie est inclus dans la rubrique "Investissements directs étrangers"

** D'une durée initiale d'une année et moins

Source : Banque d'Algérie

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

ISSN 2830-9391